

AVRIL 2023

LES NEWS DU BÉLIER



BULLETIN MUNICIPAL #95



La Clusaz
Mairie - Services - Tourisme



BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL DE LA MAIRIE DE LA CLUSAZ 2023

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Didier Thévenet

CRÉDITS PHOTOS :

Photo FIX
Clément Hudry
David Machel
Pierrick Aubert
SEML La Clusaz
Julie Mugniery
Pierre Maullet
Pierre-Henri Tilby Vattard
Greg Dieu
Dom Daher
JM Hallant
Lucile Hyacinthe
Jérôme Rousteau
Christophe Cayssials

F. Blanc
Johan Buys
B. Pollet-Villard
A-C Dugény
Mairie de La Clusaz
SEML La Clusaz (OT)
Thierry Milherou
CCVT
Alliade Habitat
S.A. Mont-Blanc
Abest
MVMZ
IGN / RGD 73-74
Images libres de droits

COUVERTURE ET 4^{ÈME} DE COUVERTURE : Clément Hudry

SOMMAIRE

PAGES

- 4 à 8 • RÉTROSPECTIVE
- 9 à 12 • TRANSITION - ENVIRONNEMENT
- 13 à 14 • FINANCES
- 15 à 17 • ÇA BOUGE DANS LES SERVICES
- 18 à 37 • VIE LOCALE
 - HABITAT ET VIE LOCALE
 - MILIEU ASSOCIATIF
 - SÉCURITÉ DU VILLAGE : POMPIERS et POLICE
- 38 à 41 • AMÉNAGEMENT MONTAGNE
 - Remontées mécaniques – Pistes
- 42 à 44 • TOURISME
 - Commercialisation, animations, évènements
- 45 à 48 • AMÉNAGEMENT LOISIRS
 - Culturels et sportifs
- 49 à 50 • NOUVELLES TECHNOLOGIES
- 51 à 54 • TRAVAUX
- 55 à 56 • ÉDUCATION, JEUNESSE ET CULTURE
- 57 • AGRICULTURE
- 58 à 59 • URBANISME
- 60 à 61 • PATRIMOINE
- 62 à 68 • INFOS PRATIQUES
 - ÉTAT CIVIL
 - DERNIÈRE MINUTE
- 69 à 72 • INTERCOMMUNALITÉ
- 73 à 74 • POUR S'INFORMER
- 75 • EN RÉSUMÉ...

CONCEPTION & IMPRESSION :

Digital Print - 74230 Thônes
Tél. 04 50 02 00 21
Tirage : 1 800 exemplaires.



Imprimé avec des encres
végétales sur papier 100 % recyclé.



Chers lecteurs, chères lectrices,

cette année rencontrera encore beaucoup de défis à relever. Notre motivation et notre volonté, au-delà de la gestion du quotidien, sont toujours aussi fortes pour préparer l'avenir de notre village, malgré des difficultés inédites rencontrées en 2022. En effet, la Commune a dû faire face à une crise énergétique sans précédent (avec des mesures d'économie déjà prises), un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (le premier depuis 20 ans, qui a mis en valeur la gestion saine des finances de la Commune) et une ZAD, contre le projet de retenue d'altitude de la Colombière. Malgré tout cela, nous continuons de travailler sur des solutions viables et surtout durables, et nos priorités restent les mêmes : aider l'économie à s'adapter, relever les défis de la transition et maintenir la vie locale.

Nous préparons notre schéma directeur de diversification, dont l'objectif est d'encourager l'économie locale dans son adaptation. Il s'agit ainsi de moins dépendre du ski et de la météo, de proposer de nouvelles expériences de loisirs et d'élargir les ailes de saison, sachant que la moitié des nuitées sont déjà réalisées hors ski, et avec une clientèle de proximité importante.

Côté transition, le bilan carbone réalisé a fait ressortir - sans surprise - la mobilité (72% d'émissions de CO²) sur laquelle la Commune travaille activement, avec la Région et la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, qui en ont la responsabilité politique.

ÉDITO

Des expérimentations, pour la mobilité dans le village, ont déjà eu lieu l'été dernier (location de vélos électriques et piétonisation sur le Pré de Foire) et d'autres projets sont en cours. Et après avoir dit non à l'implantation d'un village club et non à l'agrandissement du domaine skiable, notre décision de renoncer au projet de liaison par câble avec le Grand Bormand - annoncée en janvier 2023 et partagée avec les Communes de la CCVT - donne de nouveau une preuve de notre engagement dans la transition et de notre volonté d'adaptation, tout en préservant le site du Danay. Car oser dire non à ce projet de liaison, c'est dire encore non, de manière forte et très concrète, à une « fuite en avant ». Et cela confirme surtout notre vision du village pour l'avenir.

Une autre priorité est de maintenir la vie du village et de trouver des solutions sur l'habitat permanent (Bail Réel Solidaire, logements coopératifs) et sur le logement saisonnier (avec notamment l'acquisition de l'Hôtel du Gotty, qui permet de loger 40 saisonniers). Nous sommes conscients des enjeux et de la complexité des dossiers auxquels nous nous attelons, mais vous pouvez compter sur notre volonté de faire bouger les lignes, pour s'adapter et préparer l'avenir.

Merci à vous, habitants, résidents, socio-professionnels, partenaires, équipes de la station et à tous les Cluses ou amoureux de La Clusaz, qui font vivre notre village au quotidien. Sans oublier, bien sûr, tous ceux qui m'épaulent chaque jour : l'ensemble des élus et tous les membres des services municipaux, si engagés dans leurs missions. Je vous laisse découvrir toutes nos actions et projets au fil de ces pages, qui sont le reflet de leur travail, pour vous et pour notre village.

*Bonne lecture à tous !
Didier Thévenet, Maire de La Clusaz.*



CHAPITRE 1

RETRO SPECTIVE 2022

RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

MOBILISATION POUR L'UKRAINE • À PARTIR DE MARS

Un travail avec la Mairie de Thônes a d'abord été mis en place pour pouvoir accueillir début avril, dans de bonnes conditions, des familles ukrainiennes dans l'ancien EHPAD Joseph Avet, réaménagé et géré notamment par La Croix Rouge. Plusieurs actions ont été ensuite mises en place pour aider ces familles : collecte avec notre CCAS – Centre Communal d'Action Sociale –, caddies dans les superettes, tirelires dans les commerces et un stand sur le vide dressing, géré par Pascale Merotto, adjointe à la Mairie, le 26 mars au tiers-lieu.

Merci à tous les commerçants et les personnes ayant pris part à cette chaîne de solidarité.



ENCORE UNE MÉDAILLE AU SALON DE L'AGRICULTURE !

• 3 MARS

Un véritable savoir-faire a été mis à l'honneur au Salon International de l'Agriculture (SIA) : félicitations au GAEC La Vallée Blanche (famille Clavel) pour leur très belle médaille d'argent, dans la catégorie AOP Reblochon Fermier, lors du Concours Général Agricole de l'édition 2022 du SIA, qui se déroulait à Paris.



L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE AU CINÉMA AVEC YANNICK BESTAVEN

• 18 MARS

C'était pour la bonne cause ! Soutenus par l'événement « Glisse en Cœur 2022 », les enfants de l'école « Mon École Extra Ordinaire » - MEEO* -, accompagnés des écoliers des Aravis, étaient... au cinéma, dans le cadre de l'événement caritatif et de la vie locale. Une projection du documentaire « Les rêves ne meurent jamais » a été organisée par l'Office de Tourisme, avec le cinéma Le Danay, pour MEEO et tous les élèves de primaire (du CE1 au CM2) du SIMA, en présence notamment... du réalisateur du film, Sébastien Blémond, et Yannick Bestaven, (marin de l'année 2021, soutenu par La Clusaz, et vainqueur du dernier Vendée Globe), dont le film raconte notamment l'histoire extraordinaire. Ces derniers ont pris le temps de répondre à toutes les questions des enfants à l'issue de la projection, pour le plus grand bonheur de tous.

**École spécialisée pour enfants présentant des troubles du neuro-développement (autisme, troubles des apprentissages, haut potentiel, troubles de l'attention...) www.ecole-meeo.com*



CITOYENNETÉ : LE VOTE EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

• AVRIL

En amont du 1^{er} tour des élections présidentielles (et des législatives en juin), une quarantaine d'enfants de CM1 et CM2 ont pu visiter le bureau de vote installé à la Salle des Fêtes, pour comprendre la raison et le déroulement d'un vote, ce qu'est un isoloir, l'importance des urnes... Christelle Angelloz-Nicoud, adjointe à la Mairie, et des membres de la Mairie, étaient sur place pour les accompagner dans cette découverte citoyenne et ont répondu à toutes leurs questions.



RETOUR DES CHAMPIONS MÉDAILLÉS

• 15 AVRIL

Ils étaient dans le dernier Bulletin... mais cela fait toujours du bien de se remémorer le retour des champions, après la saison de compétitions et les Jeux Olympiques et Paralympiques : la foule était au rendez-vous pour les saluer et les remercier ! Un moment toujours convivial et plein d'émotions.



DÉFI FOLY ET... DÉMOCRATIE

• 24 AVRIL

C'était une journée sous le signe du Défi Foly, mais aussi de la démocratie, avec une journée de vote. Il fallait donc avoir son déguisement, mais aussi une carte d'électeur, une pièce d'identité (obligatoire), son propre stylo pour signer le registre et... cette image décalée (merci aux protagonistes), juste pour rappeler l'importance d'aller voter, avant ou après avoir tenté de traverser le lac des Confins !



RÉUNION PUBLIQUE À LA SALLE DES FÊTES

• 2 JUIN

En période post-Covid, il a été – enfin – de nouveau possible de se réunir à la Salle des Fêtes de La Clusaz pour une grande réunion publique. L'occasion pour les élus et agents de faire une présentation des actions et projets de la Commune et pour les habitants présents, de poser leurs questions en toute liberté sur chaque partie, avant un temps d'échange convivial par la suite. Les grandes lignes de la présentation ont été publiées par la suite sur le site de la Mairie.



LE GROUPE VITTUPIER FÊTE SES 70 ANS D'EXISTENCE

• 1^{er} JUILLET

L'entreprise familiale, route des Confins, spécialisée dans la construction de chalets en bois, a fêté le 1^{er} juillet ses 70 ans ! Depuis trois générations, plus de 1 000 chalets ont été réalisés, pour la plupart dans les Aravis. Le groupe Vittupier, qui compte 25 salariés, a en effet une longue histoire au cœur du village, depuis les années 50, avec Henri, artisan menuisier, qui fabrique ses premiers chalets, puis son fils aîné Joseph, sa sœur Marie-Claude et son frère Pascal. Les fils de Joseph, Julien et Clément, actuels dirigeants du Groupe, continuent d'écrire les chapitres de cette belle réussite aujourd'hui. Bon anniversaire !



DE UNICO À U EXPRESS... 55 ANS DE SERVICE, MERCI !

• 30 SEPTEMBRE

C'est une autre longue histoire de famille, qui met à l'honneur les supérettes de montagne, si importantes pour la vie locale. Après 55 années de bons et loyaux services pour la population, c'est avec émotion que les familles Pollet et Pollet-Villard ont annoncé la cession de leur société, la SAS « Super Aravis » – fondée en 1967 par Henri Pollet, Michel et Paul Pollet-Villard – à la famille Danneels (Freddy, son épouse Frédérique et leur fils Arthur), très expérimentée et à qui la Commune souhaite le meilleur. Après la création du 1^{er} magasin Unico à La Perrière, du 2^{ème} en 1989 au Solémont, et la retraite de Patrick, Philippe et Sylvie, c'est au tour de Christine et Antoine de transmettre le flambeau. Merci à eux pour ces années d'engagement !



LA FÊTE AU VILLAGE !

• 6-7 AOÛT

Les samedi 6 et dimanche 7 août ont mis à l'honneur les enfants (et leurs parents bien sûr) au cœur de l'école du village, lors de ce week-end de la fameuse kermesse, de retour en 2022. Jeux, animations, spectacles... l'ambiance était au rendez-vous, avant même le début de la soirée dansante. Tous les bénéfices ont été reversés au profit de l'école, de son bon fonctionnement ou encore de sa rénovation. Merci aux parents bénévoles pour leur implication dans l'événement.



RETOUR DE LA FÊTE DU REBLOCHON ET DE L'ARTISANAT

• 14 AOÛT

Malgré la pluie, ce fut un succès ! Les coutumes et traditions centenaires des Aravis étaient à l'honneur, grâce à de nombreux acteurs du village et des bénévoles, lors du retour de ce rendez-vous que le public aime tant, entre tableaux vivants, présentation du savoir-faire de l'époque et des outils anciens, partage du pain béni et cor des Alpes, au son des groupes Les Tradi'sons et Lou Socali, sans oublier les sonneurs de cloches et bien sûr... les nombreuses dégustations de fromages locaux ou beignets de patates, qui ravissent les papilles.



UNE DÉMARCHE COMMUNE POUR L'EMPLOI

• AUTOMNE

Une démarche commune et innovante, entre la Mairie, l'Office de Tourisme, la SATELC et le Club des Sports, a été mise en place pour la première fois cet automne, de fin août à octobre, avec un même stand et des outils communs pour les quatre entités. Au-delà de faire face aux difficultés de recrutement rencontrées par l'ensemble des professionnels, cela a permis d'aller ensemble à la rencontre des candidats, afin de faire connaître la diversité de nos métiers. Le stand, animé par le personnel de La Clusaz, était présent sur les événements « le Bélier », le SMB Freestyle tour, mais aussi au High Five Festival (« Mont-Job », co-animé avec la SATELC) à Annecy et au Forum de l'emploi des Aravis le 18 octobre organisé par la CCVT, en partenariat avec Pôle emploi, à Thônes.



FÊTE DU TIERS-LIEU !

• 18 SEPTEMBRE

La population est venue nombreuse pour la fête annuelle du tiers-lieu, organisée à l'occasion de la rentrée. Une journée sous le signe du partage et de la convivialité, permettant de découvrir – sur une journée entière – de nombreux ateliers, à l'image de ceux proposés toute l'année au tiers-lieu de La Clusaz, grâce à tous les acteurs locaux qui se mobilisent à ce sujet. Du yoga du rire au Qi Gong, de la pâtisserie à la musique urbaine, des contes à la découverte des plantes sauvages, de la BD (dédicaces de l'illustrateur Vrob) à la poterie céramique... Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.

Merci à toutes les personnes présentes, animateurs, visiteurs, acteurs locaux et élus. Et le nouveau nom du tiers-lieu est... expliqué en page vie locale.



OCTOBRE ROSE

Grâce à l'initiative du CCAS et des tirelires placées dans nos commerces qui ont joué le jeu, plus de 600 € ont été récoltés lors de l'opération « Octobre Rose » pour le Comité Féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie.

Merci aux gentils donateurs.



REPAS DES AMBASSADEURS

• OCTOBRE

Les ambassadeurs – ces Cluses qui œuvrent bénévolement pour renseigner les visiteurs, notamment pendant les vacances – se sont retrouvés le temps d'un repas, qui a pour objectif de les remercier pour l'aide précieuse apportée à l'Office du Tourisme et pour leur engagement au service de La Clusaz qu'ils aiment tant.



LES CONSCRITS AU RENDEZ-VOUS : CLASSES EN 2... ET EN 7 !

• 6 NOVEMBRE

C'est également une tradition, la journée des classes en... à vous de trouver le numéro 😊. En 2022, c'était le rendez-vous des classes en 2 (rassemblant toutes les personnes nées ou résidant sur La Clusaz et dont l'année de naissance se termine par 2), à la Salle des Fêtes, avec... 130 personnes ! Et les classes en 7 n'ont pas attendu une décennie pour se retrouver : ils ont décidé d'organiser leurs retrouvailles au bout de 5 ans au pied de l'Étala, au Chalet des Joux, avec 75 participants, dont faisaient partie Didier Thévenet, Maire de La Clusaz, et son prédécesseur, André Vittoz... Ces journées sont toujours de beaux moments de joie et de partage intergénérationnel, qui font toujours autant vibrer le village au fil des classes et des années.



CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE

• 11 NOVEMBRE

Après la traditionnelle cérémonie, les anciens sapeurs-pompiers de la Commune se sont réunis devant la Mairie pour cette belle photo de groupe ; merci à ces hommes de l'ombre pour leur engagement au service de la Commune, tout comme les pompiers en service aujourd'hui (cf page Pompiers).



LE TRADITIONNEL « REPAS DES AÎNÉS »

• 29 NOVEMBRE

Organisé par le CCAS, ce moment - toujours très convivial - a permis de réunir les aînés de « 70 ans et plus » de notre village, pour une journée d'échange et de partage, entre visite et repas. Et ils étaient encore nombreux cette année (135 !), pour savourer ce moment tous ensemble.



BOÎTES DE NOËL

• DÉCEMBRE

L'année se termine avec le mot solidarité, encore mis à l'honneur. Des boîtes de Noël - destinées aux plus démunis et/ou personnes isolées - ont été remises au Secours Populaire de Thônes cette année, grâce à la mobilisation de tous. Le principe ? Préparer sa boîte cadeau avec quelque chose de bon, un accessoire chaud, un produit de beauté, un cadeau de votre choix, un petit mot doux et... ce que vous voulez, juste pour faire plaisir à la personne qui ouvrira la boîte.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle action du CCAS !





CHAPITRE 2

TRANSITION ENVIRONNEMENT

LA MOBILITÉ, UN SUJET MAJEUR

La mobilité était ressortie – sans grande surprise, mais largement en tête – comme étant le principal émetteur de gaz à effet de serre, avec 72% d'émissions de CO₂, lors des résultats du bilan carbone touristique de la Commune réalisé en 2021 (cf Bulletin de l'an dernier). La mobilité est donc un sujet majeur. Toutefois, il faut savoir que la Commune ne peut pas prendre seule de décisions sur ce sujet, puisque c'est la Communauté de Communes, la CCVT, qui en a la compétence, c'est-à-dire la responsabilité politique : c'est la loi. Mais le Conseil Municipal de La Clusaz a la volonté d'accompagner les choses...

LE PREMIER SUJET, C'EST LA PROXIMITÉ ENTRE ANNECY ET LES ARAVIS et donc l'accès à la station.

Une étude est en cours portée par le Grand Anancy, la CCVT, le Département, avec le soutien de la Région, pour fluidifier la circulation et décarboner l'accès au village. Et pour trouver une solution, un travail est mené – tous ensemble – sur deux scénarios :

- 1^{er} scénario : un téléporté de type télécabine, pour rejoindre les Aravis.
- 2^{ème} scénario : le développement des transports en commun, en améliorant l'offre existante et en adaptant le réseau routier.

LE DEUXIÈME SUJET, C'EST COMMENT LIMITER LA PLACE DE LA VOITURE DANS LE VILLAGE ?

Pour cela, durant l'été dernier, des actions ont été mises en place :

- un premier test de piétonisation sur le Pré de Foire, qui sera reconduit l'été prochain au vu de la satisfaction globale des habitants et commerçants. Des activités seront – en plus – mises en place, afin de dynamiser ce secteur et compléter l'offre déjà existante sur le Champ Giguet ;
- et une démarche de location, pour les habitants, de vélos électriques en test, qui a connu un vif succès et qui sera organisée l'été prochain par la CCVT sur l'ensemble de ses Communes.

UN GRAND PAS POUR LES PETITS DÉPLACEMENTS...



4 000 km ont été parcourus en vélos plutôt qu'en voiture, et ce, principalement sur le périmètre communal, par les habitants... et par les agents de la Commune, grâce à l'acquisition d'une flotte de vélos électriques à disposition du personnel de la Mairie. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette initiative !

Au-delà de ces actions, une réflexion de fond est menée sur la suppression de certaines places extérieures de stationnement, le long de la route du Col des Aravis, dès l'été 2023 : il s'agit, ainsi, de réserver cet emplacement pour la circulation en montée, en toute sécurité, des vélos et calèches, sachant que le parking du centre village est gratuit tout l'été !

La Commune souhaite également accompagner ces expérimentations par des aménagements importants pour le village :

- l'augmentation de la capacité du parking du Salon des Dames pour stocker un maximum de voitures à l'entrée de la station, de manière à pacifier la circulation dans le village et dans les vallées, par l'utilisation des transports communs.
- et la requalification de l'entrée du village avec l'agrandissement du rond-point et l'élargissement du pont de l'Ars, de manière à fluidifier la circulation donnant accès au parking.

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), lancée en 2015, qui organise le territoire sur toute la vallée, le Maire, Didier Thévenet, a annoncé lors de la cérémonie des vœux du 19 janvier 2023, que **LE CONSEIL MUNICIPAL RENONCE AU PROJET DE LIAISON PAR CÂBLE AVEC LE GRAND BORNAND.**

Cette décision a été prise pour préserver le site du Danay et pour ne pas agrandir le domaine skiable (qui aurait attiré plus de clientèle, avec des kilomètres de pistes toujours plus importants), sachant qu'elle a été partagée avec les Maires des autres Communes, dans le cadre du SCOT à la CCVT. Il s'agit plutôt, pour La Clusaz, de conforter l'existant, pour garder l'attractivité du village, tout en préservant son authenticité et son caractère.

Après avoir dit non à l'implantation d'un village club et à l'agrandissement du domaine skiable, La Clusaz donne de nouveau une preuve de son engagement dans la transition écologique et de sa volonté d'adaptation, en disant aussi non à ce projet de liaison, confirmant ainsi la vision du Conseil Municipal pour l'avenir du village.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La Commune a dû, avant l'hiver 2022-23, affronter une crise énergétique sans précédent, dans un contexte de changement climatique indéniable. Un travail est déjà mené sur cet enjeu, avec différentes actions et réflexions :



• SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de mesures d'économie d'énergie, une phase test d'extinction de l'éclairage public a été lancée, depuis le 19 décembre 2022 :

- chaque nuit, entre 23h et 6h,
- sur des secteurs hors centre village (où l'activité est moins intense et pendant une plage horaire peu fréquentée par la population).

Cette mesure a pour objectif, à plus long terme, de diminuer la consommation et d'harmoniser l'éclairage public sur l'ensemble de la Commune.

À noter qu'un important travail de remplacement des principaux luminaires vétustes ou obsolètes a été mené au fur et à mesure et, à ce jour, la grande majorité des luminaires fonctionne avec un système LED, peu consommateur en énergie.

La Commune rénove l'éclairage des bâtiments et des parkings, en privilégiant le LED.

À RETENIR :

- Les enseignes lumineuses (ex : nom principal en haut du bâtiment) doivent être éteintes au plus tard une heure après la cessation d'activité de l'établissement et de manière obligatoire (c'est la loi) entre 1h et 6h.
- Les publicités lumineuses (type écrans lumineux en vitrine) doivent être éteintes la nuit, de manière également obligatoire, entre 1h et 6h du matin.

• SUR L'ÉNERGIE

Le meilleur kilowatt, c'est celui qui n'est pas consommé !

Un gros travail est fait par les différentes structures de la station sur ce sujet. Le chauffage sur l'ensemble des bâtiments de la Commune a été réduit et des mesures adaptées ont été prises selon les activités.

• SUR LE CHAUFFAGE COLLECTIF :

Une étude est menée sur la possibilité de réaliser un réseau de chaleur commun à plusieurs bâtiments publics et copropriétés du centre village, permettant de les chauffer par une même chaudière à bois, moins émettrice de gaz à effet de serre que d'autres énergies.

Par ailleurs, la Commune poursuit la **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE** des bâtiments municipaux.



Pour être informé en temps réel du niveau de consommation d'énergie des Français, vous pouvez vous inscrire aux alertes d'Ecowatt, véritable météo de l'électricité, pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité : www.monecowatt.fr (et voir page RET en fin de bulletin).



LA GESTION DES ESPACES VERTS



La Clusaz peut s'enorgueillir de ses 3 fleurs obtenues dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris ». Toutefois, cela n'empêche pas également une réflexion de fond sur la gestion des espaces verts.

En effet, un important travail est mené depuis de nombreuses années, non seulement sur la réduction du nombre de jardinières sur la Commune - qui demandent beaucoup d'eau pour leur entretien -, mais aussi sur le choix d'espèces mellifères (produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessibles par les abeilles), qui sont moins consommatrices en eau.

La sécheresse ayant contribué à la disparition rapide des fleurs dans les champs, les jardinières, encore présentes, ont toutefois eu l'avantage de venir en appui pour « proposer à manger » aux pollinisateurs (type abeilles ou papillons).

Une autre action est de repousser les dates de tontes, permettant de favoriser le maintien des insectes et leur cycle de reproduction. Cela leur permet de se développer - avant l'hiver - en toute tranquillité, à l'abri des prédateurs, avant une tonte nécessaire pour stimuler la végétation. Ce type de gestion sera augmenté à l'avenir.

LES ÉVÉNEMENTS 2022

La Commune développe également une politique de sensibilisation sur différents thèmes, lors d'événements publics ou professionnels :

• LE SAMEDI 14 MAI, C'ÉTAIT NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Ce grand rassemblement annuel, qui n'avait pas pu avoir lieu dans sa forme initiale ces dernières années, a tenu toutes ces promesses. Le beau temps a été au rendez-vous et ce sont plus de 80 personnes qui se sont déplacées pour nettoyer les secteurs où la neige avait déjà fondu.

La bonne nouvelle est que, globalement, le volume de déchets régresse d'années en années. Il s'agit de poursuivre ces efforts et de continuer à sensibiliser chacun sur ce sujet.

• "YES, WE CLEAN" À LA CLUSAZ, AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE

Quelques semaines plus tard, le 12 juin, ce sont les équipes du Crédit Agricole des Savoie qui ont organisé l'événement « **Yes, we clean** » à La Clusaz, sur deux secteurs (zone des Confins et bas de l'Aiguille du domaine skiable alpin). Cette grande opération de ramassage et caractérisation des déchets sauvages en montagne, sur une journée, était ouverte à tous les collaborateurs volontaires, leurs familles, ainsi qu'aux clients et administrateurs des Caisses locales proches de La Clusaz.

L'OBJECTIF ?

Agir concrètement sur la réduction des déchets à la source en montagne grâce à un événement ludique et pédagogique. Un peu plus de 90 participants, venus en majorité par le biais de bus collectifs mis à disposition au départ des sièges de la Caisse régionale à Annecy-le-Vieux et Chambéry, ont permis de ramasser les derniers déchets (suite au premier nettoyage de printemps).

Merci à tous les participants venus en nombre sur ces deux événements !

• "MISSION BENCHMARK* SUISSE" AVEC LE CLUSTER MONTAGNE

LE CLUSTER MONTAGNE - réseau des acteurs français de l'aménagement touristique de la montagne - a proposé une « mission collective » en Suisse, du 11 au 14 septembre 2022, sur les enjeux de la diversification touristique en station de montagne en été et hiver, rassemblant des experts suisses et français, sur des destinations emblématiques.

C'est ainsi qu'une délégation de La Clusaz (représentants de l'Office de Tourisme et de la Mairie) a pris part à cette réflexion de fond sur ce thème, entre partage d'expériences, visites et découverte d'initiatives, pour « observer, inspirer, renforcer la diversification touristique en montagne » et initier ainsi de nouvelles dynamiques sur les territoires de montagne.

L'occasion de prendre de la hauteur par cette approche, souvent transposable aux enjeux économiques du village, et d'enrichir les réflexions menées dans le cadre d'une vision propre aux spécificités de La Clusaz, pour préparer l'avenir du village, selon les priorités définies dans le cadre de sa transition.

* *benchmark* : analyse des produits, services ou pratiques d'entreprises concurrentes, afin de s'en inspirer et d'en tirer le meilleur.

Et aussi...

Semaine du Développement Durable

Du 19 au 23 septembre, a eu lieu la Semaine du Développement Durable.

Ce sont ainsi plus d'une dizaine d'animations très variées qui ont eu lieu, allant des questions de rénovation énergétique des bâtiments à un atelier de fabrication de produits cosmétiques, mais aussi différents films et dessins animés pour les plus petits.



Cet événement a ainsi rassemblé plus de 200 personnes sur l'ensemble de la semaine.

Tous les enfants de notre école ont également été sensibilisés à la pollution lumineuse et ont appris à reconnaître les constellations.



CHAPITRE 3

LES FINANCES

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 20 ANS, LA COMMUNE A FAIT L'OBJET D'UN CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES POUR VÉRIFIER LA BONNE UTILISATION DES DENIERS PUBLICS ET LA PERFORMANCE DE LA GESTION MUNICIPALE, SUR LA PÉRIODE 2015 À 2022...

...Et cela a beaucoup mobilisé les agents et les élus qui ont eu à cœur de faire preuve d'une totale transparence à l'égard des magistrats financiers. Cette juridiction indépendante a pu apprécier une gestion saine des finances de la Commune, et n'a émis que cinq recommandations, ce qui est un très bon bilan pour la Commune au regard de l'exigence du contrôle. Malgré un contexte de changement fort et ses nombreuses contraintes, il ressort que la Commune a la capacité de résister, notamment grâce à cette gestion saine et au soutien de ses partenaires, pour préparer l'avenir, avec un plan de mandat ambitieux, qui va nécessiter un niveau de services et d'investissement élevé sur les dix prochaines années.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE MOINS FAVORABLE

Au cours de l'année 2022, le contexte économique s'est rapidement modifié, du fait - notamment - de la crise énergétique sans précédent, amplifiée par la guerre en Ukraine, et donc, de la hausse des prix, ce qui impacte - et impactera - le cadre budgétaire de la Commune :

- **Inflation** : hausse de 5,2% de l'inflation en 2022 et prévision d'un rythme encore élevé en 2023, notamment sur les achats, fournitures et prestations de la Commune, pour maintenir un service public de qualité ;
- **Énergie** : multiplication par 3, et même jusqu'à 7 selon la période, des tarifs de la consommation de l'électricité, ce qui impacte fortement les services de la Commune, malgré les efforts fournis sur leur diminution de consommation ;
- **Taux d'intérêt** : les taux de base des emprunts sont passés de 0% à près de 3%, entre juillet et la fin de l'année 2022, et les anticipations pour 2023 prolongent cette tendance.



Il ne faut pas considérer ces évolutions comme un phénomène conjoncturel, mais plutôt comme **UN CHANGEMENT D'ÉPOQUE** : nous allons devoir **ADAPTER** notre manière d'organiser les services de la Commune à un environnement moins favorable, et ce, de **MANIÈRE DURABLE**...

À cela, il convient d'ajouter, au plan local, un démarrage de saison compliqué, dû au retard de neige, ce qui va impacter également les ressources des budgets de la Commune.

FACE AUX CONTRAINTES, UNE COMMUNE TOUTEFOIS RÉSISTANTE

La Commune de La Clusaz peut s'appuyer sur sa capacité à faire face à ces contraintes, en s'appuyant sur :

• UNE CAPACITÉ FINANCIÈRE PRÉSERVÉE :

le budget principal a dégagé une capacité financière (Excédent Brut d'Exploitation) supérieure à 2 millions d'euros (M.€) entre 2016 et 2020, toutefois réduite à 1,65 M.€ en 2021 du fait de la crise sanitaire, mais qui reste supérieure à « la charge de l'annuité de la dette », c'est-à-dire la somme versée annuellement pour rembourser la dette.

Les résultats de l'exercice 2022 devraient confirmer un retour de la capacité financière supérieure à 2 M.€ et supérieure à « la charge de l'annuité de la dette ».

• DES RECETTES LIÉES À L'ATTRACTIVITÉ ET LA FISCALITÉ :

les recettes de la Collectivité avaient fortement baissé, notamment dans le cadre du contexte de la crise sanitaire et de la fermeture administrative du domaine skiable (baisse de la taxe de séjour et de la taxe remontées mécaniques, reversées à la Commune).

Mais la saison d'hiver 2021/2022 a connu une très forte reprise d'activité, grâce à une attractivité retrouvée, et donc des recettes supérieures à leur niveau d'avant crise.

FERMETURE DÉFINITIVE DE LA TRÉSORERIE THÔNES DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les missions actuelles de la trésorerie sont transférées au :
Service de Gestion Comptable (SGC) de Rumilly,
à l'adresse suivante :
25, rue Charles de Gaulle – 74150 RUMILLY
Tél. 04 50 01 01 60

Pour le règlement de vos factures, il est demandé d'éviter le plus possible l'envoi de chèques et de privilégier le paiement en ligne :

- soit en vous connectant sur le site :
www.payfip.gouv.fr
(saisissez l'identifiant de la collectivité et la référence de votre créance), sachant que ces données sont précisées sur vos factures ;
- soit par prélèvement automatique.

À NOTER : le paiement en espèces (limité à 300 €)
ou par carte bancaire reste possible chez
un buraliste agréé – point de paiement le plus proche :

Maison de la Presse
56, impasse du Mini Golf – 74220 La Clusaz
ou
Maison de la Presse
11, rue de la Saulne – 74230 Thônes

Néanmoins, les résultats de la saison 2022/2023, même s'ils confirment l'appétence de notre clientèle pour notre village, ne permettront pas à la Commune le même dynamisme budgétaire. En effet, l'inflation et l'impact de l'envolée des coûts de l'énergie vont avoir un effet significatif sur l'équilibre budgétaire de la Commune.

C'est pourquoi, comme en 2022, la Commune aura recours en 2023 à une augmentation limitée des taux d'imposition (qui restent en dessous des taux pratiqués dans des stations similaires), ce qui aura un impact maîtrisé sur les cotisations des contribuables, au regard de l'augmentation des valeurs locatives à La Clusaz, calculées par l'État.

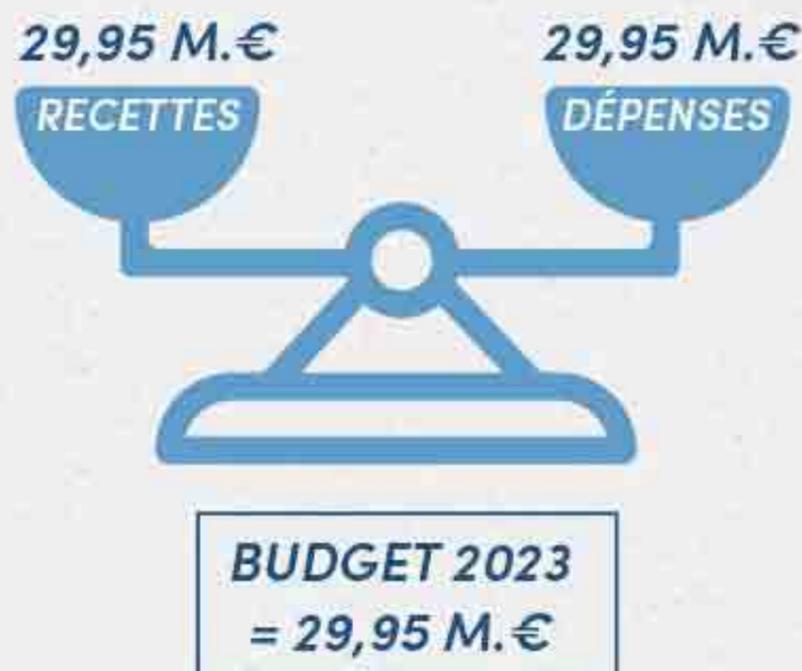
• UN RECOURS À L'EMPRUNT LIMITÉ ET GÉRÉ DANS LE TEMPS

...qui s'inscrit dans une prospective financière mise en place par la Commune, afin de pouvoir financer les investissements prévus dans le plan mandat, tout en préservant les équilibres budgétaires de la Commune. Ainsi, le taux d'intérêt moyen des emprunts de la Commune est de 1.83 %, soit un niveau inférieur au niveau moyen national (2.50 %). Par ailleurs, la capacité de désendettement* de la Commune est de 4.29 années, soit nettement en dessous de la limite de prudence fixée à 12 années.

À noter que la dette publique à La Clusaz avait diminué de près de la moitié entre 2008 et 2018 pour passer de 33,65 M. € à 19,18 M. €. Ce désendettement permet – encore aujourd'hui – à la Commune de réduire le poids annuel du remboursement des emprunts dans son budget.

**Capacité de désendettement : cet indicateur répond à la question : en combien d'années une collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle utilise pour cela son épargne brute ?*

Malgré le contexte incertain, la Commune de La Clusaz a approuvé son budget prévisionnel pour 2023, qui a pour objectif de maintenir un niveau de service pour la population, tout en continuant de s'adapter et de maîtriser ses dépenses, pour préparer l'avenir du village.



**Marqué par un contexte économique
et la poursuite du plan de mandat**

MOUVEMENT AU SEIN DU **PERSONNEL** COMMUNAL 2022

RETRAITES

> CENTRE TECHNIQUE
MUNICIPAL

> POLICE
MUNICIPALE



Tony Sécheresse
en poste de chef
de secteur espaces
urbains depuis juin
2008, a fait valoir
ses droits à la
retraite, à compter
du 1^{er} janvier 2023.



**Jean-François
Perrono**
responsable
du service de police
municipale depuis
novembre 2002,
a fait valoir ses
droits à la retraite,
à compter du
1^{er} octobre 2022.



*Nous leur souhaitons
de s'épanouir pleinement dans
leur nouvelle vie de retraités.*

DÉPARTS ET REMPLACEMENTS

> CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Lionel Crenn
responsable
de secteur espaces
urbains, au sein
du Centre Technique
Municipal,
a été stagiairisé
en juin 2022, en
remplacement de
Tony Sécheresse.

Arnaud Houiller
agent d'entretien
des espaces verts
et agent d'accueil
de surveillance des
parcs de stationnement
a souhaité quitter ses
fonctions, en octobre
2022.



**Timothée
De Dominicis**
a été embauché
en avril 2022,
au poste d'agent
polyvalent de
maintenance
des bâtiments.

Sébastien VIOLEAU
agent d'exploitation
et d'entretien
de la voirie et
des réseaux divers
depuis mai 2019,
a demandé une
mutation vers une
autre collectivité,
en juillet 2022.

CHAPITRE 4

ÇA BOUGE DANS LES SERVICES

DÉPARTS ET REMPLACEMENTS

> PETITE ENFANCE



Morgane Menendez Garcia
agent d'entretien et de restauration, a été recrutée en juillet 2022, au sein du Pôle petite enfance, en remplacement de Nelly Richard.



Marie Rachel
adjointe au responsable du service petite enfance, a été recrutée en août 2022, suite au départ de Marion Vallier-Monnet.



Lisa Demelun
agent social, a été recrutée pour assurer le remplacement, en août 2022, de Léa Clavel, qui a souhaité prendre une disponibilité en février 2022.

FIDÉLISATION DES ÉQUIPES

Après de nombreuses années au sein de notre Collectivité, afin de fidéliser nos équipes, il a été proposé aux agents suivants un poste permanent :

> AU SEIN DE LA CRÈCHE



Anouck Carpentier



Christelle Favre-Petit-Mermet

> AU SEIN DES RESSOURCES HUMAINES



Céline Favre

> AU SEIN DU SERVICE PISTES - NEIGE - VTT



Kevin Poittevin

DÉPARTS ET REMPLACEMENTS

> RESSOURCES HUMAINES

Lydie Badone, assistante ressources humaines depuis août 2019, a souhaité prendre une disponibilité en mai 2022.



Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans leurs nouveaux projets.

STRUCTURATION DES SERVICES

Afin de pouvoir mettre en cohérence les projets de la Commune et l'organisation des services, des recrutements ont été réalisés.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE :
SERVICE URBANISME - PLANIFICATION - PATRIMOINE



Grégory May a pris ses fonctions de chargé des affaires foncières depuis le mois de novembre 2022.



Pierre-Antoine Dutheil a pris ses fonctions en tant qu'agent chargé des contrôles en matière d'urbanisme et de la gestion des eaux pluviales depuis décembre 2022. Pierre-Antoine sera donc amené à vous rendre visite dans le cadre de vos travaux.



Nous leur souhaitons à tous une pleine réussite dans leurs fonctions.

DÉPARTS ET REMPLACEMENTS

> POLICE MUNICIPALE



Alexandre Lavarte



Vincent Galgani

Alexandre Lavarte a été recruté, sous la responsabilité du nouveau chef de service Vincent Galgani, et a rejoint les effectifs le 4 janvier 2023.



Les retraités, de gauche à droite, autour de Monsieur Le Maire :
Philippe Ruphy • Cathy Jamot • Nicole Périllat-Merceroz • Marianne Jourdain
Françoise Cavagnoud • Gilles Cavagnoud

CÉRÉMONIE DE REMISE DE MÉDAILLES AUX AGENTS ET REMERCIEMENTS AUX RETRAITÉS DE LA MAIRIE DE LA CLUSAZ



Les médaillés, de gauche à droite, autour de Monsieur Le Maire :
Lionel Rivière • Sabine Blondeau • Martine Clavel • Bernard Maistre • Pierre Porret • Vincent Galgani • Catherine Baudet • Laurent Badone

La Mairie de La Clusaz a pu organiser, le mardi 10 mai 2022, la traditionnelle cérémonie de remise de médailles aux agents et de remerciements aux nouveaux retraités, pour les féliciter de toutes leurs années de dévouement pour la Commune. C'était également l'occasion de rassembler l'ensemble des agents pour rendre hommage à leur engagement quotidien, tout en faisant un point à date sur les réalisations et les projets en cours.

Ainsi, sept retraités ont été mis à l'honneur, ainsi que douze agents pour leur ancienneté : ils se sont vus remettre leurs médailles par Didier Thévenet, Maire de La Clusaz : « c'est essentiel de les remercier pour leur implication au service de la collectivité. Dans le contexte covid, pendant deux ans, tous ces agents - sur le terrain, dans les bureaux - ont permis à notre Commune de continuer toutes les missions de service public, sans jamais s'arrêter, tout en préparant l'avenir : c'est donc tout naturel de les remercier de nouveau, mais cette fois-ci, plus officiellement ».

Cette cérémonie s'est déroulée notamment en présence de Catherine Baudet, pour laquelle un hommage est rendu en page urbanisme dans ce Bulletin.



HABITAT



CHAPITRE 5

Nous vous avons expliqué tout le détail de nos actions et projets sur l’habitat dans un format quatre pages diffusé à l’automne dernier et disponible sur le site internet de la Mairie.

Point d’étape sur **le logement saisonnier et l’habitat permanent**, deux priorités pour la Commune, au vu des différents enjeux pour l’avenir du village.

VIE LOCALE



HABITAT SAISONNIER

• RÉSIDENCE LES PÉNATES ANCIENNEMENT « HÔTEL LE GOTTY »

Afin de répondre aux enjeux du logement saisonnier, la Commune a acquis en juin dernier l'hôtel Le Gotty situé sur la route du col de la Croix Fry. L'établissement, rebaptisé « la Résidence Les Pénates », en référence aux divinités romaines protectrices du foyer, a ouvert le 15 décembre dernier.

La mise en œuvre de cette solution en si peu de temps fut un véritable tour de force.

La résidence accueille aujourd'hui une quarantaine de travailleurs saisonniers, dans 28 logements différents.

Équipée d'une cuisine commune, d'une buanderie, d'un salon et d'une salle de repos, elle est pensée sur le principe du « coliving » (le « vivre ensemble »), qui propose des espaces privés et des espaces partagés. Laetitia Wurtz, la gestionnaire de la Résidence Les Pénates, souligne la qualité d'accueil du site, qui – en plus de répondre à la demande de logements saisonniers – propose un cadre de vie agréable, qui favorise le lien social. « C'est important pour eux de pouvoir échanger et communiquer après une journée de travail et de ne pas se retrouver seul dans son logement ».

Cette résidence fonctionne sous le mode du « droit de réservation » : ce montage permet à des socioprofessionnels de réserver une chambre pendant 9 mois et de répartir ainsi les frais de gestion entre la Commune et les socioprofessionnels de la station.

• LOGEMENT MODULAIRE

Toujours dans la perspective de loger les travailleurs saisonniers, la Commune s'est portée candidate pour un projet pilote de 12 logements modulaires, mené avec Alliade Habitat, filiale d'Action logement.

Ce dispositif propose un programme innovant de logements modulaires à haute performance énergétique.

À travers ces logements déplaçables, l'objectif est de renforcer l'offre de logements saisonniers pendant trois ans, le temps de développer de nouveaux programmes. Ce projet a pris du retard pour des raisons liées au fournisseur.



• SERVICE DE LOGEMENT SOLIDAIRE

Depuis 2021, le service de logement solidaire permet à des propriétaires de louer leurs biens à des socio-professionnels, en toute sérénité, afin de loger des travailleurs saisonniers.

Ce dispositif permet de mobiliser des logements pour les travailleurs saisonniers dans le parc privé, en apportant

toutes les garanties locatives aux propriétaires (versement des loyers, rédaction des baux, réalisation des états des lieux...). Cette année, ce dispositif a permis de loger une dizaine de travailleurs saisonniers. Si ce dispositif vous intéresse, vous pouvez contacter le service Habitat à l'adresse suivante : habitat@laclusaz.fr

HABITAT PERMANENT

• HABITAT COOPÉRATIF

Afin de trouver des solutions concrètes en faveur du logement permanent, la Commune soutient le développement d'un programme d'habitat coopératif. Ce type d'habitat permet de créer une offre de logements accessibles, tout en offrant un cadre de vie favorable au lien social et intergénérationnel. Le soutien de la Commune pour ce programme est double. Il concerne la mise à disposition d'un terrain communal, situé route de la Sence, ainsi que l'accompagnement à la création d'une société coopérative d'habitation, en partenariat avec Cap Habitat Coopératif.

Aujourd'hui, un petit groupe d'habitants s'est structuré pour travailler autour du projet. Plusieurs ateliers ont permis de définir la vision, les attentes et les aspirations de chacun dans le cadre de ce futur programme de logements. En 2023, l'objectif est de pouvoir aboutir à la création de la société coopérative d'habitation.

• MAÎTRISE FONCIÈRE

La création de logements permanents à La Clusaz nécessite de disposer de réserves foncières, c'est-à-dire des terrains pouvant accueillir des programmes de logements. En 2022, la Commune a poursuivi sa stratégie de maîtrise foncière, en travaillant sur l'acquisition de la parcelle B4404, située dans le secteur de Grand Maison, projet qu'on nomme l'OAP n°4. Cette parcelle permettra la construction d'un programme de 52 logements (en « locatif social » et en « accession sociale »).



• BRS : Le Bail Réel Solidaire

L'opération de 16 logements en accession de type Bail Réel Solidaire est en cours de développement. En 2022, la Commune a acté la vente du tènement foncier communal à la Foncière de Haute-Savoie (Office Foncier Solidaire). En partenariat avec le bailleur social, S.A Mont Blanc, la Commune a également avancé sur le volet architectural du programme. Le calendrier initial sera décalé dans le temps, en raison de la technicité du projet et de la complexité pour mener à bien un tel dossier. Pour toute information relative au programme, il est possible de contacter le service Habitat à l'adresse suivante : habitat@laclusaz.fr

MAIS AUSSI...

L'habitat, c'est aussi préparer l'accueil des plus jeunes, pour l'avenir de la station. Pour cela, la Commune, en accord avec le Maire de Saint-Jean-de-Sixt, a sollicité le Conseil départemental de Haute-Savoie pour l'achat du château Oval à Saint-Jean, qui restera en classes de neige et en classes vertes, et ne fera pas, ainsi, l'objet d'un programme de promotion immobilière.

TIERS-LIEU

« Le Bouillon, lieu de vie et de lien, ouvert à tous : se divertir, échanger, découvrir, transmettre et contribuer à un village animé toute l'année »...

Cette phrase, c'est la raison d'être du « Bouillon », le tiers-lieu de La Clusaz, comme une carte d'identité de ce projet, devenu réalité fin 2021.

Il suscite même l'intérêt de communes et stations, qui se renseignent sur cette initiative. Alors, après plus d'un an d'existence, il était temps de s'arrêter... juste le temps de faire le point sur ce lieu effervescent !



Ce projet est né d'un besoin des habitants, suite à une enquête réalisée, et de la volonté de la Commune de créer un lieu de vie convivial, ouvert toute l'année et pour tous, où toutes les générations peuvent se croiser, pour échanger et « faire ensemble », à travers différents ateliers, où chacun peut partager ses connaissances ou simplement participer.

• L'ORGANISATION

de l'événement éphémère « Notre Village est un Tiers-Lieu », en septembre 2021, a donné un aperçu de ce qui pourrait être proposé concrètement dans ce lieu. Face à la mobilisation et l'engouement autour de cette démarche coopérative, au service du collectif, le « tiers-lieu de La Clusaz » (à mi-chemin entre le travail et la maison) a pris rapidement forme dès octobre 2021... alors qu'il n'était prévu au départ qu'en mars 2022 !

• ET EN 2022...

au-delà du travail collaboratif de fond sur la gouvernance du lieu (usages, fonctionnement...) et sur la formulation de la « raison d'être », l'organisation de « La Fête du Tiers-Lieu » (le 18 septembre dernier) est désormais inscrit en rendez-vous annuel, pour un moment convivial à la rentrée, où porteurs d'ateliers, élus et agents s'investissent pour faire connaître ce lieu et ses activités. Enfin, en octobre, c'est le nouveau nom du tiers-lieu qui a été soumis au vote (voir ci-dessous).



UN NOUVEAU NOM : « LE BOUILLON » !

Plus qu'un bouillon de culture ou encore des « bulles qui se forment au sein d'un liquide en ébullition », ce nouveau nom fait référence à l'effervescence qui a lieu chaque mois au tiers-lieu ! Car il s'y passe toujours quelque chose : bien-être, cuisine, couture, ateliers créatifs, poterie, yoga du rire, musique, découverte des plantes, naturopathie, conférences, contes... Après consultation des propositions faites lors de la Fête annuelle du tiers-lieu, deux noms ont été soumis au vote sur la plateforme citoyenne, et le nom retenu a été : « Le Bouillon ».

À CE JOUR, C'EST PLUS DE 400 ATELIERS, AVEC ENVIRON 25 ACTIVITÉS DIFFÉRENTES, qui ont été proposés depuis l'ouverture, chaque mois de l'année, grâce à l'engagement des porteurs d'ateliers, des élus de la Mairie, du Pôle Coworking et des agents du service Vie Locale. Et c'est ouvert à tous, aussi bien aux habitants et résidents qu'aux simples visiteurs : il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Situé au rez-de-chaussée de l'immeuble Sainte Thérèse, qui a l'avantage d'être central, accessible et proche d'un parking, en étant dorénavant équipé pour recevoir de nombreuses activités, cet espace continue d'accueillir – bien sûr – des expositions d'artistes locaux.

Ouvert lors de tous les ateliers, le projet est aujourd'hui de pouvoir mettre en place des permanences, en dehors des ateliers, pour une ouverture encore plus large, afin de pouvoir échanger avec le plus grand nombre autour du tiers-lieu, en faisant découvrir cette démarche de lieu collaboratif... Car c'est désormais aux Cluses, des plus jeunes aux anciens, de s'approprier ce lieu, de le faire vivre, en participant aux ateliers ou en apportant des idées pour organiser d'autres ateliers (du manga – par exemple – aux cours de patois ou de belote...), ou encore l'accueil des réunions de conscrits, et ce, pour de vrais échanges intergénérationnels, toute l'année, au cœur du village.

Merci à tous ceux qui font vivre LE BOUILLON 🍷 !

ET CE N'EST QUE LE DÉBUT DE L'HISTOIRE...

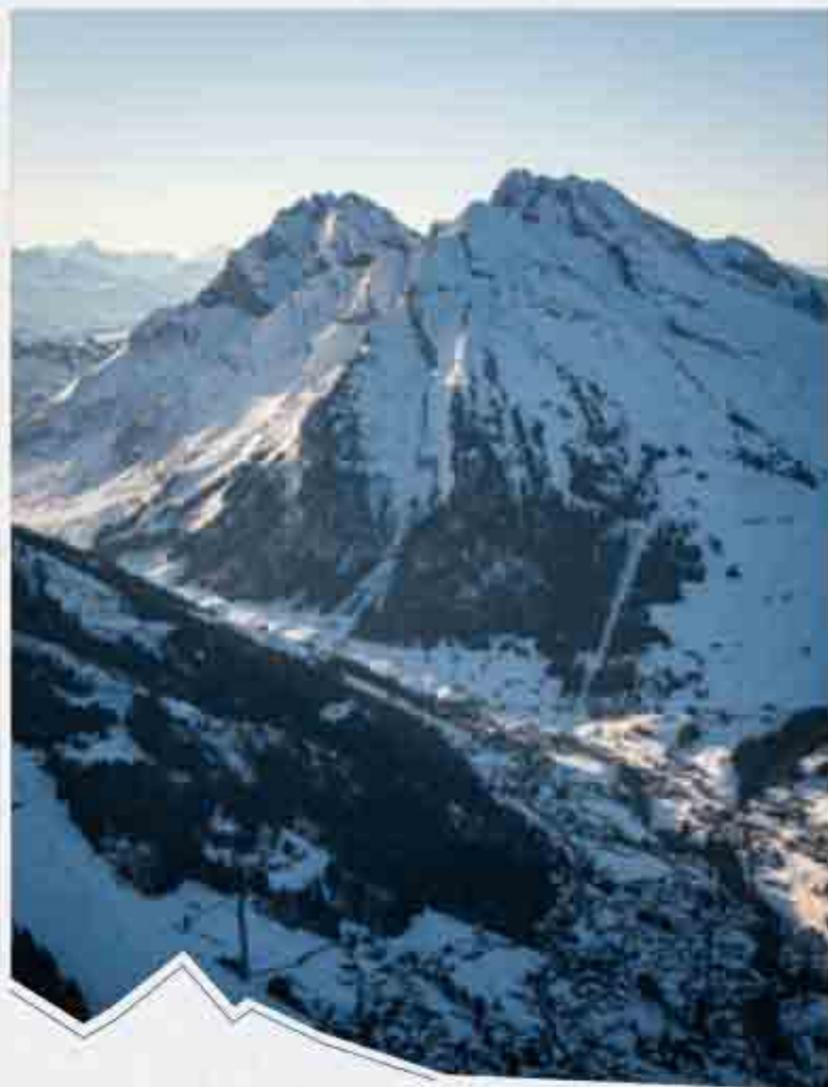
Depuis sa naissance, le tiers-lieu est en perpétuelle évolution et se construit au fur et à mesure : il se dessine avec ses habitants, résidents, associations ou entrepreneurs, s'enrichit par ses rencontres, grandit par l'investissement de ceux qui le font vivre aujourd'hui. Et il a pour ambition de se développer, encore et toujours, en se nourrissant de chaque énergie et grâce à toutes les bonnes volontés, qui voudront bien rejoindre cette belle aventure ! Alors...

Si vous avez des passions ou un savoir-faire à partager, des suggestions, des projets, des idées d'ateliers, ou juste envie de discuter, de participer et d'apprendre, il ne faut pas hésiter à pousser la porte du tiers-lieu, à envoyer un mail à : vielocale@laclusaz.fr ou encore à consulter « Rejoignez l'aventure du tiers-lieu » sur la plateforme jeparticipe.laclusaz.org

Retrouvez le programme mensuel et tous les différents ateliers proposés sur : les affiches dans le village, en ligne sur la page Facebook et le site web de la Mairie, mais aussi sur la page Facebook dédiée du Bouillon, sans oublier... la plateforme jeparticipe.laclusaz.org ! Et bien sûr, l'accueil de la Mairie et... le tiers lieu et tous ses ateliers !

ET RETENEZ LE RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE : LA FÊTE ANNUELLE DU TIERS-LIEU, LE 9 SEPTEMBRE 2023 !

NOUVEAU : LA RÉUNION DE QUARTIER



Dans le cadre de la vie locale, et parmi tous les projets, actions ou dossiers à mener, le lancement de nouvelles réunions de quartier s'est concrétisé le 15 novembre dernier, par une première rencontre de proximité, organisée à la Résidence Les Pénates (ancien Hôtel Le Gotty), sur le quartier du secteur de l'Étalle, qui a rencontré beaucoup de succès – merci aux 80 personnes présentes –, ce qui traduit l'implication des habitants et résidents pour le village.

L'objectif de ces moments de partage et de dialogue est de venir à la rencontre de la population par quartier : il s'agit ainsi d'écouter les sujets de préoccupations, que ce soit pour des projets structurants ou des soucis du quotidien, pour tenter d'amener des solutions, au plus proche de la réalité du terrain, et échanger également, de manière constructive, entre élus et habitants, autour des travaux ou projets du village.

D'autres réunions seront organisées dans chaque quartier de la Commune, au fil de l'année, selon cinq zones pré-définies, dont celle de l'Étalle qui a déjà eu lieu. Courant avril, c'est le secteur élargi de Grand Maison, qui a été retenu pour une nouvelle réunion, au foyer des Chardons.

L'information sera donnée en temps voulu pour chaque quartier, le temps d'organiser ces nouveaux temps de rencontre et d'échange.

LA PLATEFORME jeparticipe.laclusaz.org



La plateforme de consultation citoyenne jeparticipe.laclusaz.org, mise en place courant 2021 – et présentée dans le Bulletin 2022 –, accessible également depuis le site internet de la Mairie, permet de générer de nombreuses enquêtes destinées à la population, en leur donnant la parole sur des projets de la Commune, par le biais de questionnaires. Elle relaye également le programme du tiers-lieu, actualisé tous les mois et disponible sur les supports de la Mairie.

Depuis sa création, plusieurs enquêtes ont été réalisées, telles que :

- une enquête sur le logement à La Clusaz,
- la réhabilitation de l'Hôtel Le Gotty,
- un questionnaire à l'attention des résidents secondaires,
- une enquête sur un aménagement du Champ Giguët,
- la création d'un tiers lieu à La Clusaz et un nom pour le tiers lieu,
- l'analyse des besoins sociaux du village,
- l'avis sur le Skate Park,
- et plus récemment, la réflexion sur l'alternative toitures tavaillons.

N'hésitez pas à consulter cette plateforme et les supports de la Mairie pour vous informer régulièrement et prendre part aux questionnaires de la commune.



ET MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI PARTICIPENT À CES ENQUÊTES POUR LEUR CONTRIBUTION !



CHAPITRE 5 VIE LOCALE

MILIEU ASSOCIATIF

LE SERVICE VIE LOCALE DE LA MAIRIE SOUHAITE ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE, ACTEURS DE LA VIE DU VILLAGE. CES DERNIÈRES JOUENT EN EFFET UN RÔLE ESSENTIEL DANS LA VIE LOCALE, ET PERMETTENT AUX CITOYENS DE S'ENGAGER EN FAVEUR DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL. LA COMMUNE EST FIÈRE DE L'ENGAGEMENT ET DU TRAVAIL DE TOUTES LES ASSOCIATIONS CLUSES ET LES REMERCIE DE PARTICIPER AU QUOTIDIEN, TOUTE L'ANNÉE, À L'ANIMATION ET L'ATTRAIT DE NOTRE VILLAGE.



NOUVELLE PROCÉDURE ET NOUVEAU SERVICE POUR LES ASSOCIATIONS

La politique associative de la Commune continue de se développer, en mettant en place – en 2022 – une nouvelle procédure de demandes de subventions des associations auprès de la Commune, dans le respect de principes juridiques et de suivi des financements octroyés, et une proposition d'un cycle de formation, dans le cadre d'accompagnement des associations.

• LA PROCÉDURE POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS...

permet – au-delà de disposer d'un cadre qui structure les démarches – d'assurer un suivi des actions réalisées. La période de dépôt des dossiers est entre le 15 septembre et le 30 octobre, auprès du Service Vie locale de la Mairie. Pour chaque demande de subvention, les associations doivent :

- > fournir le formulaire Cerfa 12156*06 (expliquant les raisons de la demande de financement et comprenant – notamment – un budget prévisionnel) et le compte rendu financier de la subvention de l'année précédente.

- > présenter leur projet, lors d'un oral de 30 minutes, pour défendre l'intérêt général de l'action proposée.

• UN CYCLE DE FORMATION...

est désormais proposé aux associations, afin de les aider dans leurs démarches administratives, mais aussi pour pérenniser leurs activités et faciliter leur gestion du quotidien. Ces formations sont gratuites pour les membres associatifs de son territoire.

- > En novembre dernier, les associations ont été invitées à participer à la première formation de ce cycle, sur le thème : « Remplir son dossier de demande de subvention – méthodologie de rédaction ». Et 19 associations ont participé à cette première session.

- > Deux sessions de formation sont proposées en 2023 au Bouillon (tiers-lieu de La Clusaz), avec inscription préalable obligatoire auprès du service Vie Locale par mail à l'adresse vielocale@laclusaz.fr :

- le 16 mai : possibilité d'échanger en individuel avec un expert du monde associatif de 14h à 17h, puis formation sur le thème « Organiser les différentes responsabilités au sein de son association » de 19h à 21h ;

- et une date en septembre (qui reste à confirmer) sur le « Financement de son projet associatif ».

LES ASSOCIATIONS

• L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA CLUSAZ

En 2022, l'Association des Résidents de La Clusaz (l'ARLC) a consacré une partie de son budget au patrimoine immobilier de son village. Au cours de son Assemblée Générale, un chèque de 1 000 €, dédié à la Fondation du Patrimoine, chargée de récolter les dons pour la restauration de la chapelle du Var, a été remis à Monsieur le Maire.

D'autres actions sont prévues pour rassembler des fonds, comme par exemple des tombolas.



Pour plus d'informations – contact :
Mail : arlc@la-clusaz.com

• L'AFR (Association Familles Rurales)

L'AFR La Clusaz est une association de familles, pour les familles de La Clusaz. C'est une association qui fait partie de la fédération Familles Rurales Auvergne Rhône-Alpes. Plus largement, elle est reconnue d'utilité publique et agit en faveur des familles sur le territoire, en milieu rural et périurbain.

L'association a été fondée en 2008 dans le but de s'occuper de la gestion de la cantine scolaire. Ses principales missions sont :

> la prise en charge des enfants inscrits à la cantine, sur le temps du repas de 11h45 à 13h10 ;

> la réalisation des repas, grâce à l'équipe de cantine composée en 2022 de Caroline Clavel, responsable cantine et cuisinière-économe, Denise Ruphy, cuisine et service, Patty Debarre, service, Caroline Miraglia, service et surveillance sieste des maternelles, Valérie Noureux, surveillance sieste des maternelles ; le service des repas auprès des élèves par l'équipe de cantine, assistée de parents bénévoles ; la gestion du personnel de cantine.

> et la surveillance des enfants pendant la sieste et la récréation, de la fin du repas jusqu'à l'arrivée de l'équipe enseignante.

Tous les parents, dont les enfants mangent à la cantine, sont membres de l'AFR.

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION EST COMPOSÉ À CE JOUR DE 7 MEMBRES, PARENTS D'ÉLÈVES BÉNÉVOLES :

Laurent Courjaret
Président

Sylvie Pollet-Villard
Secrétaire

Angélique Gay-Perret
Trésorière

Ainsi que les membres :
Emily-Claire Goetghebeur,
Cindy Thovex,
Fanny Kromer
et Flavie Moine.

Ils se réunissent 4 à 5 fois dans l'année et s'occupent de la gestion du budget, gestion du personnel et entretien du matériel et des locaux de la cantine.

Pour plus d'informations – contact :
Mail : afrlaclusaz@gmail.com

• L'APEL

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre de l'école Cité Notre-Dame (APEL) est une association d'une dizaine de parents bénévoles responsables aux services du groupe scolaire, des enfants, des parents et des enseignants.

Au cours de l'année scolaire, elle organise différentes actions, dans le but de :

- ✓ favoriser la rencontre et créer des liens entre parents,
- ✓ recueillir de l'argent pour financer des projets pédagogiques,
- ✓ participer à la vie associative du village lors de certains événements.

Les membres de l'APEL forment une équipe qui se rencontre environ 8 fois par an.

Les tâches sont réparties selon les disponibilités et l'expérience de chacun. L'APEL est aussi le lien entre les familles et l'équipe enseignante. Elle peut jouer un rôle de médiateur en cas de besoin.

Sur l'année scolaire 2021/2022, les actions de l'APEL ont permis aux élèves de bénéficier d'ateliers diététiques en classe, de participer à des spectacles pour permettre aux enfants et enseignants de valoriser le travail fait tout au long de l'année scolaire à travers une interprétation artistique, d'apporter une participation financière pour les voyages, événements et sorties scolaires, d'offrir un spectacle dans la cour de l'école, de proposer des moments de convivialité avec des goûters...

Sur l'année à venir, l'APEL organise diverses actions (ventes de gâteaux, pizzas, bougies, tombola de Pâques...). Elle a à cœur de collaborer avec des commerçants de La Clusaz.

Sa devise, en quelques mots : « Ce que l'on fait, c'est pour les enfants ! ».



Pour plus d'informations – contact :
Mail : laclusapel@gmail.com

• BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE POUR TOUS

La bibliothèque vit par le dynamisme et le sérieux qui animent ses 8 bénévoles* (bientôt 9), qui s'impliquent au service de la lecture, dont les bienfaits ne sont plus à démontrer. Car oui, le livre – que ce soit une évasion ou un refuge – est une belle ouverture aux autres et peut même faire vivre aux lecteurs plusieurs vies. L'offre de lecture pour la jeunesse s'est développée, tous secteurs confondus : romans, albums, BD, mangas... notamment pour les CM2 reçus tous les mardis ou pour la crèche, où les bénévoles se déplacent pour lire des contes tous les quinze jours.

Les bénévoles œuvrent ainsi pour que la bibliothèque du village soit :

- un lieu de loisir et de plaisir, un lieu de diffusion culturelle, grâce à la variété de ses collections (adultes/jeunesse, fiction, documentaire, classique, nouveautés) et la bibliothèque remercie la Mairie pour son aide très précieuse et ses fidèles abonnés ;
- un lieu de sociabilité offrant des occasions de travail, de détente et de rencontre ;
- un facteur d'attractivité pour l'accueil des habitants de la Commune et des alentours ou des vacanciers, comme l'atteste l'augmentation du nombre de ses lecteurs et leur participation à l'animation « l'Heure du Conte » pour les 4/6 ans, le mercredi à 17h30 pendant les vacances scolaires d'hiver.

NOUVEAUTÉ : un « BD CLUB », le vendredi soir à 19h, une fois par mois, depuis octobre !

***LES BÉNÉVOLES SONT :**

Chantal Bouchardy, Dominique Coup, Jacqueline Dunant, Christine Gallay, Yvonne Goy, Annie Hochart, Marie-France Pessey et Dany Pollet-Villard. Et Françoise Laborde en formation.



Pour plus d'informations – contact :

23, route de l'Étalle-74220 La Clusaz

Tél. 04 50 02 41 01

Mail : cbpt.laclusaz@wanadoo.fr

Site départemental CBPT :
culturebibliothequepour tous74.fr

Ouverture et horaires :

Du 15 décembre au 30 avril
et du 1^{er} juillet au 31 août (tous les ans) :
lundi de 10h à 12h et mardi, mercredi,
vendredi, samedi de 17h à 19h.

Du 1^{er} mai au 30 juin et du 1^{er} septembre au
30 novembre (tous les ans) : lundi de 10h à 12h,
mercredi et samedi de 17h à 19h.

• ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA CLUSAZ « L'ECHO DES ARAVIS »

Depuis 1907, l'Orchestre d'Harmonie de La Clusaz « L'Écho des Aravis » fait retentir le son des cuivres, des bois et des percussions dans les rues du village. Aujourd'hui, présidé par Robin Pessey et dirigé d'une main de maître par Lionel Rivière, l'orchestre accueille 65 musiciens, de 12 ans à 74 ans, au sein de répétitions hebdomadaires, chaleureuses et conviviales.

Le travail de chacun permet, chaque année, d'appréhender un large répertoire (musique de films, musique classique, jazz, variété, funk, fanfare de rue...), pour animer, avec autant de ferveur, le carnaval, le 13 juillet, la kermesse, les pots d'accueil, ainsi que les concerts et les cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre.

Le concert de Noël du 21 décembre dernier a rassemblé plus de 500 auditeurs en l'église autour d'un concert « Musique argentine », avec Jérémy Vannereau au bandonéon (un instrument de musique à vent, à soufflet et à clavier, qui ressemble à l'accordéon... mais au timbre très différent et qui s'ouvre des deux côtés, et non qu'à la main gauche) !

Sinon, en dates importantes pour l'association, en 2023 : le 2 avril, avec un projet original au Cinéma, dans le cadre du Radio Meuh Circus Festival. L'harmonie a fait appel à cinq compositeurs, un DJ et un soliste. Cette création musicale inédite pour le festival a assemblé 60 musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de La Clusaz, DJ KRBN, ainsi que le vibraphone et la marimba du percussionniste Illya Amar... Et le traditionnel concert de Noël aura lieu le vendredi 22 décembre 2023 en l'église de La Clusaz et aura pour thème les musiques de film.

L'Harmonie de La Clusaz

« L'Écho des Aravis » est une association pleine de ressources et d'énergie, qui fédère et partage sa bonne humeur, et essaie de contribuer à l'ensoleillement du village, cher au cœur de l'association !



Pour plus d'informations – contact :

Lionel Rivière

Tél. 04 50 02 52 05

Mail : orchestre.harmoniedelaclusaz@orange.fr

• JUMELAGE

« LES AMIS DE CARNAC »

Resté en sommeil quelques années, le jumelage avec Carnac a repris des ailes en mai 2022, grâce à la volonté de quelques anciens membres et la motivation de deux papas d'élèves, Cédric Bonnivard et Morgan Goetghebeur, qui deviennent respectivement vice-président et trésorier de l'Association du Jumelage. Sylvie Pollet prend, quant à elle, la responsabilité du secrétariat. La Présidence est assurée par Josiane Mermillod.

Afin que le jumelage ne se résume pas qu'au panneau à l'entrée du village et au vu du succès unanime des échanges scolaires, il serait dommage de briser la belle alliance « Mer et Montagne », datant de 1998 : afin que l'association perdure, il est envisagé de refaire des animations (vente d'huîtres...), au profit de l'Association, en espérant un maximum d'adhésion (10 €).

Tout sera fait pour accueillir de nouveau les petits Carnacois à La Clusaz, qui n'ont malheureusement pas pu venir cette année, du fait des grèves de train. À noter que l'association fête cette année ses 25 ans !



Pour plus d'informations – contact :
Mail : arlc@la-clusaz.com

• LE COMITÉ DE JUMELAGE

« LA CLUSAZ-ARAVIS/PAMA-KOMPIENGA »

Depuis la signature par M. Daoudi Drabo (Préfet de Pama) et M. Jean Bétemps (Maire adjoint de La Clusaz) du protocole d'amitié en 1983 entre le village de Pama (Haute Volta, devenu Burkina Faso en 1984) et celui de La Clusaz, sont nées de nombreuses années de partages et d'échanges entre les habitants de ces deux communes.

Au fil du temps, l'association s'est développée, afin de pouvoir davantage venir en aide aux habitants de la région de la Kompienga, dans de nombreux domaines :

- scolaire (constructions d'école, apports de fournitures...);
- accès à la nourriture et à l'eau (financement de forages, aides financières aux cantines, dons de nourriture...);
- sanitaire (don d'une ambulance pour la Commune de Madjoari, en partenariat avec le SDIS 74).

Cette année encore, le jumelage a répondu présent pour apporter de l'aide à leurs amis Burkinabés, qui ont grandement besoin de soutien, en raison du contexte de plus en plus insécuritaire, dans lequel leur pays est plongé depuis maintenant plusieurs années.

Toutes ces actions, menées depuis près de 40 années, n'auraient pu se faire sans la participation active et la générosité des personnes ayant soutenu l'association dans ses nombreuses manifestations humanitaires : l'ensemble des organisateurs de l'association tient à les remercier pour leur fidélité et à les encourager à continuer ainsi, afin que cet élan de solidarité puisse continuer à se perpétuer durant de nombreuses années encore.

Et dans le but que cette riche aventure de partages et d'amitiés perdure, le comité de jumelage invite la population à les rejoindre et les aider, pour que leurs amis burkinabés aient les ressources nécessaires pour subsister et développer leur province.



Distribution de sacs de riz et de mil (céréale), financée par le comité de jumelage La Clusaz, aux villageois de Pama



Aravis Kompienga

Pour plus d'informations – contact :
Bernard Giguet
Président de l'association

Mail : Aravis.kompienga@free.fr
Site internet : www.araviskompienga.fr

• LA CHORALE DE LA PAROISSE

La chorale paroissiale, dirigée par Colette Collomb-Clerc et Françoise Agnellet, est composée d'une trentaine de personnes, hommes et femmes. Depuis deux ans, Cyrille Bourgeon, organiste, a rejoint la chorale, qui anime toutes les messes dominicales et les célébrations des funérailles.

Tous les étés, accompagnée de la chorale des anciens, d'un groupe d'enfants et de jeunes, du quatuor Aquarelle, elle offre deux concerts toujours appréciés par un chaleureux public.

La chorale recrute ! Si vous aimez chanter, si vous voulez rejoindre un groupe dans une ambiance conviviale, la chorale de la paroisse vous accueillera avec joie !



Pour plus d'informations – contact :

Marie Claude Pollet-Villard
Présidente de la Chorale

Mail : jnpvmc@hotmail.com

• L'ASSOCIATION DU PÊLE COWORKING

Alors que l'association Le Pêle Coworking – qui propose un espace partagé de travail et des services – a fêté en décembre 2022 son 5^{ème} anniversaire, la structure fait un bilan positif. Elle continue de rendre service à bon nombre d'entrepreneurs locaux, d'habitants, de visiteurs touristiques, en répondant à chaque fois à leurs besoins, qu'il soit de court, moyen ou long termes. Elle accueille ainsi de plus en plus de coworkers, promeneurs (occasionnels) ou randonneurs (réguliers ou abonnés) : en 2022, environ 450 usagers sont venus au Pêle (toutes activités confondues, hors Poste), du coworker qui vient tous les jours au simple service de reprographie.

L'Agence Postale, quant à elle, a été ouverte 47 semaines dans l'année, pour 1500 heures d'ouvertures en continu et réparties selon la saison. Malgré toutes ces avancées, les ressources sont encore insuffisantes pour équilibrer les comptes et une année 2023 un peu tendue est à prévoir, avant un retour à l'équilibre, espéré en 2024.

L'association est donc dans une phase active et attractive, pour faire connaître les activités du Pêle, en tissant encore plus de liens avec les acteurs et habitants du territoire pour permettre de nouvelles possibilités d'usages.

Enfin, l'association collabore avec la Mairie pour le développement du Bouillon, tiers-lieu du village de La Clusaz, en accueillant certains ateliers et en contribuant ainsi à la vitalité de la programmation du tiers-lieu, avec une sensibilité autour de l'emploi et des nouveaux modes de travail.

C'est en reconnaissance de ce large spectre de services rendus aux usagers, basé sur des valeurs fortes, que Le Pêle Coworking a été la première structure du territoire de la CCVT à avoir obtenu l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) et œuvre quotidiennement au développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), en partenariat avec la CCVT.



Pour plus d'informations – contact :
Le Pêle Coworking – 97, route de l'Étalle
Tél. 04 50 11 45 95
Mail : contact@lepelecoworking.com

• LE CLUB DE PATCHWORK

Cette année encore, le club de patchwork a repris ses activités manuelles début septembre 2022 au Hameau des Alpes.

Motivés plus que jamais, les membres du club ont participé à plusieurs actions caritatives : aide à la préparation de repas lors du festival Radio Meuh, sous la direction du dynamique Didier Périllat, ou encore la réalisation – pour Octobre Rose – de coussins en forme de cœur pour apaiser les douleurs des femmes suite à une opération du cancer du sein. C'est la troisième fois que le club offre ces cœurs à l'hôpital d'Annecy et, cette année, au CHAL de Contamine sur Arve. Et pour finir, les membres du club se sont également impliqués, une journée entière, à la banque alimentaire U Express. Chaque année, les membres de l'association se donnent un challenge à réaliser : pour 2023, ce sera "un Granny Squares"... à vous de trouver à quoi cela correspond. Réponse et photo dans le prochain Bulletin !



Pour plus d'informations – contact :
Sylvie Pollet
Mail : sylviep@dbmail.com



• LES PLACOS

L'année 2022 a été, pour le club des placomusophiles (collectionneurs de plaques de muselets de Champagne) de La Clusaz et ses 180 adhérents, l'occasion de **fêter ses 10 ans d'existence**. Au programme : deux jours de fête (le samedi, la bourse, et le dimanche, le repas spectacle de l'anniversaire du club), un beau succès en chiffres (370 repas servis sur les deux jours), trois hôtels de la station complets (très tôt), pour loger les nombreux collectionneurs des différents clubs de France, Belgique et Luxembourg et les hôteliers restaurateurs ont apprécié le remplissage à 100% de leurs établissements en cette période de début octobre. La bourse 2022 restera un beau souvenir et une belle réussite, grâce aux nombreux bénévoles, qui ont œuvré pour l'événement.

Les rendez-vous et les dates pour 2023 sont déjà mises au calendrier pour le club :

- le dimanche 14 mai : Assemblée Générale (AG), réunion échanges capsules sur la journée avec repas ;
- le samedi 15 juillet : réunion échanges capsules sur la journée avec repas ;
- et le dimanche 1^{er} octobre : la grande bourse du club.



Pour plus d'informations – contact :

Président : Patrick Lacombe
Tél. 06 26 62 15 88

Trésorière : Noëlle De Marteleir
Tél. 06 11 90 09 13

Secrétaire : François Rasselet
Tél. 06 30 49 91 44

Mail du club : lesplacosdelaclusaz@gmail.com

• LE CLUB DES ANCIENS

« Le Club des anciens », après deux années fragilisées par la situation sanitaire, a repris ses activités. Pour le bonheur des aînés du village, des moments d'échange sont organisés tous les jeudis après-midi, pour des jeux de société et petits goûters.

Le club organise un goûter avec bûche de Noël pour ses adhérents et une sortie au cours de l'année (dans le Jura, l'automne dernier), ainsi que deux repas conviviaux.

Le Comité souhaiterait accueillir de nouveaux membres, pour que perdure la vie du club.



Pour plus d'informations – contact :

Marie Claude Pollet-Villard
Présidente du Club

Mail : jnpvmc@hotmail.com

• LE BRIDGE CLUB ARAVIS

Bienvenue au Bridge Club Aravis ! Le club est situé au cœur du village, au 15, route de l'Étalle.

Il dispose d'une belle salle accueillante, accessible par ascenseur, au 3^{ème} et dernier étage, spacieuse et bien éclairée : elle permet aux membres (53 membres, dont 29 licenciés en 2022) de disputer des tournois homologués auprès de la Fédération Française de Bridge, à laquelle il est affilié. Le club utilise un matériel moderne (Bridgemates) et offre des conditions de jeu confortables. Il y a donc deux tournois par semaine, toute l'année, mais aussi : un festival en été (le prochain, le 6 août 2023) ouvert à tous les licenciés, des stages de perfectionnement de trois jours chaque trimestre (dont un qui a eu lieu fin janvier 2023), des cours d'initiation prévus pour les nouveaux joueurs, une sortie annuelle d'une semaine ouverte aux membres du club (en septembre)... et surtout, toute l'année, de la bonne humeur et une convivialité, qui renforcent l'amitié de ses membres et font la joie des joueurs de passage qui, à l'occasion, partagent le verre de l'amitié et font ainsi plus ample connaissance, dans une atmosphère détendue et sympathique.

Bref, un club qui vous accueillera les bras ouverts, que vous soyez débutant ou confirmé, et qui n'attend que votre visite, donc : à bientôt !



Pour plus d'informations – contact :

Mme Monique Cohade
Tél. 06 45 33 59 45

• LA LAITUE ET LA LIMACE

Partie de l'envie de plusieurs familles d'avoir un petit coin de terre à cultiver à La Clusaz, l'association La Laitue et La Limace est l'association des jardins bios de La Clusaz et a été fondée en 2012. C'est une association qui regroupe à ce jour douze familles.

Grâce à la Mairie qui a mis un terrain à disposition, l'association permet aux familles habitant La Clusaz et ne disposant pas d'un terrain cultivable, de profiter d'un carré de terre où faire pousser choux, carottes et petits pois... L'association s'est voulue, dès sa fondation, la plus respectueuse possible de la Nature et a inscrit dans ses statuts le principe d'une culture uniquement en « biologique », et au maximum naturelle, avec uniquement des graines ou des plants « bios », et sans engrais ou de pesticides non naturels.

Les bonnes vieilles méthodes sont donc à l'honneur : purin d'ortie maison, marc de café ou coquilles d'œufs contre les limaces, production d'engrais avec un composteur, enrichissement de la terre avec du fumier de cheval, vache ou mouton (tout ce qui est à disposition aux alentours !)... Et les conseils et astuces s'échangent volontiers entre jardiniers ou sont récupérés auprès des "anciens", autour d'un petit café au comptoir.

Chaque année, du mois de mai au mois de novembre environ, les jardins sont en pleine ébullition sur le terrain du Gotty, juste derrière la chapelle. L'association organise parfois des actions auprès de l'école ou dans le village et peut organiser des visites sur demande. Des terrains sont régulièrement disponibles, alors n'hésitez pas à les contacter si la binette vous démange !



Pour plus d'informations – contact :

Mail : laituelimace@gmail.com



• L'ASSOCIATION GYM ET DANSE

Née en septembre 1998, l'Association Gym et Danse rassemble une trentaine d'adhérents, adultes de tout âge, dans une ambiance sportive et conviviale.

Sont organisés des cours de Gym Pilates, Gyrokinesis®, Barre au sol, encadrés par un professeur diplômé et certifié dans ces disciplines, tous les lundis, Salle Sainte Thérèse.

Nouveauté : cette année, l'Association propose un cours Pilates pour les Seniors, qui a un grand succès.



Pour plus d'informations – contact :

Tél. 06 15 18 70 55

Mail : associationgymetdanse@gmail.com

• L'ASSOCIATION DU LAC DES CONFINS (ALC)

Le Défi Foly, d'hier à aujourd'hui, des générations de folie ! L'histoire commence dans les années 80... À l'époque, Pierre Goy et Denis Chevalier, une équipe d'amis passionnés « un peu barrés » s'amuse à tester toute sorte de glisse sur leur terrain de jeu préféré : les Confins.

Après avoir organisé des rallyes sur glace et des « lancers de fer à repasser », une nouvelle idée les taraude : traverser le lac des Confins à ski ! C'est ainsi que, début mai 86, sous une tempête de neige, une vingtaine de coureurs s'élancèrent sur la pente raide pour glisser sur le lac et son eau glacée. Le Défi Foly était né. Le Défi du 1^{er} mai 1987 pris même des allures de compétition internationale, avec une centaine de concurrents et des milliers de spectateurs ! 10 ans plus tard, alors que les records s'enchaînent, mais que le grail de la traversée n'a toujours pas été atteint, l'ampleur de l'événement est telle qu'il a fait le tour du monde médiatique. Pour plus de professionnalisme, le Club des Sports reprend son organisation en 1996, pour faire vivre et rayonner le Défi Foly pendant plus de 20 ans, avant qu'il ne passe le relai de l'organisation en 2018 à l'association du Lac des Confins (ALC).

L'Association du Lac des Confins, c'est une équipe de passionnés, toujours un peu fous, mais néanmoins très professionnels. C'est un groupe de jeunes et de moins jeunes, rassemblés par la volonté de pérenniser cette manifestation incontournable et décalée, dans l'ADN du village.

C'est aussi l'opportunité de faire naître de nouveaux talents à La Clusaz, de permettre aux générations de s'exprimer, de créer et d'inventer, à travers cet événement mythique, et de vivre des moments uniques. Nos dernières actions : l'organisation de trois éditions du Défi Foly (deux annulations à cause de la crise sanitaire), création de merchandising et de soirées festives, avec le souhait de développer l'activité autour du lac des Confins, à travers des actions de bénévolat, des projets sportifs ou culturels, tout en préservant ce lieu naturel et exceptionnel. Les objectifs pour 2023 : être très présent lors du carnaval du village, développer la future édition du Défi Foly et recruter de nouveaux bénévoles !



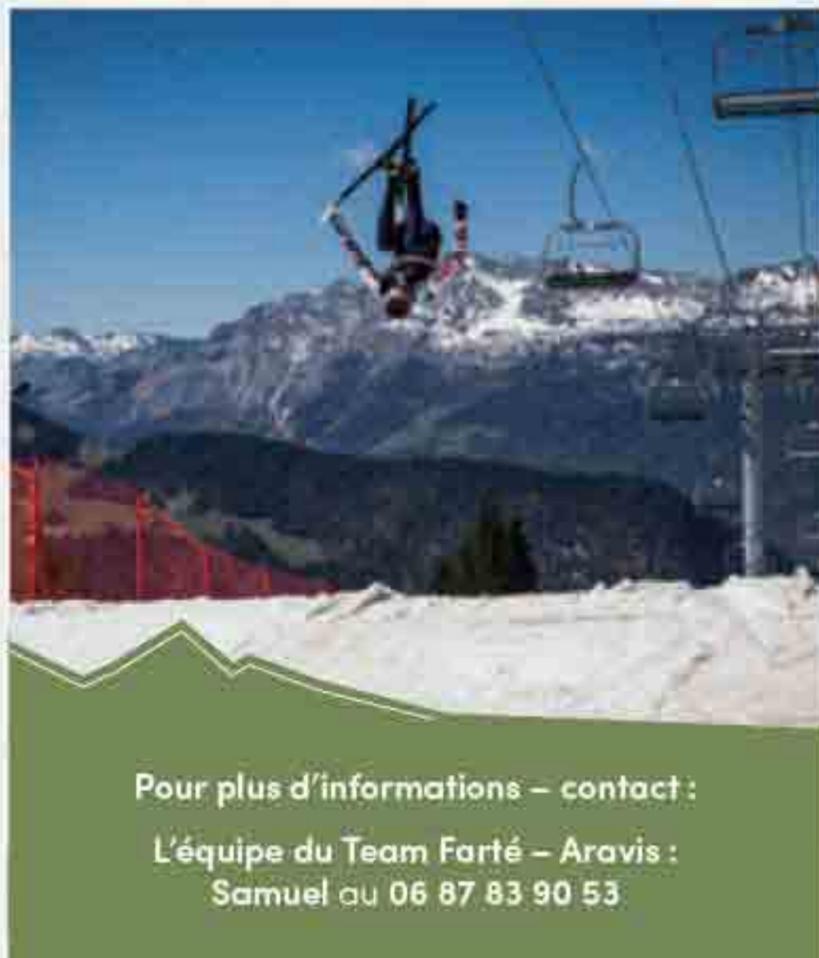
• LE TEAM FARTE – ARAVIS

Le Team Farté – Aravis est une association qui a vu officiellement le jour en 2018 et qui a pour vocation de soutenir les skieurs de la vallée, en particulier les fondeurs et les biathlètes.

L'idée est née dans la tête de quelques jeunes qui, en voyant le « Fan Club Grand-Bo » et le « Fan Club Robin Buffet » soutenir leurs champions sur les courses de ski alpin, se sont dit : « et pourquoi pas nous ? ». Après la Coupe du Monde de ski de fond à La Clusaz en décembre 2016, où tout le village s'est rassemblé derrière son champion Gérard Agnellet, la joyeuse équipe décide de ne pas en rester là et se déplace alors sur d'autres courses de ski de fond, en France et en Europe. Les années passent et les copains « du club » ou « du collège » sont désormais « Champion du Monde Junior », « Champion du Monde Jeune » et même « Médaille Olympique » ! L'association s'agrandit, tout en gardant la même envie de rassembler et fédérer les énergies de tous les Aravis. Aujourd'hui, le Team Farté compte plus de 80 adhérents et rassemble une communauté variée autour des champions de La Clusaz et du Grand-Bornand et où l'on peut retrouver leurs amis, parents, coaches... En bref, tous ceux qui suivent de près ou de loin le milieu nordique dans les Aravis.

En avril 2022, le Team Farté a organisé, avec le soutien de la station de La Clusaz, un événement unique en France : **La Boarder Line** ! Le principe est simple : les participants s'élancent par 4, en ski de fond... dans un tracé de skicross avec sauts, virages relevés et un profil uniquement descendant !

L'idée pouvait paraître rocambolesque, mais l'événement a été une franche réussite, avec 96 participants (dont 4 médaillés olympiques), 600 spectateurs et une belle journée de fête sur les pentes du Crêt du Merle. Et n'hésitez pas à suivre les prouesses de nos Béliers, qui portent haut les couleurs du village sur les compétitions de l'hiver : Hugo Lapalus, Jules Chappaz, Théo Schely, Gérard Agnellet, Simon et Félicie Chappaz... La liste est trop longue pour tous les citer, mais c'est bon signe : La Clusaz connaît une génération de fondeurs dorée et ce n'est pas près de s'arrêter !



• L'ASSOCIATION L'AMICALE DES PISTEURS SECOURISTES DE LA CLUSAZ

Le service des pistes a 60 ans ! En 1962, c'est le maire de l'époque, Yves Pollet-Villard qui, au vu de la fréquentation grandissante de la station, ressent la nécessité de créer un service des pistes. Devenu indispensable au fil des ans, ce service, qui regroupe aujourd'hui 45 hommes et femmes, tous diplômés du PSE2 (Premier Secours de Niveau 2) équipés d'une trousse de secours individuelle pour les premiers soins, d'une radio, du matériel indispensable pour la recherche de victimes d'avalanches et du matériel d'immobilisation et de réanimation (oxygène et défibrillateur), sont en quelques sortes les anges gardiens du domaine skiable.

Certains accèdent également à des formations d'artificier (utilisation des explosifs pour le déclenchement préventif des avalanches), d'observateur nivo-météo (observation de la qualité de neige et des relevés météo) et aussi de maître-chien d'avalanches. Présents également en été, une quinzaine d'entre eux assurent l'entretien des sentiers pédestres et le secteur VTT.

Afin de fêter dignement ses **60 ans d'existence**, la grande famille du service des pistes s'est retrouvée, en présence du Maire et de quelques élus, des anciens et nouveaux directeurs, autour d'un repas servi à l'hôtel Beaugard, le samedi 10 septembre.



Pour plus d'informations – contact :

Emmanuel Maistre
Président de l'Amicale des pisteurs

• ASSOCIATION GESTION SKI NORDIQUE (AGSN)

Bilan de la saison écoulée 2021/2022 :

La fréquentation fut en hausse de 19% par rapport à la saison 2019/2020 (toute comparaison avec 2020/2021 ne serait pas raisonnable, du fait de « l'année COVID » exceptionnelle).

Sur la moyenne des trois dernières saisons hors 2020/2021, l'augmentation a atteint 31%, confortant ainsi la progression régulière du nombre de pratiquants.

Concernant les événements, l'AGSN a activement épaulé le Club des Sports dans l'organisation du Grand prix de fond, de la course FIS SAMSE, ainsi que du Béliet Blanc.

Nouveautés :

Dans le cadre du plan nordique départemental 74 et en collaboration avec la Mairie, de nombreuses améliorations ont pu déjà être réalisées cet hiver 22/23, tant sur le plan de la communication, que sur la maintenance des pistes. Voir le détail en page travaux.

Prévisions pour cet hiver 2022-2023 :

Malgré un bon début de saison, avec une augmentation des ventes en lignes de près de 20%, le retard de la neige en début de saison a fragilisé le manteau neigeux.

Des ajouts de neige de snow-farming ont permis au site de rester ouvert partiellement, mais en pratiquant des tarifs réduits, ce qui bien entendu impactera les recettes, qui devraient être inférieures à la saison dernière.

Projets :

Dans un souci permanent d'amélioration de l'offre et des services, et toujours dans le cadre du Plan Nordique Départemental 74, la rénovation du chalet d'accueil est en cours d'étude ainsi qu'une mise aux normes et réfection de l'installation de neige de culture pour plus de production avec moins de consommation d'eau et d'électricité.

Concernant les pistes une matérialisation de leur départ et un adoucissement de pentes de certaines d'entre elles est à l'étude.

Vie interne de l'association :

Pour rappel, toutes les personnes possédant un nordic pass ont la possibilité de devenir membre de l'AGSN, moyennant une cotisation symbolique de 1 €.



Pour plus d'informations – contact :

4777, route des Confins - 74220 LA CLUSAZ

Mail : agsn@laclusaz-nordic.com

Site internet : www.laclusaz-nordic.com

• LE CLUB DES SPORTS

Après deux années tumultueuses liées à la crise sanitaire, 2023 s'annonce comme une année complète avec beaucoup d'activités pour le Club des Sports de La Clusaz.

Si beaucoup d'événements ont été annulés les années précédentes, cette année sera le rendez-vous de l'ensemble des challenges sportifs que le Club organise. Pas moins de trois « Béliet » (Béliet Blanc, Béliet VTT, Béliet Trail & Rando) marquant ainsi le positionnement de la marque « Le Béliet » comme un passage obligatoire pour tous les amoureux de sports outdoor dans les Aravis et plus de 25 compétitions sportives organisées, toutes disciplines confondues, confortant ainsi La Clusaz comme un Club formateur et expérimenté dans le sport de haut niveau.



Avec 22 athlètes soutenus par la station (dont 16 en équipe de France de leur discipline) et une relève de 34 jeunes au Comité Mont Blanc, le Club des Sports de La Clusaz a su, non seulement **garder sa position dans les groupes élites avec des résultats en 2022 et déjà en 2023 et aussi préparer l'avenir avec nos espoirs pour rester dans le peloton de tête dans les années à venir.**

À ce jour, ce sont près de 650 adhérents sur 12 disciplines sportives qui sont encadrés par une équipe composée de 12 personnels sédentaires, 19 coachs et intervenants professionnels et un conseil d'administration de 36 personnes bénévoles, pour proposer un projet sportif tourné autour de la solidarité, l'amour du sport et le dépassement de soi, l'engagement envers le handicap et le sport féminin.



Mais Le Club des Sport de La Clusaz, c'est aussi – en remerciement du soutien de tous – un engagement de tous les jours envers la Commune et ses habitants. Le Village d'Enfants toute l'année, ainsi que la base de loisirs l'été, seront encore pilotés cette année par le Club des Sports. Et le périscolaire a ouvert les mercredis ses portes pour accueillir les enfants du village. La mission de service public, que le Club des Sports a accepté depuis de nombreuses années, reste intacte et continue à évoluer pour le bien-être de tous les petits Cluses.

Le Club de Sports remercie, à ce titre, Marie Noëlle Pollet-Villard, qui a pris une retraite bien méritée le 31 décembre 2022, après plus de 15 années passées au service du périscolaire à l'école de La Clusaz. Félicitations pour sa carrière, où l'amour des enfants et la générosité ont toujours primé sur tout le reste.



LE FONDS CHAMPIONS :

En novembre dernier, le Président du Club des Sports Didier Galland, le Président de l'Office de Tourisme David Perillat et Monsieur le Maire Didier Thévenet, ont lancé la création du « fonds champions ».

L'objectif ?

Mobiliser les acteurs économiques de La Clusaz pour apporter des moyens financiers supplémentaires – aux aides déjà apportées par les trois entités – aux 22 athlètes de haut niveau, susceptibles d'être aidés par ce nouveau dispositif, pour contribuer au bon déroulement de leurs carrières respectives (avec de nombreux frais liés aux déplacements, entraînements, matériel...).

Le cap, au-delà de la perspective des JO de Milan Cortina en 2026, est de continuer d'écrire l'histoire des grands champions du village.



Quelques athlètes étaient présents à l'occasion du lancement du Fonds Champions.

Pour plus d'informations – contact :

Didier Galland
Président du Club des Sports de La Clusaz

Club des Sports La Clusaz
125-127, route de l'Étale - 74220 La Clusaz

Mail : info@club-laclusaz.com
Tél. +33 (0)4 50 32 69 50

• L'ÉCOLE DU SKI FRANÇAIS - ESF - DE LA CLUSAZ

Les « pulls rouges » de La Clusaz sont bien plus que des vendeurs de virages... L'ESF La Clusaz - un acteur de la vie du village - a aussi un rôle social. « On veut contribuer à la vie locale, à fixer les populations dans le village », affirme son directeur, Jérôme Pessey. C'est pourquoi elle encadre gratuitement, pendant tout l'hiver (hors vacances), les séances de ski scolaire, avec quatre ou cinq moniteurs mis à disposition des élèves de la grande section de maternelle au CM2, en alpin et en nordique. C'est Yves Pollet-Villard, Maire de La Clusaz de 1961 à 1981, qui avait mis cela en place pour que les jeunes du village sachent skier.

L'ESF de La Clusaz propose aussi des formules à la saison (les mercredis, samedis et/ou dimanches), à destination des enfants (dès 3 ans et demi) comme

des adultes, en alpin, nordique, snowboard, freeride ou freestyle, pour les gens de la région, avec un tarif préférentiel : 8 € de l'heure, au lieu de 15 €. 800 personnes sont concernées chaque hiver. Les pulls rouges de La Clusaz sont également partenaires du Club des Sports de la station, et offrent des journées d'encadrement pour les licenciés.

L'ESF accompagne aussi chaque hiver une dizaine de jeunes qui postulent pour devenir moniteurs, avant le test d'entrée ou lors de la suite de leur cursus, avec un entraînement spécifique, sur toute la saison ou pour des stages de quelques jours. Derrière toutes ces initiatives, un seul leitmotiv : faire partager la passion du ski et de la montagne aux vacanciers et aux gens du coin, notamment les jeunes. En Avril 2022, l'ESF de La Clusaz s'est brillamment distinguée en remportant la victoire par équipe au Challenge national des Moniteurs : historique !



Pour plus d'informations – contact :

Jérôme Pessey
Dir. de L'École du Ski Français
de La Clusaz

ESF - 9, Chemin de la Croix
74220 La Clusaz

Mail : info@esf-laclusaz.com
Tél. +33 (0)4 50 02 40 83

• L'ÉCOLE DE SKI ET DE SNOWBOARD ESI

Présente à La Clusaz depuis plus d'une trentaine d'années, l'École de Ski et de Snowboard ESI, située en-haut du village, a su rester une petite structure à taille humaine, reconnue dans le village. Ce groupe de moniteurs, diplômés d'état, a toutefois su se diversifier dans une ambiance toujours très sympathique.

Dans les premières années, il y avait les longues après-midis, en tout petits groupes de snowboarders et de skieurs, avec le chocolat chaud à l'arrivée au Champ-Bleu. Cela permettait une réelle progression des élèves, avec une vraie découverte du domaine skiable. Puis, cette école - qui ne disposait pas de jardin d'enfants - a été la première à emmener les tout-petits vers les sommets, afin d'y trouver la meilleure neige. En proposant des cours plus longs, mais entrecoupés d'un petit goûter, les monitrices et moniteurs voient les « bout'chou » revenir enchantés et avec « la banane ». C'est une vraie expédition pour eux.

Depuis quelques années et quand les conditions le permettent, un igloo pouvant accueillir une trentaine

d'enfants prend forme. Les enfants adorent ! Les monos « en bleu » organisent, tous les jeudis soirs des vacances scolaires, une descente aux flambeaux pour tous les enfants, qui se passe sur la petite piste des Riffroids. Avec le chocolat chaud et surtout « la souris », la mascotte de l'école qui côtoie tout ce petit monde, l'ambiance est festive et conviviale.



Pour plus d'informations – contact :

Philippe Bothorel, Directeur de l'ESI

ESI LA CLUSAZ

17, passage des Novalles - 74220 La Clusaz

Mail : info@esi-laclusaz.com
Tél. +33 (0)4 50 32 66 05



CHAPITRE 5 VIE LOCALE

SÉCURITÉ DU VILLAGE

LES SAPEURS- POMPIERS DE LA CLUSAZ

En 2022, c'est un record total de 475 interventions (10 incendies, 404 secours à personne, 33 accidents de la route et 28 opérations diverses) qui ont été réalisées sur la Commune de La Clusaz, mais aussi en renfort sur Saint-Jean-de-Sixt, Le Grand Bornand, Merdassier, La Giettaz, et ce, par les 26 femmes et hommes de la caserne de La Clusaz, qui s'organisent pour pouvoir se relayer 24h sur 24, 7 jours sur 7.

Cela représente sur l'année en moyenne entre 800 et 1000 heures d'astreintes effectuées par chaque pompier du village.



Un voyage de cohésion a eu lieu au Monténégro – planifié en général tous les deux ans, avec l'Amicale des Pompiers – en mai dernier, permettant de réunir jeunes et anciens, sur une semaine de découverte de ce pays, entre différentes activités, sportives ou culturelles.

Une « journée portes ouvertes » a également été organisée à la caserne en juin, donnant l'occasion d'accueillir plus de 100 visiteurs, informés ainsi sur le travail des pompiers, avec au programme une visite de la caserne, l'explication des véhicules, un atelier secourisme ou encore un stand documentation.

Le bal du 13 juillet – après la démonstration et le défilé traditionnel dans le village – a encore été un grand succès cette année, toutes les conditions étant réunies pour que cet événement soit une réelle réussite.

Pour la deuxième année consécutive, les pompiers de La Clusaz ont eu à cœur de soutenir la cause d'Octobre Rose – qui sensibilise au dépistage du cancer du sein – en montant illuminer le sommet de l'Aiguille du Calvaire, dans le cadre des sommets illuminés par des pompiers hauts-savoyards.

Enfin, les plus petits ne sont pas oubliés : l'école et la crèche ont eu la chance de pouvoir accueillir certains pompiers lors de visites programmées dans l'année. Pour l'école, il s'agit de moments d'échange et d'initiations au secourisme, adaptées selon les âges, en prévention et pour la découverte des gestes de premiers secours.

Les pompiers remercient les habitants pour leur accueil si sympathique lors de leur traditionnel passage pour les calendriers.

Et bien sûr, ils continuent de recruter tout au long de l'année : n'hésitez pas à pousser la porte de la caserne pour aller à leur rencontre.

LES MÉDAILLES

Jordane Pollet :

médaille d'honneur niveau bronze pour 10 ans de service.

LES NOMINATIONS

Jordane Pollet, nommé Sergent-Chef

Anthony Laplace, nommé Caporal

Sarah Maistre, nommée Caporale



LES NOUVELLES RECRUES



Romain Roy



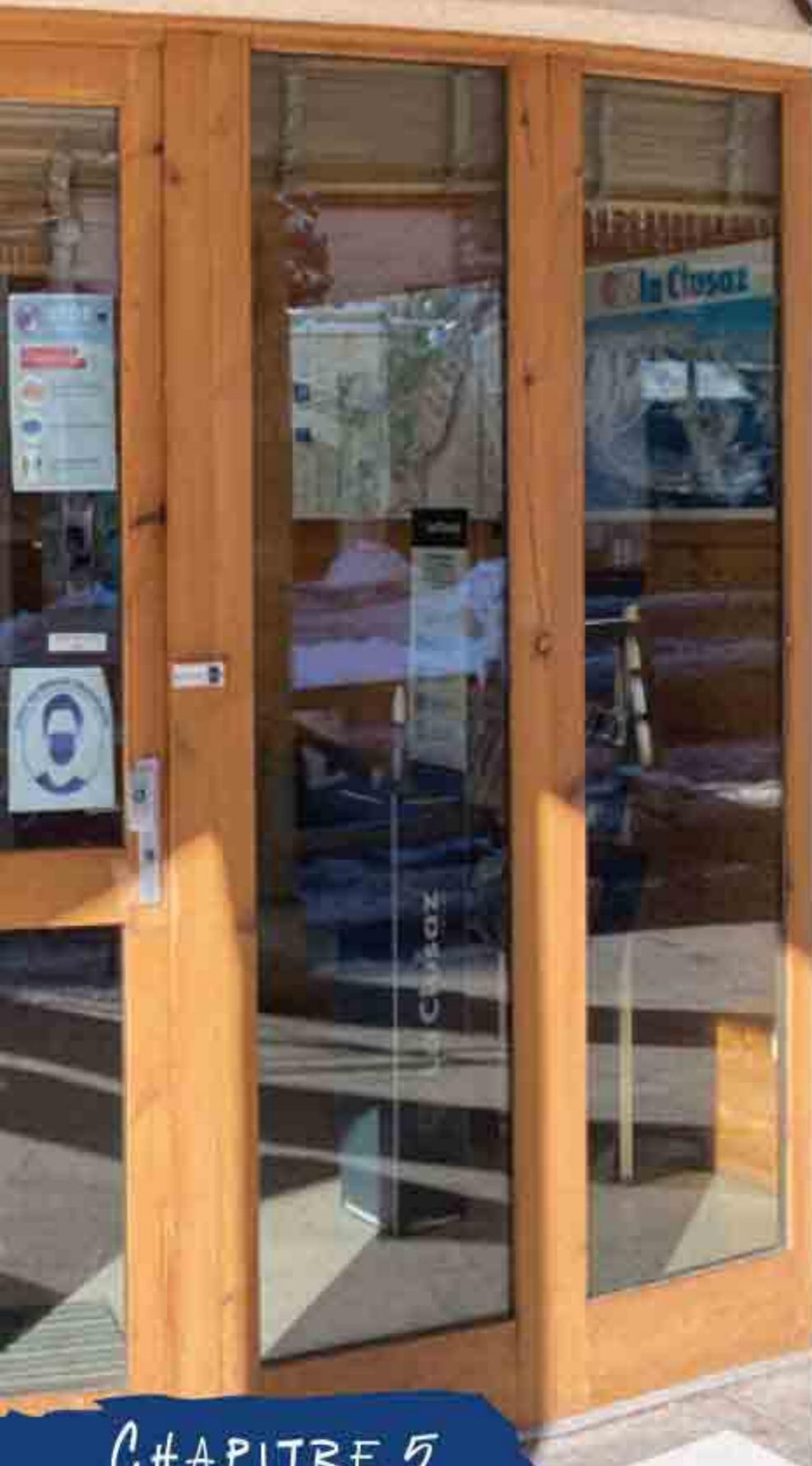
Quentin Caron



Tom Chauveau

Pour plus d'informations :
philippe.agnellet@sdis74.fr

MUNICIPALE



LA POLICE

• NOUVELLE DIRECTION

Vincent Galgani est devenu le nouveau chef de la Police Municipale, suite au départ en retraite de Jean-François Perrono. Alexandre Lavarte a été recruté en tant qu'adjoint du chef de poste depuis le 4 janvier 2023.

• LA LOI MONTAGNE : LES ÉQUIPEMENTS NEIGE

La Loi Montagne, entrée en vigueur au 1^{er} Novembre 2021, oblige désormais toute personne circulant sur les routes de Haute-Savoie à équiper son véhicule à quatre roues de quatre pneus hiver, ou d'équipements neige (type chaînes ou chaussettes à neige), du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année.

Cette loi est fixée par le décret n° 2020-1264 paru au Journal Officiel le 16 octobre 2020, relatif à l'obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale. Il s'agit d'améliorer la sécurité des usagers et la circulation sur les routes des régions montagneuses lors des conditions hivernales. Une signalisation indique aux usagers de la route, les zones et les sorties de zones montagneuses, où l'obligation d'équipements hivernaux s'applique. Plus d'informations sur :

www.service-public.fr

• LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LE BRUIT

Pour rappel si besoin, le centre du village est soumis à une réglementation « zone de rencontre », qui limite la vitesse à 20 km/h et favorise ainsi la circulation des piétons, qui reste prioritaire sur tout véhicule.

Merci d'être vigilant sur cette loi du code de la route, pour le bien de tous, notamment la nuit ou sur les zones non éclairées.

La vitesse est limitée, de l'entrée du village (rond-point de l'Ars) au parking Perrière (bowling), à 30 km/h, sachant que le reste des voies est limitée à 50 km/h.

Limiter la vitesse permet également de réduire le bruit lié à circulation rapide, mais aussi les gaz à effet de serre.

Bien sûr, ne pas hurler son bonheur à 4h du matin... contribue au bonheur de tous (ne pas hésiter à faire passer le message) 😊, en pensant aux acteurs de la station qui se dévouent très tôt le matin pour que le village soit prêt à accueillir tout le monde dans de bonnes conditions.

CHAPITRE 5
VIE LOCALE

SÉCURITÉ DU VILLAGE

• RÉFLEXES À ADOPTER FACE AUX CHIENS DE PROTECTION DE NOS TROUPEAUX

Lors de vos promenades, en randonnée ou en VTT, il se peut que vous (ou votre famille ou amis en visite) vous retrouviez face à des troupeaux de moutons ou encore de chèvres, mais aussi face à leur « ange gardien », le chien de protection, véritable partenaire et aide précieuse pour le berger ou l'éleveur. Le chien a pour mission, comme son nom l'indique, de protéger les animaux sur lesquels il veille avec attention jour et nuit (avec des nuits parfois agitées).

Il faut donc garder ses distances et éviter de s'approcher des animaux du troupeau, sans jamais rentrer dans le parc, car sinon le chien peut interpréter cela comme une intrusion ou une menace pour « son » troupeau, c'est-à-dire « son territoire ». D'où, parfois, des aboiements pour vous intimider et une présence soudain imposante, en mode – avant tout – dissuasion. Si le chien arrive face à vous pour vous « contrôler », il suffit d'adapter votre comportement : **restez calme** – le plus possible – pour le rassurer. Il faut éviter des gestes brusques ou menaçants, mais aussi éviter de courir ou de crier à l'approche de troupeaux.



Et si vous êtes en vtt ou vélo, descendez-en et poussez-le doucement. Si vous avez un chien avec vous, **tenez-le en laisse** : il est obligatoire de tenir son chien en laisse, y compris dans les pâturages. Gardez-le à vos pieds et ne le prenez pas dans vos bras. Dans tous ces cas, arrêtez-vous (avant de vous éloigner tranquillement) : cela permet au chien de vous identifier.

La solution la plus simple est donc de contourner au maximum l'aire de pâturage ou de repos des troupeaux, avec une seule consigne : dérangez le troupeau (et donc le chien) le moins possible et restez zen si le chien vient vers vous. Ensemble, respectons le travail des bergers et la tranquillité des animaux, pour mieux partager la montagne et l'alpage, entre tourisme et pastoralisme.



• LA POLICE EN VTT ÉLECTRIQUE

La Police Municipale est dotée, depuis le début de l'été 2022 et dans le cadre de la démarche sur la mobilité dans le village (évoquée en début de Bulletin), de deux VTT électriques, permettant le déplacement sur diverses interventions, notamment sur nos espaces protégés en montagne.

Soucieux de préserver le service de proximité,

la Police Municipale est ouverte, en saison, 7J/7, de 8h30 à 12h et 14h à 18h30.
Les bureaux de la Police Municipale sont situés au 15, route du Col des Aravis

Tél. 04 50 32 65 22

Mail : police.municipale@laclusaz.fr



FACE NORD

Photo Pisteurs secouristes de La Clusaz

CHAPITRE 6

AMÉNAGEMENT MONTAGNE

REMONTÉES
MÉCANIQUES
PISTES

• RISQUE AVALANCHE TRAVAUX DE SÉCURISATION DES PISTES DE SKI ALPIN

Afin de continuer à sécuriser notre domaine skiable, les équipes de pisteurs secouristes ont réalisé cet été des travaux de protection contre le risque avalanche sur les secteurs de l'Aiguille et de l'Étale. D'autres chantiers seront réalisés au fil des années, notamment sur le secteur de Balme.

En quelques chiffres : 40 rondins de bois, 525 m de câble posés, 24 jours de travail.



ÉTALE

• TRAVAUX DE REPROFILAGE DE LA PISTE GUY PERILLAT

Cet automne ont eu lieu les travaux de piste sur le mur de la Taillat, sur la piste Guy Périllat.



Ils ont ainsi permis la réduction de la difficulté de ce passage approchant le niveau rouge, par un élargissement en partie haute et une diminution du pourcentage de pente. Une piste de niveau bleu est désormais proposée sur toute sa longueur.





Montant des travaux :

Terrassement et réseaux : 471 924 € TTC
Perillat TP

Équipements neige de culture : 67 631 € TTC
Technoalpin

Maître d'œuvre : ABEST Ingénierie

• AMÉLIORATION DE LA SIGNALÉTIQUE SUR LE DOMAINE SKIABLE

Dans le cadre d'un plan d'innovation visuelle sur plusieurs années, afin d'améliorer le parcours client, le service des pistes a mis en place deux nouveaux panneaux de plan de pistes sur le secteur de l'Étalle et de l'Aiguille ; ce dernier est équipé d'une dalle LED, afin de diffuser des informations en temps réel sur le domaine skiable.



• POSTE DE SECOURS DU SOMMET DE BEAUREGARD

Afin de faciliter le travail de nos équipes et d'accueillir la clientèle dans les meilleures conditions, que ce soit l'hiver ou l'été, un nouveau poste de secours est en cours de construction à l'arrivée de la télécabine de Beauregard.

Composé d'une zone de stockage en sous-sol, d'une zone d'accueil et de soins aux clients blessés au rez-de-chaussée, ainsi que d'une salle de repas pour les équipes, ce nouvel équipement sera opérationnel pour l'été 2023.



• AMÉLIORATION DES PISTES VTT

Dans le cadre de son schéma directeur de diversification et faisant suite aux préconisations du schéma directeur VTT initié par la Commune de La Clusaz, deux nouveautés importantes sont venues étoffer le Bike Park :

1 - La reprise de la piste bleue du Loup, fortement dégradée, peu accessible : elle est aujourd'hui l'image du futur développement à destination de la clientèle débutante du Bike Park ;

2 - Une piste verte de VTT a été créée sur le secteur du bois du Plan, afin de séparer les flux de piétons issus du secteur du Bossonnet et les flux VTT issus du bois de la Motte, toujours dans un souci de sécurité de tous sur ce secteur très fréquenté.

Un travail est également mené à des améliorations sur les pistes de la Ferriaz et de la Grenèche.



Montant des travaux réalisés en 2022 :
146 865 € TTC

Montant global du programme de travaux :
361 200 € TTC

**Subvention du Département
de la Haute-Savoie au travers du Plan Alpin :**
90 300 € soit 30% du montant de travaux

Entreprise : ALL TRACKS concept
Maîtrise d'œuvre : service des pistes

• REMONTÉES MÉCANIQUES-SATELC

La SATELC est un des moteurs économiques de La Clusaz. Mais au-delà d'être au service de son territoire, les missions de la SATELC et sa raison d'être se concrétisent par trois enjeux majeurs.

1) SA SENSIBILITÉ ÉCONOMIQUE

Dans l'attente de la réalisation de futurs projets structurants, la SATELC travaille en permanence sur l'amélioration du service et du parcours clients : la rénovation de la salle de pique-nique du P'tit Loup et des toilettes au sommet de la Combe des Juments, la création de l'aire de détente du Balcon des Aravis au sommet du TSD du Loup, la mise à disposition de consignes de toutes tailles réservables sur le Champ Giguët ou au parking du Bossonnet en sont quelques exemples concrets mis en service dès cet hiver.

Assurer l'attractivité de La Clusaz, c'est aussi assurer l'ouverture de la station, comme ce fût le cas ce début de saison : à l'aide du service damage, du service des Pistes, des moniteurs de ski, nous avons réussi à maintenir ouvert entre les fronts de neige du Champ Giguët et du Bossonnet avec le secteur de Balme. Cet engagement exceptionnel de tous concrétise cette résilience, qui caractérise les Chaves et les montagnards en général, qui ne lâchent rien.

Enfin, l'attractivité du territoire, c'est aussi imaginer le futur et d'autres activités climato-compatibles. C'est pourquoi, la SATELC – en accord avec la Commune – pourrait porter de nouveaux projets à sensations, tels qu'une piste de luge toutes saisons ou une tyrolienne.

Mais elle s'impliquera également dans un projet ambitieux mettant en avant de nombreuses expériences sensorielles ou émotionnelles autour de l'agriculture, du fromage, du bois, de l'eau, de la géologie, et de toutes les richesses naturelles, culturelles et traditionnelles de La Clusaz. À découvrir dans les prochains mois !

2) L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

« Ancrer ses collaborateurs sur le territoire, sécuriser le parcours professionnel des saisonniers » font parties des objectifs de la SATELC, qui s'inscrivent naturellement dans la ligne directe de la politique habitat menée actuellement par la Mairie.

Attirer, fidéliser et faire grandir ses talents ne sont pas choses faciles dans un marché de l'emploi difficile, mais, surtout, dans un environnement économique tendu. Aujourd'hui, au-delà de la démarche commune et innovante sur l'emploi (entre la Mairie, l'Office de Tourisme, le Club des Sports et la SATELC), le logement est une des clés de la réussite. Ainsi, la SATELC transforme ses propres bâtiments techniques en logements saisonniers et soutient la Mairie dans ses projets du Gotty et ceux à venir sur l'habitat.

3) L'ENGAGEMENT DURABLE

Les équipes de la SATELC sont les premières conscientes, mais aussi les premières victimes du réchauffement climatique. C'est pour cela que depuis longtemps, la SATELC est exemplaire dans sa gestion énergétique.

Par exemple, elle réchauffe ses bâtiments grâce à la géothermie pour supprimer des chaudières au fioul. Elle utilise du carburant décarbonné type HVO pour réduire de 80 % ses émissions de Gaz à Effet de Serre sur ses dameuses. Elle s'équipe de véhicules électriques, encourage le covoiturage pour ses collaborateurs, grâce à la prime mobilité.





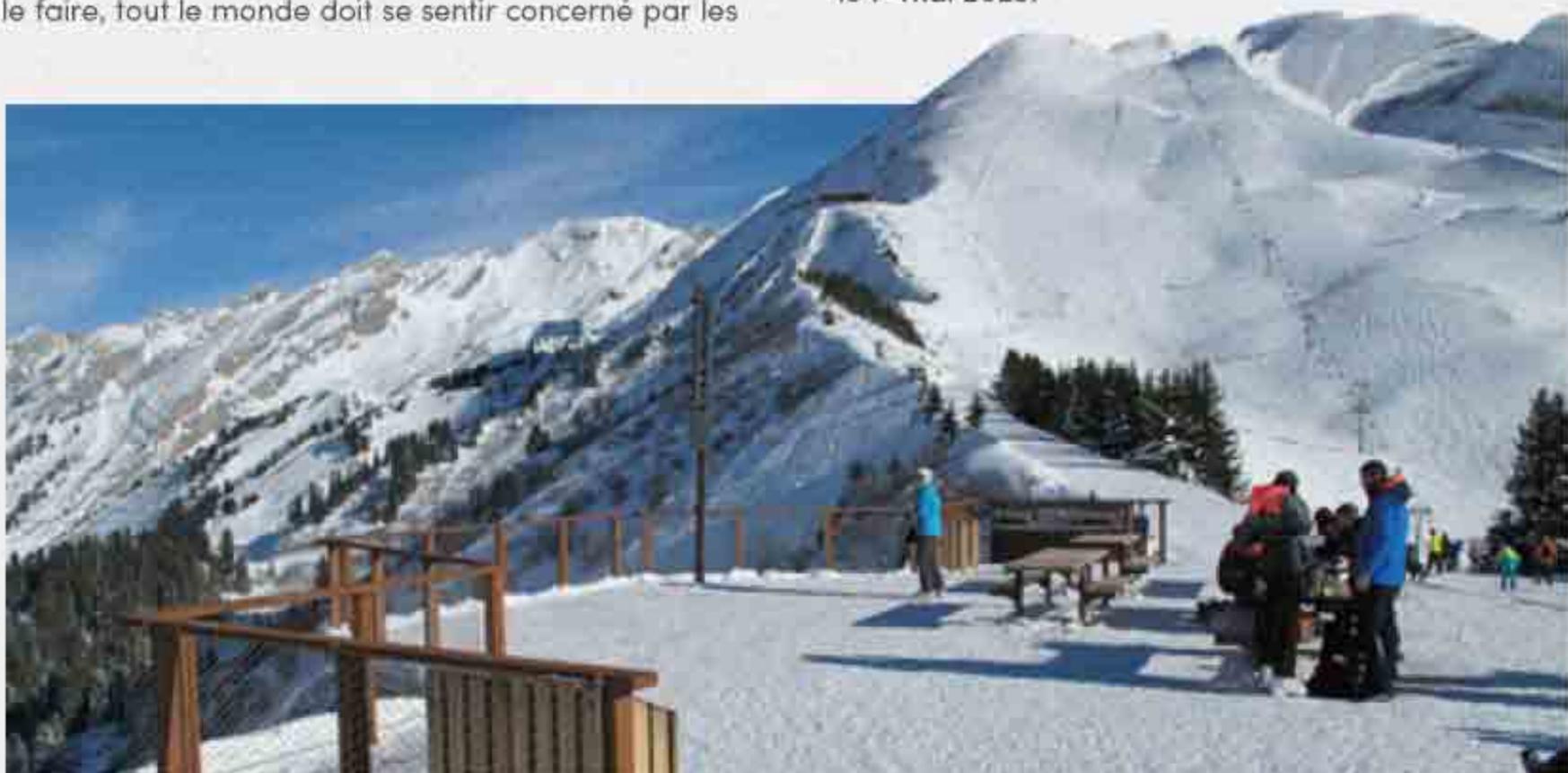
Pour ses clients, elle propose la réservation en ligne gratuite de places au parking de Balme pour le covoiturage. Elle achète 100 % d'électricité renouvelable et de plus, locale : c'est unique en France. Elle produit sa propre électricité à l'aide de panneaux solaires. Elle s'équipe en totalité d'éclairage à LED. Elle limite ses consommations grâce à l'écoconduite de ses remontées mécaniques assistée par des outils novateurs d'aide à la décision. La sobriété est une nécessité, a fortiori dans un contexte d'explosion du coût de l'électricité qui nous touchera de plein fouet dès la saison prochaine.

Toutes ses actions la positionnent comme une des pionnières dans l'exploitation des remontées mécaniques dans la gestion des consommations énergétiques, qui inspire l'ensemble de son écosystème : collaborateurs, partenaires, fournisseurs, clients sont concernés par toutes les actions portées par la SATELC. Si elle peut le faire, tout le monde doit se sentir concerné par les

objectifs des accords de Paris, afin de réduire de 40 % nos émissions de Gaz à Effet de Serre à l'horizon 2030.

Les enjeux de la SATELC sont particulièrement ambitieux. Nous sommes engagés et motivés à les porter et surtout à les concrétiser. Bien avant cette mode des « entreprises à missions », la SATELC a toujours donné un sens collectif à ses engagements, pour le bien du territoire. Mais les équipes de la SATELC savent qu'elles ne pourront les réaliser seules. C'est pour cela que la SATELC est à l'écoute de l'ensemble des propositions. Que doit-elle arrêter de faire ? Que doit-elle accélérer ? Merci de déposer vos propositions par mail à l'adresse suivante satelic@satelic.fr.

Excellente fin de saison à tous à La Clusaz, en espérant vous retrouver nombreux sur le domaine skiable et notamment du secteur de Balme, qui fermera le 1^{er} mai 2023.





CHAPITRE 7

LE TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME DE LA CLUSAZ : UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'année 2022 a marqué le douzième anniversaire de la Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz, qui gère depuis sa création l'Office de Tourisme (OT) de La Clusaz.

Elle a également permis, dans le cadre d'un nouveau marché public lancé par la Commune, de consolider les relations déjà fortes entre la Commune et l'OT, en charge de la promotion du territoire. Ce marché vient préciser les nouvelles orientations de La Clusaz en termes de commercialisation, promotion, communication, accueil et animation de la station. Il permet, enfin et surtout, de participer de manière concrète à la mise en œuvre de la politique touristique de la Commune avec un double objectif :

- Maintenir l'économie du ski existante de La Clusaz en fonction des contraintes climatiques ;
- Déployer progressivement des nouvelles activités, avec une offre de loisirs diversifiée pour adapter notre économie aux différentes évolutions.

RÉTROSPECTIVE HIVER 2021/2022 : LA SAISON DE TOUS LES RECORDS !

La saison d'hiver 2021/2022 a été exceptionnelle en tout point de vue. Plusieurs facteurs ont permis à La Clusaz de faire une année record : remontées mécaniques ouvertes après une saison blanche liée au covid, levée des restrictions de déplacement, bon enneigement dès le début de saison et tout au long de l'hiver, week-ends ensoleillés en janvier et un calendrier scolaire favorable en février 2022. Ces conditions ont permis aux acteurs locaux et aux habitants de vivre une magnifique saison.

Le taux d'occupation moyen de nos lits sur l'ensemble de la saison était de 66 % contre 58 % pour le panel des stations villages françaises. Il a atteint plus de 90 % sur les 4 semaines de février. L'hiver 2021/22 est donc à marquer dans les annales, avec la barre du million de nuitées touristiques franchie pour la première fois à La Clusaz sur une saison d'hiver. Le retour de la clientèle européenne étrangère (suisse, anglais, belges et hollandais), qui représente 23% de la fréquentation de la station, est à souligner. Cette saison exceptionnelle s'est aussi traduite par une augmentation spectaculaire de 30 % des résultats de la centrale de réservation La Clusaz Tour par rapport à l'hiver 2018/2019 (dernier hiver non impacté par le covid).

En parallèle, la clientèle de proximité est toujours au rendez-vous, avec plus de 500 000 excursionnistes accueillis sur les cinq mois de saison 21/22.

Une opération marquante a eu un impact très positif dans les médias et sur les réseaux sociaux. Après deux ans de préparation, Fred Fugen, athlète des Soul Flyers, a réalisé le premier enchaînement d'un saut en chute libre skis aux pieds suivi d'une descente en speed-riding, pour arriver au pied des pistes. Durant deux minutes, La Clusaz était la station la plus haute du monde !

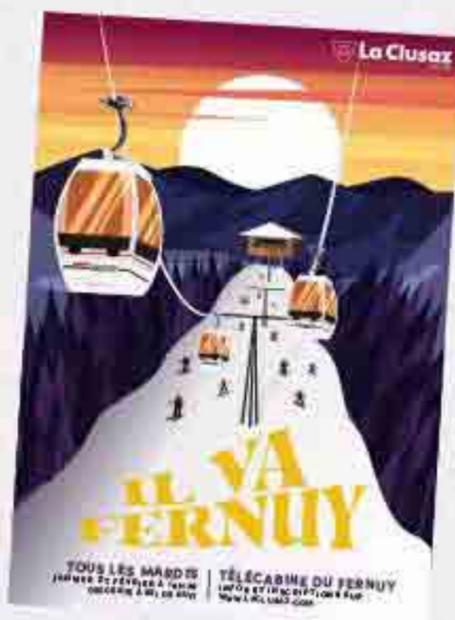


Prouesse qui a permis – notamment – d’être la deuxième destination touristique de France la plus performante au niveau des réseaux sociaux au mois de mars 2022, avec des publications touchant plus de 6 millions de personnes.

Le fait que l’ensemble des événements a pu avoir lieu pendant cette saison record est également à noter. Ces derniers ont marqué les esprits et ont suscité un bel engouement dans la station, comme lors de la LCZ Freestyle Week et un Champ Giguet sous le signe du freestyle.

Deux nouveautés ont été proposées :

- **La nouvelle expérience en fin de journée les mardis de janvier : « Il va Fernuy ».** Cela consiste à prendre la dernière benne de la télécabine du Fernuy et à être pris en charge par les équipes de l’OT pour vivre l’expérience d’un apéro au coucher du soleil avant de redescendre à ski, en étant encadré par des moniteurs jusqu’à la station .



- **La « Boarder Line »**, organisée au printemps par la Team Farté, est le rendez-vous des fondeurs, autour d’une compétition ouverte à tous. C’est un mix entre ski de fond et boarder cross au Family Park.

Les événements de l’hiver ont rassemblé clients et habitants jusqu’au 1^{er} mai, avec une très belle édition de la Der des Ders et son incroyable slalom humain. Merci à tous les acteurs économiques locaux, associations, ambassadeurs et bénévoles pour leurs mobilisations et leurs engagements pour faire vivre le magnifique village de La Clusaz.



L’ÉTÉ : UNE SAISON PLEINE DE PROMESSE

En raison de l’attractivité de La Clusaz en destination été et des fortes chaleurs, la station a vu sa saison estivale 2022 continuer de progresser en termes de nuitées touristiques et de retombées économiques. Cette dynamique, qui s’amplifie depuis quelques années, avec une période d’activité qui s’étale sur quatre mois l’été, permet désormais à La Clusaz de consolider 700 000 nuitées touristiques. Cela représente 38 % des nuitées touristiques générées sur le territoire de La Clusaz en une année. C’est une base prometteuse pour l’avenir pour assoir les bases du schéma directeur de diversification de La Clusaz.

Cette saison a débuté le 11 juin 2022, avec le nouveau format de l’événement le « Bélier VTT », porté maintenant par le Club des Sports. Nul doute qu’il s’inscrira dans le temps au côté de l’inconditionnel Trail le Bélier, qui a lieu au mois d’août.



Balades au Clair de Lune : un retour réussi

La saison estivale 2022 a marqué le grand retour des « Balades au Clair de Lune », après 10 ans d’absence. L’objectif de ce retour est de stimuler le début des vacances scolaires. Il est donc positionné naturellement le premier week-end de juillet. Cette balade permet également de valoriser les actions possibles collectivement tout en réduisant nos consommations énergétiques, ce qui prend un sens particulier au regard de la sobriété dont nous devons essayer de faire preuve depuis plusieurs mois.

Ainsi, à l’occasion de cette parenthèse poétique, le village s’est donc plongé dans le noir pour s’illuminer de 1 000 bougies. Plus de 5 000 personnes se sont baladées toute la soirée au rythme des déambulations artistiques, des spectacles et des concerts. Un succès qui confirme l’intérêt de tous pour cet événement. Les Balades au Clair de Lune seront donc au rendez-vous en 2023 !

Et merci à tous ceux qui contribuent au bon déroulement de ces événements.



Champ des Platines : le rendez-vous musical et champêtre, qui rythme l'été

L'Office de Tourisme, en partenariat avec Radio Meuh, a créé le « Champ des Platines » en 2020.

Le concept s'articule autour de session mix en plein air dans les alpages de La Clusaz en fin d'après-midi. En 2022, les quatre dates du « Champ des Platines » ont confirmé la place de cet événement dans la programmation estivale.

Ce rendez-vous rassemble des vacanciers en séjour, des excursionnistes venus du bassin annécien, des résidents secondaires et, bien évidemment, des habitants. Un nouveau cap a été franchi sur certaines dates, avec plus de 1000 personnes présentes sur le site.

« Le Champ des Platines » est à l'image de La Clusaz et formalise, de manière concrète, l'âme festive et conviviale du village.

Enfin, la foire de la Croix et le Savoie Mont Blanc Freestyle Tour ont rythmé le mois de septembre et ont permis de consolider le concept « Été Indien », initié à La Clusaz depuis 2 ans.

Et en 2023, on fait quoi ?

Les tendances de l'hiver étaient plutôt rassurantes l'automne dernier avec un atterrissage prévisionnel égal à celui de l'hiver dernier en termes de nuitées touristiques.

La Coupe du Monde de Football et le penalty manqué de l'Angleterre en demi-finale a été l'occasion pour La Clusaz de faire une belle opération de communication : le but manqué a été ainsi repris et il a atterri virtuellement... sur le bouton de démarrage d'une remontée mécanique de La Clusaz.

Ces publications sur les réseaux sociaux ont une nouvelle fois permis de se placer à la deuxième place du podium des destinations touristiques françaises, avec 6 millions de vue et des reprises dans la presse et en télévision. Une opération de bon augure en avant saison.

Malheureusement, le début d'hiver a été très doux, avec des conditions météorologiques défavorables, mais La Clusaz s'est adaptée pour proposer à nos visiteurs la meilleure expérience possible dans le village et sur les pistes. Une partie du domaine skiable alpin et nordique a pu ainsi rester ouverte : c'est le fruit d'un travail collectif et de l'action sur le terrain de différents professionnels.

Dans le même temps, les commerces moins dépendants des conditions du manteau neigeux ont pu réaliser un bon début de saison, toutefois nuancé pour les professionnels du ski. A noter : la réussite des « Pestaques du Père Noël » cette année, qui ont rassemblé les clients dans le village dès le milieu d'après-midi et ont apporté un peu de magie, malgré les gouttes de pluie.



NOUVEAUTÉ :

L'hiver 2022/23 voit l'arrivée d'un nouveau prestataire donnant la possibilité aux vacanciers de réaliser des vols en montgolfière. Un plus dans l'offre et les expériences que peut proposer La Clusaz.

Merci aux clients en séjours et aux excursionnistes, merci aux résidents secondaires et aux habitants. Ils font tous vivre le village et ses professionnels. Le triptyque clients, résidents, habitants est une véritable force pour l'économie touristique de La Clusaz.

David Perillat-Amédée, 5^{ème} adjoint au Maire et Président de Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz :

« Malgré la pandémie et les différentes crises actuelles, la dynamique de la station depuis deux ans est bien visible. Les actions menées par l'Office de Tourisme, la Mairie et l'ensemble des acteurs du village permettent de soutenir et stimuler l'économie locale et ses emplois. L'OT est un acteur important au service des clients et de l'ensemble des socioprofessionnels : merci à toute l'équipe opérationnelle ».

Pour plus d'informations :
www.laclusaz.com



CHAPITRE 8

AMÉNAGEMENT LOISIRS

• ÉLABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE DIVERSIFICATION DE NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, TOURISTIQUES, CULTURELS ET DE LOISIRS : ENCOURAGER L'ÉCONOMIE LOCALE DANS SON ADAPTATION !

Pour « s'adapter » au changement climatique et à l'évolution de la demande de notre clientèle, tout le monde dit « qu'il faut diversifier ». La Clusaz n'a pas attendu et y travaille activement avec les équipes de la station et avec la CCVT.

Contrairement aux stations internationales, pour moins dépendre du ski, La Clusaz a deux atouts de taille :

1. la moitié des nuitées sont réalisées hors ski ;
2. et la chance d'avoir déjà une clientèle de proximité importante : 4 millions de clients dans un rayon de deux heures. À La Clusaz de les fidéliser ou d'aller les chercher !

Mais bien entendu, la diversification pose beaucoup de questions de fond, qui ont interrogé et nous interrogent, et notamment :

- Un euro investi dans la diversification aura-t-il le même impact économique et social qu'un euro investi dans le ski ?
- Y aura-t-il autant d'emplois avec la diversification qu'avec le ski, pour maintenir notre vie de village ?

Pour répondre à ces questions, la Commune, l'Office du Tourisme et la SATELC, accompagnés d'un panel de socioprofessionnels du village, travaillent depuis de longs mois à l'élaboration du premier schéma directeur de diversification de La Clusaz.





CE SCHÉMA DIRECTEUR DE DIVERSIFICATION À TROIS OBJECTIFS :

1. MOINS DÉPENDRE DU SKI ET DE LA MÉTÉO
2. PROPOSER DE NOUVELLES ACTIVITÉS DE LOISIRS
3. ÉLARGIR LES AILES DE SAISON

>>> IL S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE PILIERS :

1^{ER} PILIER LA DÉCOUVERTE DE NOS GRANDS ESPACES NATURELS

en proposant de nouvelles expériences, sur certains secteurs, dans le respect de la faune, de la flore et des alpages.

2^{ÈME} PILIER LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE DE LA CLUSAZ

à travers des parcours scénarisés, pour partager des aventures ludiques en familles, et de nouvelles activités culturelles dans le village, en utilisant mieux nos équipements.

3^{ÈME} PILIER LES SENSATIONS

Il s'agit d'aménager nos belvédères, de créer des expériences autour de nos paysages spectaculaires, avec des activités du vertige, de plein-air, ainsi que des activités suspendues.

4^{ÈME} PILIER LA GLISSE

Les joies de la neige et de la glisse en version La Clusaz, en revoyant l'offre débutants, avec de nouveaux fronts de neige plus adaptés au changement climatique, tout en développant l'offre ludique, non skieurs, pour accompagner l'évolution des pratiques hivernales.



Il s'agit là des grandes lignes de notre schéma directeur de diversification. Il vous sera présenté en détail en temps voulu, tout comme nos réflexions sur d'autres équipements importants, que nous pensons nécessaires.



• LA PATINOIRE

La patinoire, lieu de vie bien connu du village, continue d'essayer de plaire au plus grand nombre, du plus petit au plus grand. Toute l'équipe est mobilisée pour offrir différentes expériences, adaptées aux envies et à tous les âges.

La patinoire accueille son public, pour un moment toujours convivial, 7 jours sur 7 les après-midis, et 5 matinées par semaine durant l'hiver et 6 jours sur 7 l'été.

En saison d'hiver, la patinoire est ouverte 7j/7 de 14h à 18h, avec un programme varié et plusieurs animations, dont des nocturnes, comme le jeudi « Place aux DJ », qui transforme la patinoire en night-club pour tous les âges, ou encore « Le hockey pour tous » le vendredi soir, qui a connu beaucoup de succès, avec les crosses et les palets prêtés pour découvrir cette activité.

Et il n'y a pas que le patin dans la vie... il y a aussi les huit Ice Bumpers (autos-tamponneuses sur la glace) : 6j/7, à l'heure de l'apéritif. Et la patinoire organise également – sur réservation préalable – des anniversaires !

Le programme a été conçu de manière globale pour accueillir durant l'hiver :

- le matin, les familles et les plus petits, lors des **séances family** (avec du matériel pédagogique mis à disposition)
- l'après-midi, le grand public, en étant ouverte à tous (lors des **séances publiques**) ;
- tout comme le soir, pour des **animations ou soirées thématiques**.



PATINOIRE



LE SNACK

Une offre a été développée avec « le snack » (réservé aux clients de la patinoire), pendant les séances publiques : pendant les heures d'ouverture, pour un moment encore plus chaleureux, des boissons chaudes réconfortantes, mais aussi des boissons froides et des gaufres gourmandes sont proposées sur place.

En parallèle de ces activités, la patinoire est également mise à disposition des membres du Club des Sports de La Clusaz, pour les entraînements de patinage et de hockey, et donc les futurs champions.

Bien sûr, la patinoire fait en sorte de trouver sa place dans la conjoncture actuelle : un planning de refroidissement adapté a déjà été mis en place et a permis de réaliser une économie de plus de 17% d'énergie, lors de l'été 2022, par rapport à 2021. Les efforts ne vont bien évidemment pas s'arrêter là pour 2023, pour limiter les consommations énergétiques, dans le cadre des différentes mesures prises dans le village (cf page transition).

Tél. 04 50 02 48 45
Mail : patinoire@laclusaz.fr

94, place du Pré de Foire
74220 LA CLUSAZ

• ESPACE AQUATIQUE DES ARAVIS

Depuis un an, l'équipe de l'Espace Aquatique des Aravis a continué et conforté ses objectifs : il était question de moderniser et dynamiser l'équipement, tout en maintenant une qualité de service public et une accessibilité pour tous.

La mise en place d'une comptabilisation des usagers par le passage aux tripodes a permis de réguler la sécurité, les espaces, mais aussi de créer un outil statistique sur l'étude des fréquentations. Il est maintenant possible de connaître les différents publics en lien avec les périodes, ainsi que les horaires de faible ou de forte affluence. Cet outil permet aujourd'hui d'ajuster les créneaux et périodes d'ouverture, ainsi que les activités proposées.

Afin de faciliter l'accès aux activités et aux ventes d'activités, la réservation en ligne a été mise en place. L'utilisateur peut ainsi savoir à l'instant T le nombre de places disponibles pour les cours proposés (de l'aquagym au Pilates et yoga, en passant par l'aqua bike), mais aussi de prévoir en réservant ses activités jusqu'à quatre semaines à l'avance.



La « carte horaire » de 20 heures a l'avantage de permettre aux utilisateurs de déduire sur la carte... uniquement le temps effectif passé dans l'établissement – en badgeant à l'entrée et à la sortie – sur les horaires d'ouverture au public ! Une solution très pratique quand on a peu de temps à consacrer à une activité sportive ou quand on vient avec des enfants de moins de 5 ans, pour lesquels la pratique longue n'est pas conseillée, tout en donnant ainsi la possibilité aux parents de revenir plus souvent, sur de courtes périodes.

Et pour répondre aux attentes des clients, des abonnements activités ont été créés, ce qui permet de venir deux fois par semaine pour tous les cours, pendant un trimestre. L'objectif est de continuer de favoriser l'activité sportive à l'ensemble du public local, après cette longue période de fermeture durant le Covid.



Dès le mois de février 2022, plus précisément pendant les vacances, la réouverture de l'espace appelé « wellness » (sauna et hammam) a été très appréciée. En effet, des travaux ont permis de mettre à neuf le sauna et de créer un espace de détente et de bien-être, avec vue sur le panorama exceptionnel du village et des montagnes.

Tout au long de l'année, des animations sont proposées pour tous les publics.

Après les festivités du carnaval sur le thème de la plage, une soirée « zen » a été organisée courant mars, associant bien-être dans l'eau, avec de l'aqua yoga, et des cours de Pilates ou yoga autour des bassins, dans une atmosphère à la bougie, avec des massages proposés par des intervenants spécialement venus pour l'occasion, avec également différents exposants (bougies, naturopathe, réflexologue).

Toujours dans l'objectif de dynamiser l'espace aquatique, le snack de la piscine a été remis en activité pour les périodes estivales, qui a su proposer tout au long de l'été des formules déjeuner et une partie snack, très appréciée durant l'été. Des soirées moules frites, accompagnées d'une note de musique par DJ Anthony (responsable de la patinoire), ont permis aux usagers de prolonger en soirée leur venue à la piscine.

L'été 2022, l'espace aquatique a aussi su proposer des activités ludiques, grâce à des structures gonflables mises en place tous les mercredis et dimanches après-midi, pour le plus grand plaisir des enfants, mais aussi des parents.

Des travaux sont prévus sur l'équipement : un travail de fond est également mené sur le remplacement du Pentagliss (toboggan fixe) existant. Le maximum est fait afin que ce nouvel équipement puisse voir le jour pour la saison estivale 2023. En parallèle, les équipes municipales consacrent du temps à l'étude de restructuration et de reprofilage du bassin extérieur.

 **ESPACE AQUATIQUE**
des Aravis

www.espaceaquatique-laclusaz.com

434, route de la piscine - 74220 LA CLUSAZ

Tél. + 33 (0) 4 50 02 43 01

Mail : espace-aquatique@laclusaz.fr



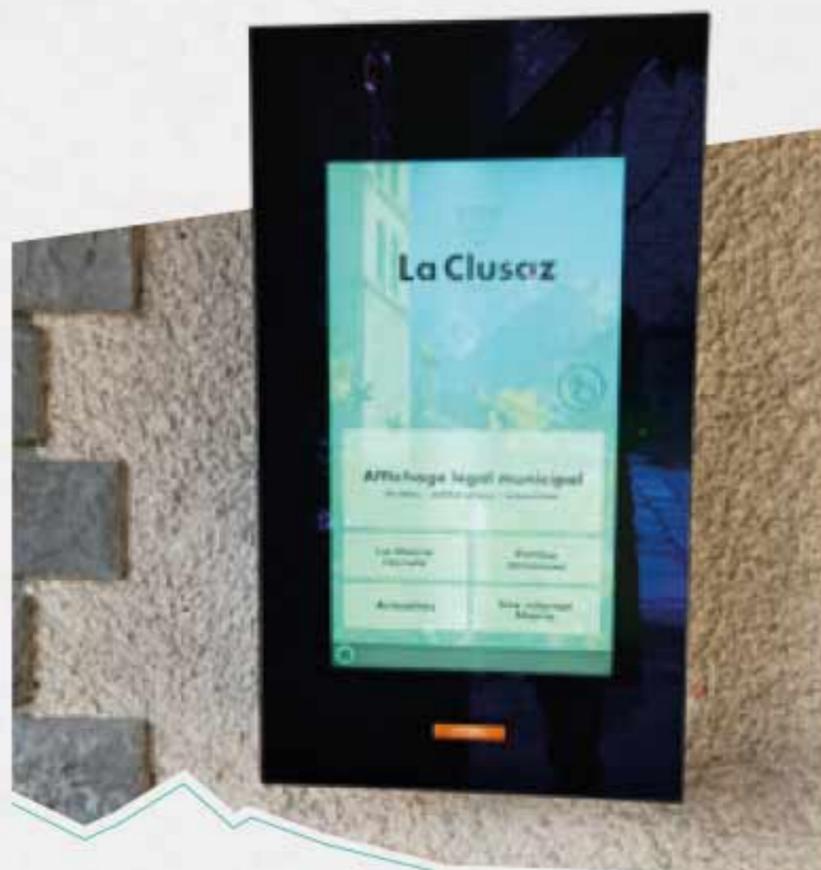
CHAPITRE 9

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

• UN NOUVEAU SYSTEME D’AFFICHAGE LEGAL POUR LA MAIRIE

À l’automne 2022, un nouveau mode d’affichage a été installé sur les murs de la Mairie.

Moderne, accessible et intuitif, il permet de centraliser numériquement une grande partie de l’affichage légal de la Mairie (urbanisme, conseils municipaux, arrêtés et décisions du maire...), en retrouvant également des informations plus « pratiques » du site internet de la Commune (petites annonces, actualités, offres d’emploi Mairie...), sur un seul écran numérique et tactile.



Ce système permet un certain confort pour les administrés du village, qui peuvent bien sûr consulter cet affichage légal sur le site internet de la Mairie www.laclusaz.org dans la rubrique « Affichage légal ». Cette diffusion en ligne répond aux nouvelles consignes de la réforme du 1^{er} juillet 2022 portant sur les règles de publicité, d’entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leur groupement.

Si la consultation sur le site internet est possible à tout moment, l’écran, lui est éteint chaque nuit de 22h à 6h, afin de répondre au Règlement Local de Publicité et aux économies d’énergie.

• LA FIBRE : C’EST POUR QUAND ?

Un article avait déjà été consacré à la fibre dans le Bulletin de l’an dernier. Le déploiement de la fibre optique – qui a pour but, pour les plus connectés, de rendre les services numériques plus performants – se fait de manière progressive.

Ainsi, fin 2022, déjà **1 672 logements de la Commune peuvent prétendre à des services FTTH très haut débit.**

C’est la société Altitude Infra Haute-Savoie qui réalise les travaux de déploiement du réseau sur notre secteur dans le cadre d’une Délégation de Service Public (DSP) avec le SYANE (Syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie).

Pour tester l'éligibilité de votre logement à la fibre optique ou pour connaître le statut prévisionnel de raccordement de votre logement, consultez <https://www.hautesavoie-fibre.fr> (avec toutes les informations).

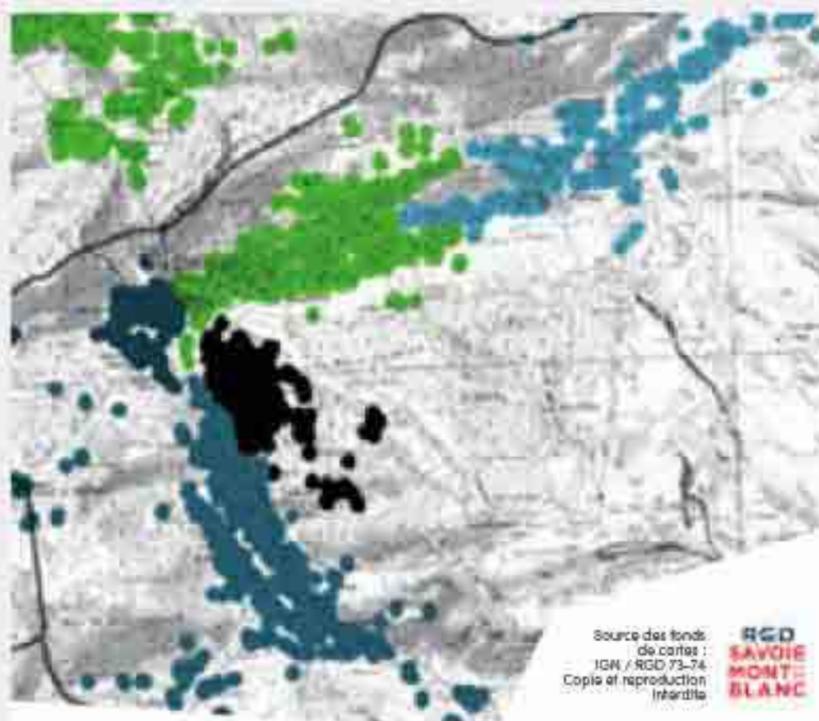
Si votre habitation est éligible, vous pouvez contacter un fournisseur d'accès pour souscrire un abonnement.

À noter qu'Altitude Infra met à disposition un guide pour vous aider à la mise en place de la fibre (flashez le QR Code).



Une carte interactive vous permet de tester également l'éligibilité de votre habitation.

Il est recommandé de ne résilier l'abonnement actuel qu'une fois la fibre installée.



COUVERTURE DES LOGEMENTS

Plannings prévisionnels des ouvertures commerciales pour l'amélioration des débits

Déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements (FTTH)*



Amélioration des débits ADSL**

* Les zonages et plannings sont prévisionnels. Ils sont susceptibles d'évoluer. Au sein des zones de couvertures, les conditions de raccordement pourront différer, notamment pour les sites isolés et/ou nécessitant la réalisation de travaux d'infrastructures. Le Syane ne déploiera pas le FTTH sur ces secteurs. Veuillez contacter les acteurs indiqués dans la légende pour toute question concernant les plannings.

** Le Syane a construit des centraux téléphoniques permettant d'améliorer l'ADSL. En outre, les fibres optiques déployées par le Syane peuvent aussi être utilisées par les opérateurs télécoms pour 'débrider' certains centraux ADSL.



PAS ENVIE DE VOUS DÉPLACER POUR ASSISTER AUX SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL ?

N'oubliez pas que, désormais, les séances publiques du Conseil Municipal sont diffusées en direct sur le site internet de la Mairie de La Clusaz www.laclusaz.org. Ces vidéos sont également accessibles en différé dans la rubrique « Rediffusion des conseils municipaux ».



CHAPITRE 10

LES TRAVAUX

• RÉNOVATION DE LA CHAPELLE DU VAR

En avril 2022, nous vous faisons part du projet de rénovation de la chapelle du Var. Après études et consultation des entreprises, une première tranche de travaux a été lancée à l'automne dernier.

• L'entreprise Deluermoz a réalisé les travaux de consolidation de la structure, préalable indispensable à la restauration de l'édifice.

1. Reprise en sous-œuvre pour assurer l'assise des fondations.
2. Drainage périphérique de l'édifice.
3. Démolition du dallage intérieur. Grattage des anciens enduits ciments et injection d'un coulis à la chaux dans les murs pour relier les pierres.
4. Réalisation des premiers corps d'enduit intérieur.



• L'atelier L'astelle est chargé de la restauration des œuvres d'art (tableau, retable et autel). La première phase de restauration du tableau est achevée.

5. Protection de surface avant dépose et traitement de la toile et du châssis.

6 et 7. Nettoyage de la couche picturale.

Rendez-vous à la rentrée 2023 pour la réouverture de la chapelle au public, après réalisation de la dernière tranche de travaux (changement de la toiture et des menuiseries, reconstitution de la voûte intérieure, restauration de l'autel et du retable...).



Vous aussi, participez à la restauration de la chapelle du Var !

En complément de la mobilisation financière de la Collectivité et de ses partenaires, un mécénat populaire a été lancé avec la Fondation du Patrimoine.

Chacun d'entre nous, particulier ou entreprise, peut être acteur de la sauvegarde de ce patrimoine. Vous pouvez faire un don sur internet www.fondation-patrimoine.org/79391 ou en scannant le QR code.



Chaque don fait l'objet d'une réduction d'impôt entre 60 et 75%, selon votre statut.

ÉTUDE

RÉALISATION



CHIFFRES CLÉS

- Montant prévisionnel de l'opération : 466 000 € TTC
- Subventions du Conseil Dép. 74 : 105 554 €
- Subventions du programme commun « Opération Patrimoine Remarquable » avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Fondation du Patrimoine : 25 000 €
- Subventions de la Fondation du Patrimoine : 4 000 €
- Don de la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français : 10 000 €

Grâce au mécénat d'AG2R LA MONDIALE, la Fondation du Patrimoine a apporté son soutien à la restauration de la chapelle du Var

Maître d'oeuvre :

Marie Petey, architecte RCHK

Entreprises :

Deluermoz, Gavot Ossature Bois, Atrux Menuiserie

• BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Dans le cadre de la transition écologique et de la politique d'écomobilité, de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides ont été installées au niveau du Bossonnet et du parking du cimetière.

Ces nouvelles bornes accélérées 22/24 kW AC/DC sont intégrées au réseau interdépartemental E-born. La Commune possède désormais six points de recharge sur son territoire.

À noter qu'il est obligatoire d'être en "temps de charge" pour stationner sur ces places : le temps de charge n'est pas soumis à horodateur.

Les places sont à libérer une fois le véhicule chargé : le stationnement abusif sur ces places est passible d'une amende.



CHIFFRES CLÉS

Montant de l'opération :

52 400 € TTC

Subventions : 40 420 €

Participation du Syane : 6 580 €

Participation de la Commune : 5 400 €

• SÉCURISATION DU CHEMIN PIÉTON LE LONG DE LA ROUTE DE L'ÉTALE – SECTEUR DES CLUS

Afin d'améliorer et de sécuriser la circulation des piétons le long de la route de l'Étale, en direction du Hameau des Alpes ; une glissière de sécurité de près de 80 m a été installée en bord de chaussée entre le pont skieurs de la Chaumière et le parking des Clus. Le cheminement a été enrobé afin de faciliter les déplacements et son entretien.

Montant total des travaux :
21 090 € TTC

Subventions du Département
de la Haute-Savoie : 8 289 €

haute
savoie
le Département

ÉTUDE

RÉALISATION

• CRÉATION D'UN CHEMIN PIÉTON AU DROIT DES PARKINGS DE LA VIA FERRATA

Jusqu'à cet été, le cheminement des piétons en direction du site d'escalade du rocher des Aravis et de la via ferrata Yves Pollet Villard s'effectuait, sans véritable aménagement le long de la RD 909. Les piétons circulaient sur le bord de chaussée entre les parkings et le départ du sentier.

Afin de garantir un accès de qualité à nos sites touristiques, une première tranche de travaux d'aménagement et de sécurisation des lieux a ainsi été réalisée avant la saison estivale. Des arrêts navettes, ainsi qu'un espace piéton sécurisé, ont été créés et la visibilité pour les véhicules a largement été améliorée au niveau du virage.

Une seconde phase de chantier est à l'étude, afin d'améliorer les conditions de stationnement des véhicules et prolonger davantage le chemin piéton.

Montant estimatif total
des travaux : 160 000 € TTC

Montant des travaux réalisés en 2022 :
42 500 € TTC

Subventions du Département
de la Haute-Savoie : 37 604 € TTC

Maître d'œuvre : Services techniques
Entreprises : Gallay Pollet Villard TP

haute
savoie
le Département

ÉTUDE

RÉALISATION

• AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU LAC DES CONFINES

Adapter l'économie dans son adaptation, c'est aussi valoriser les joyaux du village, comme le Lac des Confins. L'objectif est de valoriser le site tout en le préservant, en faisant cohabiter les différents usagers : promeneurs, agriculteurs, professionnels du tourisme... Des solutions ont été trouvées avec les propriétaires fonciers, que la Commune remercie.

La première tranche du projet d'aménagement et de mise en valeur du Lac des Confins a débuté l'automne dernier, avec la réalisation des premiers travaux sur la partie sud.

Plage de dépôt de Bellachat

Le ruisseau de Bellachat est un cours d'eau intermittent qui gonfle et charrie de nombreux cailloux lors des épisodes pluvieux intenses et des orages. Afin de piéger ces matériaux, d'éviter l'engravement du lac et de favoriser l'arrivée de l'eau, une plage de dépôt a été aménagée sur la partie basse du ruisseau.

Les matériaux qui ont été extraits lors de ces travaux seront réutilisés sur site pour la fin de l'aménagement du sentier autour du lac, dans une démarche de chantier vertueux.

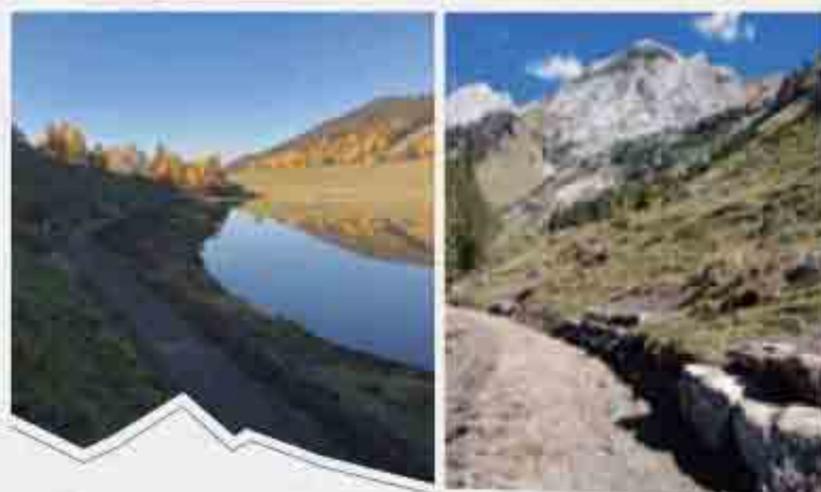


Sentier piéton

Le chemin existant a été élargi à 1,40 m et stabilisé, afin de faciliter la circulation des promeneurs, des poussettes... Des séquences de gradins naturels ont été aménagées avec des blocs récupérés sur site, afin de proposer des assises et s'offrir une pause en contemplant le lac.

Une deuxième phase d'aménagements pourrait être réalisée à partir de 2023 et concernerait :

- la poursuite de l'aménagement du chemin autour du lac, avec passages en passerelles et caillebotis,
- la valorisation touristique et récréative, avec aires de détente, aires de jeux en bois et pontons pour accéder au plus près de l'eau,



- la restauration écologique, avec la création d'une noue végétale épuratrice permettant de limiter le développement des plantes aquatiques envahissantes.

Montant global de l'opération : 850 000 € TTC

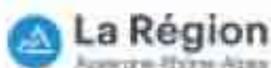
Subventions du Département de la Haute-Savoie dans le cadre du Plan Lacs : 200 000 € TTC

Subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes : 39 000 € TTC

Subventions de l'Etat (FNADT) : 10 266 € TTC

Maître d'œuvre : Hydrétudes, Esquisse paysage

Entreprises : Mithieux TP, Dynamic Environnement



ÉTUDE

RÉALISATION

• DES NOUVEAUTÉS DU CÔTÉ DU PLATEAU NORDIQUE DES CONFINS

- > Une nouvelle dameuse, parce que la qualité et l'optimisation du damage est une priorité.

Après 14 années de bons et loyaux services, il était temps de remplacer l'ancienne dameuse qui était devenue difficile à entretenir. Une machine de nouvelle génération (Pisten Bully 400 - Kässbohrer) a ainsi intégré le parc matériel du plateau des Confins ; elle se veut être plus sobre, moins bruyante et compatible avec l'utilisation de carburant de type HVO (« Hydrotreated Vegetable oil », à base d'huile végétale hydrogénée), permettant de réduire d'au moins 50% les émissions de CO2.



Montant total : 438 480€ TTC

- > Un nouvel engin pour l'entretien des pistes piétonnes.

Pour une offre diversifiée de qualité et accessible au plus grand nombre, ce nouvel équipement permettra d'améliorer et de faciliter l'entretien des pistes piétonnes aux abords du plateau.



Montant total : 40 200 € TTC

- > Une nouvelle webcam interactive et un nouveau site web.

Le site internet a été refait, pour en améliorer l'ergonomie et la sécurité, ainsi que les fonctionnalités dans sa gestion.

Ces nouveaux équipements viennent renouveler les services accessibles en ligne. Avec la nouvelle webcam UHD 360°, chacun peut désormais voir en direct les conditions sur le plateau des Confins. Difficile de résister à l'appel des pistes...

Montant total : 13 607 € TTC



Montant total des investissements pour 2022 :

410 239 € HT soit 492 287 € TTC

La subvention du Département de la Haute-Savoie s'élève à 80 % du coût global du programme d'investissement.

Ces engagements témoignent de l'intérêt porté au ski nordique et pour lequel un plan d'accompagnement innovant et porteur d'ambitions a été voté à la fois par le Conseil Départemental et la Commune de La Clusaz.

• POINT D'ÉTAPE DU PROJET DE RETENUE D'ALTITUDE DE LA COLOMBIÈRE

La décision du Préfet de la Haute-Savoie de déclarer d'utilité publique la création de la retenue d'altitude de la Colombière a été suspendue par le tribunal administratif de Grenoble.

Pour rappel si besoin, la Commune a pour projet de réaliser une retenue d'altitude au bois de la Colombière, pour répondre à ses besoins, sachant que le sol de La Clusaz – contrairement à d'autres secteurs – ne retient pas l'eau.

Ce projet est mené depuis maintenant plus de six ans, avec la collaboration de bureaux d'études compétents et des services de l'État. Il connaît des contestations et a fait l'objet d'une ZAD.

Où en est le projet aujourd'hui ? :

- Après une décision favorable de l'enquête publique, la Préfecture de Haute-Savoie – donc l'État – a déclaré d'utilité publique la création de cette retenue. Mais les opposants ont saisi la justice et le projet a été suspendu par le tribunal administratif de Grenoble.

- La Commune et le Ministère de la Transition Écologique se sont alors pourvus en cassation auprès du Conseil d'État, estimant que ce projet est légitime et nécessaire.

- S'ensuit alors une phase de procédure contentieuse, comme ça l'est souvent pour ce type de projet, la Commune étant – avant la diffusion du Bulletin – dans l'attente de la décision du Conseil d'État, qui devrait parvenir à la Commune d'ici quelques mois.

- Parallèlement, les opposants attaquent le projet sur le fond.



CHAPITRE 11

ÉDUCATION JEUNESSE CULTURE

• LE PÔLE ENFANCE LES P'TITS MONTAGNARDS

Les enfants de la crèche évoluent dans leur espace avec toute la bienveillance que les professionnelles leur assurent : des cycles de formation, proposés tout au long de l'année, permettent de maintenir ce professionnalisme.

Des projets proposés et menés par l'équipe, tels que le jardinage, un espace sensoriel, à partir de janvier 2023, un atelier musique avec intervenant extérieur, sont une vraie richesse au sein de la structure, autant pour les professionnelles que pour les parents et les enfants.

La proximité avec l'école favorise une étroite collaboration autour d'ateliers de lecture partagés, de bricolage de Noël et de temps festifs, où les déguisements sont de sortie à chaque événement !

Christine et Annie, bénévoles à la bibliothèque du village, interviennent régulièrement pour partager leur plaisir de la lecture.



La conjoncture actuelle a incité l'équipe à une démarche réfléchie en faveur de l'écologie et de la sobriété, avec la réduction le plus possible du jetable, à l'utilisation de l'eau courante et non plus en bouteille, sauf pour la préparation des biberons... tout en respectant les normes imposées à l'égard des structures d'accueil du jeune enfant. Des réflexions sont menées pour encore aller plus loin.

Le Pôle Enfance les P'tits Montagnards permet d'accueillir 27 enfants et les demandes sont constantes, en priorité pour les habitants de la Commune.

Afin de bénéficier d'une possibilité d'accueil, il est fortement conseillé de faire la demande d'accueil dès la déclaration de la grossesse.

Toute l'équipe reste mobilisée pour l'accueil et le bien-être des plus petits !



• 1^{ER} SEPTEMBRE : LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Monsieur le Maire et l'adjointe au Maire, représentant la commission scolaire, étaient présents lors de la rentrée scolaire pour encourager les enseignants et les élèves, tout en rappelant l'implication de tous pour contribuer à leur développement et à leur éducation, pour proposer et mettre en place des actions à l'école, en faveur de la jeunesse du village.

Des remerciements étaient également adressés aux membres bénévoles des trois associations l'OGEC, l'APEL et l'AFR, les responsables et personnel du périscolaire, le directeur du Club des Sports, les AESH, les aides maternelles, les cantinières... en saluant bien sûr tout le travail des professeurs de l'école, mais aussi de l'école de musique, qui accompagnent les élèves toute l'année avec l'orchestre à l'école. Merci à eux.





CHAPITRE 12

AGRI CULTURE

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE (AFP) DE LA CLUSAZ

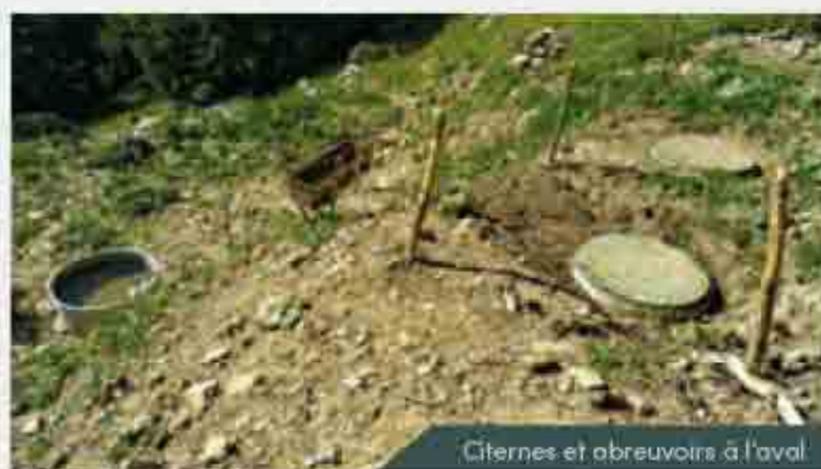
L'AFP* de La Clusaz rassemble la majorité des parcelles agropastorales publiques et privées du territoire de la Commune. Son rôle est de contribuer à la préservation et au dynamisme de l'activité agricole en alpage, notamment par la réalisation d'actions concrètes d'améliorations pastorales.

Outre l'accompagnement à la modernisation des bâtiments d'alpage ou à la reconquête d'espaces pastoraux, l'AFP a récemment porté son action en faveur de l'amélioration des conditions d'alimentation en eau des alpages.

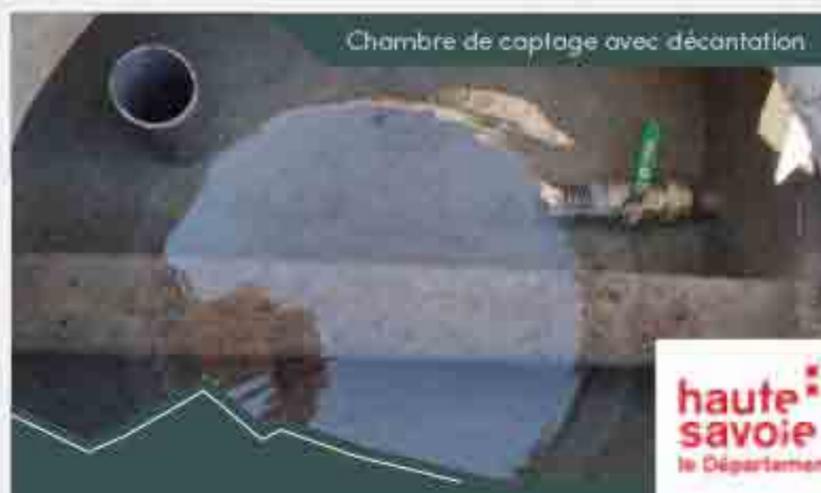
En effet, compte tenu du contexte géologique des alpages de la Commune, ceux-ci s'avèrent très sensibles aux étiages estivaux. Leur alimentation en eau dépend exclusivement de sources superficielles, dont les débits se réduisent, suite à la récurrence des périodes de sécheresse. Afin de subvenir aux besoins d'abreuvement des troupeaux laitiers et non laitiers, l'AFP s'est attachée à réaliser des améliorations dans les pâturages communaux de l'Etrivaz-la Fatte.

Ce secteur ne bénéficiait pas d'équipements de stockage d'eau, permettant de passer les périodes d'étiages. L'aménagement retenu permet désormais de garantir l'approvisionnement des bêtes en alpage, dans le respect de la réglementation applicable. À l'aval de ces réserves, une plateforme aménagée a permis ensuite d'installer des abreuvoirs à niveau constant, évitant ainsi la perte de ressources. Le stockage de cette eau avant la survenue de la période sèche s'impose maintenant à l'activité pastorale pour assurer le maintien du pâturage dans les zones les plus excentrées des alpages et pour permettre un bon entretien de nos paysages.

L'AFP a identifié un autre besoin de sécurisation de l'abreuvement des troupeaux à l'alpage de la Combe des Juments. Ce projet qui pourra être réalisé en 2023 concernera la mise en place d'un réservoir avec distribution vers les abreuvoirs à partir de sources existantes.



Cisternes et abreuvoirs à l'aval



Chambre de captage avec décantation

haute
savoie
le Département

COÛT ET FINANCEMENT DE L'OPÉRATION L'ETRIVAZ-LA FATTE

Montant travaux et assistance technique : 28 530 €

Subvention du Département de la Haute-Savoie
au titre des Espaces Naturels Sensibles : 12 870 €

Participation Commune de La Clusaz : 15 660 €

* L'Association Foncière Pastorale (AFP) de La Clusaz, créée en 1991 à l'initiative de la Municipalité, regroupe 2 288 hectares d'alpage, de zones intermédiaires et de forêts privées appartenant à 125 propriétaires, dont la Commune de La Clusaz. Elle comprend au sein de son périmètre 30 unités pastorales, dont 17 à vocation laitière avec transformation fromagère. La comptabilité et le secrétariat de l'AFP, qui est un établissement public à caractère administratif, sont assurés par les services de la Mairie de La Clusaz et les comptes validés par le Centre des Finances Publiques. Elle est aujourd'hui présidée par Joseph Agnellet propriétaire-alpagiste aux Prises.



CHAPITRE 13

URBANISME

À CATHERINE BAUDET...



Une onde de choc a saisi le village et la Mairie de La Clusaz le mercredi 9 novembre dans l'après-midi, avec l'annonce tragique de la disparition accidentelle de Catherine Baudet, Responsable du service urbanisme / planification / patrimoine de la Mairie, Présidente de l'Amicale du personnel, maman de Thomas, compagne de Bernard, et figure de la Commune.

Catherine Baudet, née le 19 février 1976 à Saint-Étienne, avait vite rejoint les montagnes, qu'elle aimait tant. Après une formation supérieure à l'Université de Savoie, avec une maîtrise de géographie (1998), puis d'un DESS Environnement et aménagement des pays de montagne (1999), elle avait rejoint la Mairie de La Clusaz dès... octobre 2000, au sein du service de l'urbanisme. Cela faisait donc plus de 20 ans qu'elle œuvrait au sein de la Mairie et au service de la population.

Au fil de formations et d'expériences terrain avec les élus, elle évoluera en tant qu'ingénieure territoriale en 2017, avant de devenir responsable du service urbanisme, planification et patrimoine de la Commune, où elle apportera toute son expertise, son dynamisme et son savoir-faire sur tous les dossiers, forte de sa connaissance parfaite du territoire, tout en répondant aux attentes fortes de la population en ce domaine.

Au-delà de la gestion quotidienne des équipes du service urbanisme, Catherine Baudet a su accompagner le développement de notre territoire et piloter avec succès de nombreux dossiers particulièrement complexes et à enjeux, notamment la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Catherine s'était également engagée dans la restructuration de son service, qui a conduit au recrutement de deux nouveaux collaborateurs.

La personnalité et l'engagement de Catherine - qui a tant apporté à la Commune, au service urbanisme et à ses collègues - nous ont tous inspirés depuis son arrivée à La Clusaz et continueront longtemps de nous accompagner. Toute l'équipe municipale, élus et personnel de la Mairie, adresse de nouveau à sa famille et ses proches ses plus sincères condoléances et toutes ses pensées.

À Catherine, dont le sourire rayonnant et l'enthousiasme nous manquent terriblement au quotidien.

• RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

En avril 2022, nous vous faisons part du souhait de la Municipalité d'élaborer un nouveau Règlement Local de Publicité (RLP), afin de réglementer les publicités, pré-enseignes et enseignes sur notre Commune.

Suite à l'enquête publique qui s'est tenue du 3 janvier au 3 février dernier, ce document cadre doit être approuvé par le Conseil Municipal : toute nouvelle installation, remplacement ou changement d'enseignes devra alors faire l'objet d'une demande en mairie.

Si toutefois votre enseigne existante n'était pas conforme au nouveau règlement en vigueur, un délai de six ans vous est accordé afin de procéder à sa mise conformité.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.



• MATÉRIAUX DE COUVERTURE DES TOITURES : RÉFLEXION SUR UNE ALTERNATIVE POSSIBLE AU TAVAILLON

Les toitures de la Commune de La Clusaz sont couvertes majoritairement en tuiles de bois appelées également tavaillons, qui fait véritablement partie du patrimoine de notre Commune. D'une qualité paysagère exceptionnelle, ce matériau fait toutefois l'objet d'un questionnement, d'un point de vue durabilité, notamment au vu de sa faible longévité et d'une sensibilité au feu.

C'est la raison pour laquelle la Municipalité a mené des réflexions depuis deux ans (cf article dans le Bulletin de l'an dernier) autour d'une alternative à l'utilisation du tavaillon. C'est dans ce cadre qu'elle a créé un prototype de toiture, doté d'un nouveau matériau « imitation tavaillon », choisi après des concertations avec les professionnels de la charpente et différents fournisseurs.

L'intérêt de ce type de produit alternatif est d'apporter aux toitures une durabilité supérieure à celle du tavaillon, compatible avec le climat de montagne, tout en conservant un aspect authentique.

Cette toiture type a été exposée à partir de début février, à côté de l'église, sur la place du village, pour solliciter votre avis - et prendre ainsi les bonnes décisions selon les retours - sur cette possibilité de solution alternative proposée sur jeparticipe.laclusaz.org/ (flashez le QR code)...



...ou sur le registre papier à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture. Le service urbanisme a déjà recueilli de nombreuses contributions et remercie toutes les personnes ayant pris le temps de répondre sur ce sujet : il ne manquera pas de communiquer en temps voulu sur l'évolution de ce dossier.



CHAPITRE 14

PATRIMOINE

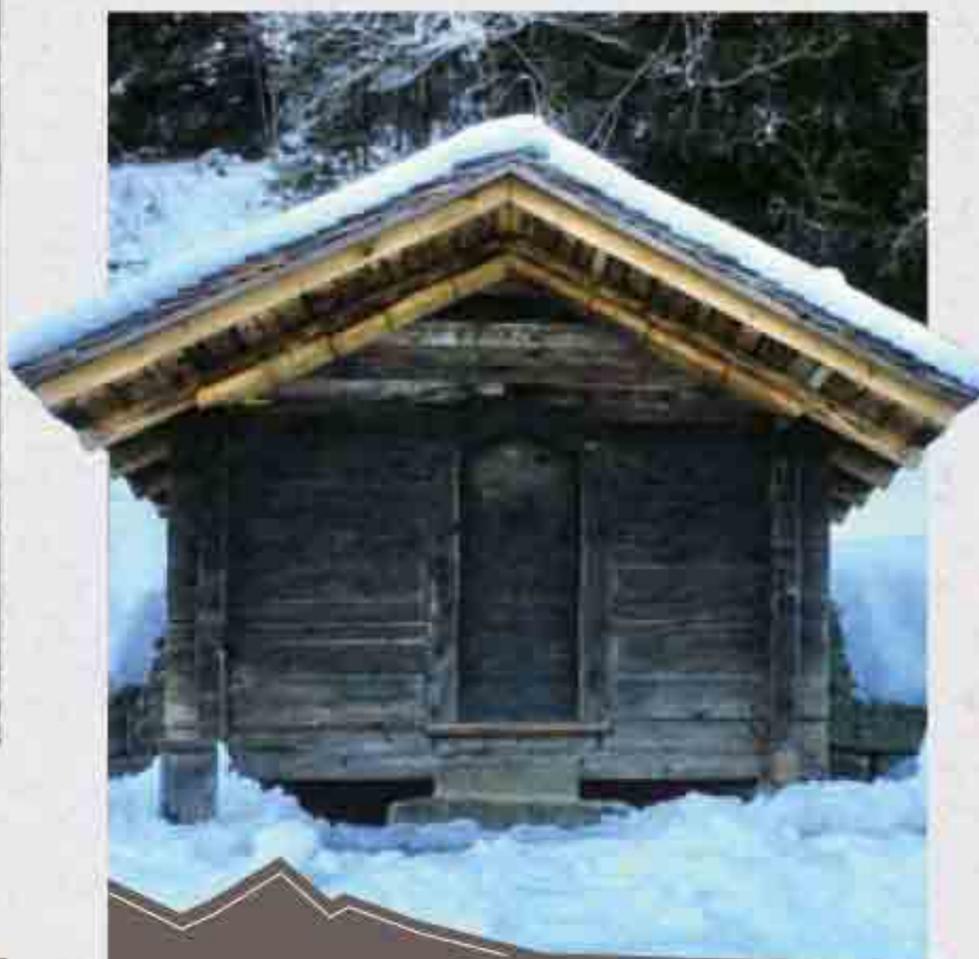
Le patrimoine, très cher à la Commune de La Clusaz et à ses habitants et résidents, a été évoqué cette année dans plusieurs pages de ce Bulletin et notamment à travers l'article sur la chapelle du Var – en page travaux et en page vie locale avec le don effectué par l'Association des Résidents secondaires.

Après l'histoire de la patinoire dans le dernier numéro du Bulletin, c'est le fameux grenier qui est mis à l'honneur cette année, grâce à l'engagement de l'association Patrimoine et Tradition.

Pour tout savoir sur le grenier...

Situé à proximité, mais non rattaché à la maison d'habitation, le grenier assure la conservation des différentes denrées, en particulier, la récolte de céréales pour la saison suivante, mais également, les jambons déjà fumés ou encore des provisions alimentaires comme le sucre, le café, la farine et... « la gnôle » !

On y trouve aussi les vêtements de fête, les papiers notariés et titre de propriété.



C'est une petite construction, qui
- comme la maison principale -
est en madriers.

Couverte en tavaillons, elle repose à chaque
angle sur quatre blocs de pierre.

Après le déménagement de la ferme communale des domaines au Hameau des Alpes, il manquait le grenier. Suite à de multiples recherches, les bénévoles de l'association Patrimoine et Tradition ont trouvé un grenier, l'ont démonté, pièce par pièce, et reconstruit près de la maison du Hameau des Alpes. Ce grenier été aménagé comme l'était les greniers d'autrefois et fait partie intégrante de la visite du hameau.

Ces travaux ont été réalisés entre 2021 et 2022.



Pour plus d'informations – contact :

Association Patrimoine et Tradition

Dominique Thovex
Président

Mail : dominique.thovex@gmail.com

ET VISITEZ LE HAMEAU DES ALPES pour tout découvrir (dont le grenier !), en un seul et même endroit, sur les activités traditionnelles de la montagne et donc le patrimoine montagnard, avec différents espaces thématiques, dont un extérieur sur la vie et l'artisanat d'autrefois.
www.lehameaudealpes.com



À noter que l'association Patrimoine et Tradition édite chaque année "Le Journal du Patrimoine" pour tous les adhérents de l'association.

Ce quatre pages relate les réalisations et projets de l'association, en évoquant ainsi beaucoup de sujets sur le patrimoine de la Commune.





CHAPITRE 15

INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL DERNIÈRE MINUTE

• MAIS C'EST QUOI UN CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Clusaz vous accueille, vous accompagne et, si besoin, vous oriente vers les structures partenaires dans les différentes étapes de votre vie.

Le CCAS est un établissement public administratif, qui anime une action générale de prévention et de développement social dans la Commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (comme défini par les dispositions de l'article L 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles).



Quelles sont les missions du CCAS ?

Le CCAS a pour ambition d'accompagner les personnes en situation de fragilité ou de difficultés sociales par la mise en œuvre d'actions sociales de proximité.

Lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement ou d'information pour toute personne rencontrant des difficultés ou recherchant des aides, le CCAS a des attributions obligatoires :

- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et établit le dossier, qu'il transmet - s'il y a lieu - aux autorités compétentes (hébergement pour personnes âgées ou handicapées, aide-ménagère...);
- Il procède à la domiciliation des personnes sans domicile stable, afin de leur permettre de bénéficier d'une adresse pour faire valoir leurs droits sociaux.

En plus de ces missions obligatoires, le CCAS de La Clusaz anime et organise, par exemple, ces événements si importants que sont le repas des aînés, les boîtes de Noël et les actions de solidarité (comme Octobre Rose ou encore les collectes solidaires pour les réfugiés ukrainiens). Les informations sur ces événements sont en rubrique « Rétrospective » au début de ce Bulletin. Le CCAS et la Commune remercient tous ceux qui prennent part à ces événements et permettent ainsi d'œuvrer à l'action sociale de la Commune.

Le CCAS gère également le foyer des jeunes travailleurs de La Clusaz et subventionne des associations locales et nationales à vocation sociale (Opération Nez Rouge, Glisse en cœur...).

Comment fonctionne le CCAS ?

Subventionné principalement par la Commune, le CCAS est administré – comme dans toutes communes – par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale comprend, outre son président :

- des membres élus en son sein par le Conseil Municipal
- des membres nommés par le Maire, Président du CCAS, participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la Commune.

6 membres issus du Conseil Municipal :

- | | |
|--|---------------------|
| • Didier Thévenet
(Président) | • David Agnellet |
| • Pascale Merotto
(Vice-Présidente) | • Élodie Guidon |
| | • Fabienne Maistre |
| | • Nathalie Agnellet |

5 membres nommés par le Maire :

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| • Caroline Agnellet | • Madeleine Pollet |
| • Coralie Castellano | • Marie Vanhamme |
| • Jean-Michel Delaplagne | |

L'analyse des besoins sociaux (ABS)

En 2022, afin de développer la qualité des services aux habitants, le CCAS de La Clusaz a réalisé son Analyse des Besoins Sociaux (ABS). L'ABS est avant tout un outil d'aide à la décision : déterminer les besoins permet en effet, de mieux définir les actions sociales à mener sur le territoire.

Les résultats de cette enquête, à laquelle 125 foyers ont répondu – merci aux participants –, montrent des axes précis sur lesquels travailler, afin de répondre au mieux aux besoins de la population :

- une faible connaissance des actions du CCAS (d'où ce sujet dans ce Bulletin)
- accompagnement et sensibilisation sur les prestations sociales...
- consolider et développer les leviers et outils opérationnels de l'action sociale locale
- et encourager les actions de mobilités

Suite à cette étude, et à partir de 2023, le CCAS va redéfinir et adapter ses missions, qui vont se construire au fil du temps avec les habitants, selon les besoins identifiés dans la Commune.

Contact : Mairie de La Clusaz
1, place de l'église, du lundi au vendredi
de 9h à 12h et sur rendez-vous
de 14h30 à 17h

Tél : 04.50.32.65.20 – choix 5
Mail : mairie@laclusaz.fr



À VOS AGENDAS !

COLLECTES DE SANG EN 2023

ORGANISÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS), LES PROCHAINES COLLECTES DE SANG AURONT LIEU :

- LE MERCREDI 14 JUIN
- LE MERCREDI 9 AOÛT
- LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE

DE 16H A 19H
À LA SALLE DES FÊTES DE LA CLUSAZ

Il est possible de prendre
rendez-vous au préalable sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Pour ceux qui le peuvent et le souhaitent, ces collectes sont essentielles, car les réserves sont faibles et avec un seul don de sang, trois vies peuvent être sauvées !

Cette chaîne de solidarité et de partage permet en effet de sauver de nombreuses vies, car le nombre de prélèvements que l'EFS doit effectuer chaque jour, pour répondre aux besoins des établissements de santé en France, est de... 10 000 !

Et les réserves sont faibles. Grâce aux donateurs de sang et à ce geste utile, les conditions de vie de nombreux malades sont améliorées et des milliers de personnes sont ainsi sauvées.

Merci à tous ceux qui ont participé
aux collectes en 2022 et à celle de février 2023.

Toutes les informations sur :
<https://dondesang.efs.sante.fr>

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



• PRÉVENTION – ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES, POUR QUE LA MONTAGNE RESTE UN PLAISIR

Pendant l'hiver, la pratique des sports de glisse est symbole de liberté, de plaisir, d'évasion et de recherche de sensations. Mais des règles de bonne conduite existent et des bons réflexes sont à adopter collectivement, pour que la montagne reste un plaisir. Ainsi, chacun est invité à respecter la réglementation en vigueur – ou à la relayer un maximum – et le travail des professionnels sur le terrain.

Parmi les conseils, un appel à la vigilance, pour la sécurité de tous

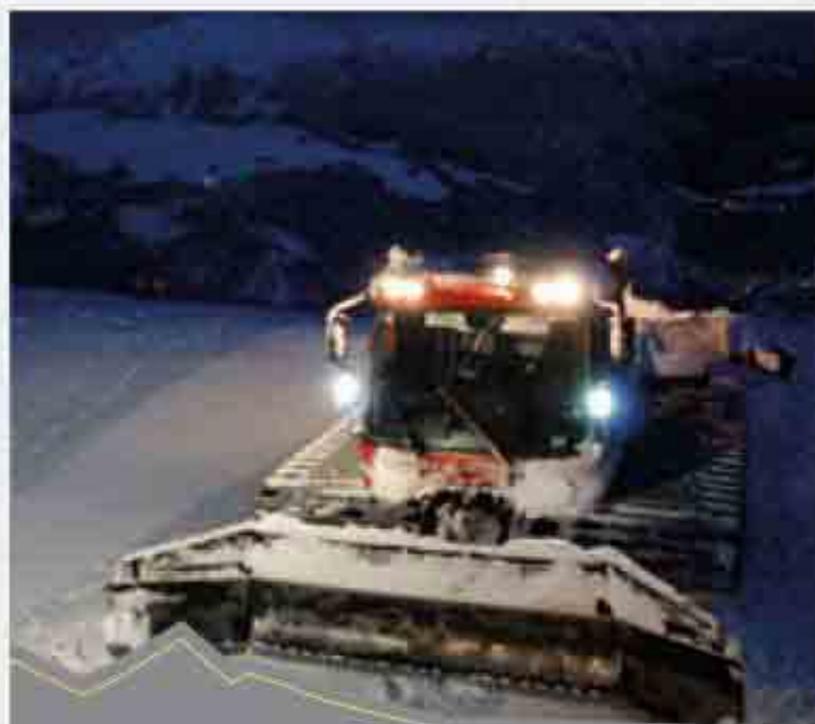
Amoureux de la glisse et pratiquants du ski de randonnée, particulièrement en mode nocturne, attention, notamment lorsque les pisteurs, les équipes des remontées mécaniques et les dameurs préparent le domaine skiable. Ne prenez pas de risques, pour vous et les autres : le ski, ce n'est QUE pendant les périodes et horaires d'ouverture des domaines skiables.



En dehors des horaires d'ouverture, l'accès au domaine skiable est interdit – sauf dérogation exceptionnelle sur parcours précis défini / événement officiel touristique – par un arrêté municipal en raison de la présence d'engins de damage, pour préparer le manteau neigeux.

La montagne est, certes, un espace de liberté, mais c'est aussi un espace aménagé et sécurisé, sous la réglementation de la Commune.

Car c'est uniquement en avant-saison et après la fermeture du domaine skiable que les dameuses peuvent intervenir, afin de sécuriser le domaine et de préparer parfaitement les pistes pour le lendemain matin.



LES CONSIGNES

Attention aux câbles de treuil en acier (qui équipent certaines dameuses, obligées de s'accrocher à un point d'ancrage en haut de piste), souvent invisibles sous la neige ou dans l'obscurité, et qui constituent un véritable danger, selon la tension du câble, qui peut monter haut d'un seul coup et cisailer ce qui se trouve sur son passage.

Si vous voyez une dameuse, il faut s'en éloigner le plus vite possible.

L'accès aux pistes de ski est également interdit lors des opérations de déclenchement préventif des avalanches. Si vous passez au-delà des indications sur les PIDA (Plan d'Intervention de Déclenchements des Avalanches), le domaine ne pourra pas être sécurisé et ouvert à temps le lendemain matin. Et vous mettez également votre vie en danger.

Nous vous invitons à la plus grande prudence et à suivre les recommandations des professionnels.

Concernant l'ouverture et/ou fermeture des pistes, pendant la saison d'hiver, n'hésitez pas à consulter cette page : www.laclusaz.com/live-pistes.html

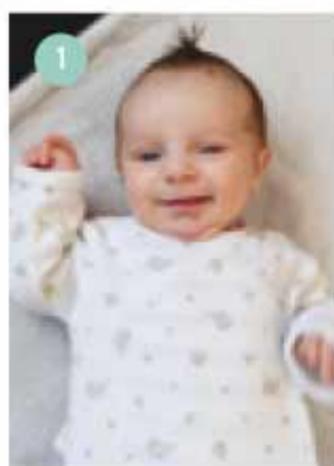
Bulletin météo et d'ouverture du domaine (pistes et remontées) :

>> www.laclusaz.com/meteo-pistes.html

>> www.laclusaz.com/ski.html

Pour plus d'informations sur tous les conseils, les gestes de prudence et bonnes pratiques (en toutes saisons) : www.haute-savoie.gouv.fr

Soyez prudents et bonne glisse à tous !



CHAPITRE 16

NOUS SOUHAITONS
LA BIENVENUE À...

ÉTAT CIVIL

AGNELLET Ethan fils de AGNELLET Jonathan et de RICHARD Laura	7	9 janvier 2022
THEVENET Nina, Anny, Nathalie, Chloé fille de THEVENET Laurent et de FRIDELOUX Chloé	6	18 janvier 2022
AGNELLET Manon, Jade fille de AGNELLET Jérémy et de PANISSET Sophie	5	16 février 2022
JOURDAIN Louise, Suzanne fille de JOURDAIN Cédric et de BRIÈRE Clara		22 février 2022
MILLET-DESDOITILS MINGUET Ella fille de MILLET-DESDOITILS Geoffrey et de MINGUET Constance		18 mars 2022
DAVID Louison, Alice, Dominique fille de DAVID Clément et de TOUGARD Ingrid	3	6 mai 2022
GOY Marcel, Denis fils de GOY Alexandre et de SERRANO Sandra		28 mai 2022
CAULIER Gabriel, Charles, Lakhdar fils de CAULIER Jean et de BENABDALLAH Sarah	2	1 ^{er} août 2022
ALRIC Paula, Marcelle, Simone fille de ALRIC Guillaume et de BREST Anne-Emmanuelle	4	3 novembre 2022
JASINSKI Léonie, Marie fille de JASINSKI Rodérick et de CORDIER Camille	1	18 novembre 2022



TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR À...

CHAPITRE 16 ÉTATCIVIL

COQUEUGNIOT-SEGURO Jérémy, Raymond, Gilbert
et DEROT Marie-Emmanuelle, Servane

WILLIÈME Pierre, Marie
et DURY Marie-Astrid, Amélie

FUSS Jean-Baptiste, Arthur
et CONGARD Chloé, Marion

GUILLAUME Franck
et COLLOMB-CLERC Anne-Sophie

PILLET Didier
et AGNELLET Françoise, Marie, Lucie

MICHOUX Jérôme, Philippe, Alain
et SALVAN Delphine, Chloé, Marie

LATOMBE Benoit, André, Marie
et ANCZYK Corinne, Nathalie

COLLOMB-CLERC Julien
et PERES NUNES Isadora, Maria

ALLEMAND William
et BAUDET Amanda, Monique, Agnès

ADJIMAN Youda, Léon
et LESUEUR Marguerite, Paulette, Geneviève

SERIGNAT Aurélien, Maxime
et BURNS Rebecca, Anne

TAYOL Martin
et GACHET Marie, Léa

SCHOUN Jean-Mathieu
et MOULET Anne-Sophie, Pauline, Gabrielle

Date de mariage

22 janvier 2022

26 mars 2022

7 mai 2022

21 mai 2022

26 mai 2022

11 juin 2022

2 juillet 2022

9 juillet 2022

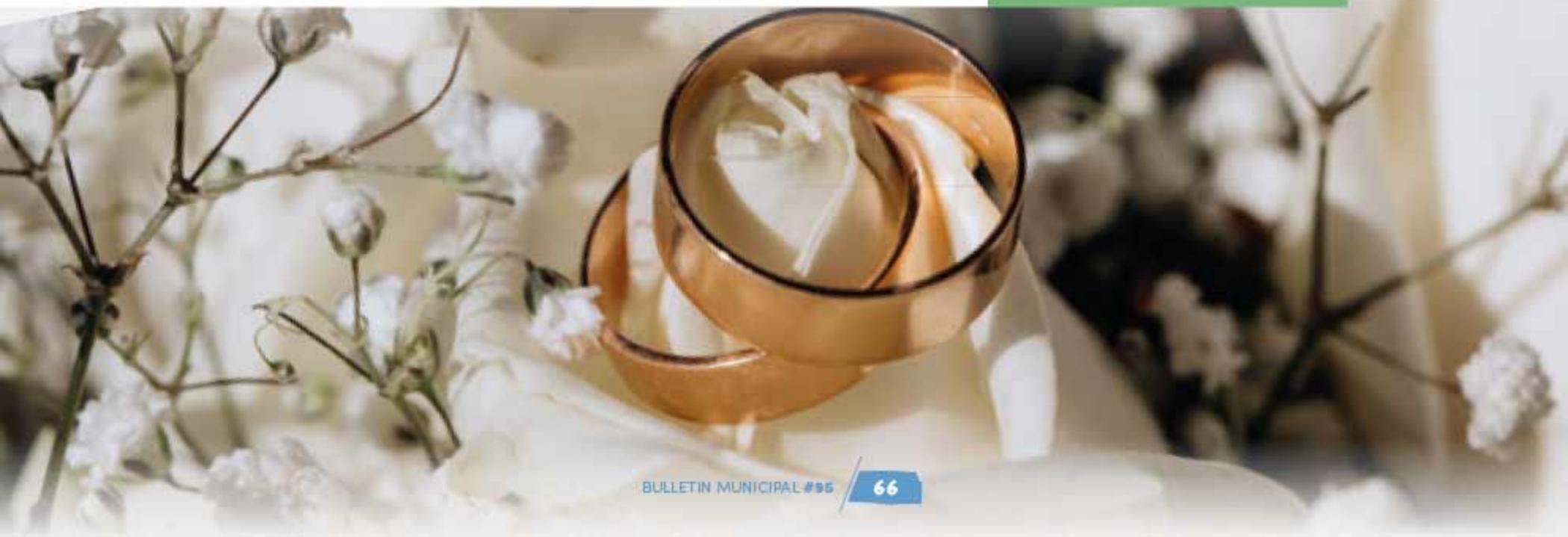
14 juillet 2022

30 juillet 2022

27 août 2022

9 septembre 2022

30 décembre 2022



NOUS REGRETTONS...

CHAPITRE 16 ÉTAT CIVIL

Date de décès	
14 février 2022	COLLOMB-CLERC Lina, Léontine - Veuve COLLOMBY
21 mars 2022	BELLAVOINE Claude, André
30 mars 2022	CAVAGNOUD Monique, Denise - Veuve POLLET
20 avril 2022	ROZIER Michelle, Marguerite, Louise, Jeanne (dite Biche) - Veuve GIROUD
13 mai 2022	VITTOZ Maurice, Roland, Isaïe
1 juin 2022	MERMILLOD-BLONDIN Françoise, Berthe
4 juin 2022	COLLOMB-CLERC Joseph, François, Régis
11 juin 2022	MCSWIGGAN Patrick, Stephen
20 juin 2022	LYSKAWA Vanda - Veuve VERNET
23 juin 2022	TREMBLAY Marie-Louise, Marcelle - Veuve FAUX
24 juin 2022	VITTOZ Christienne (dite Christiane) - Veuve VITTOZ
18 juillet 2022	DIVAN Jacques
19 juillet 2022	PESSEY Jean-Louis
6 août 2022	LECLERCQ Henri, Pierre, Marie, Ghislain, Albert
14 août 2022	POLLET-THIOLLIER Colette, Marie-Louise - Veuve MASSON
30 août 2022	KARLSSON Karin, Yvonne - Épouse ROLLAND
19 septembre 2022	TASSERIE Stéphane
6 octobre 2022	DORDI Monique, Louise, Caroline - Épouse VITTOZ
13 octobre 2022	GRATADEIX Thierry
19 octobre 2022	BAUD Joël, Georges
9 novembre 2022	BAUDET Catherine, Annie, Sylvie
4 décembre 2022	POLLET-VILLARD Raymonde - Veuve COLLOMB-CLERC
15 décembre 2022	CHARPIN Danièle, Elise, Marie - Veuve REQUET
24 décembre 2022	VIX Fernande, Claudia - Veuve POLLET-VILLARD
28 décembre 2022	STOLA Mila, Fanny, Agathe

L'ADMR Borne et Aravis

Que vous soyez mère ou père de famille, retraité ou personne en situation de handicap, cette association peut vous simplifier la vie, en vous accompagnant à tout moment : les soins aux séniors, le ménage courant, les courses, la compagnie, l'accompagnement du handicap, l'aide aux jeunes et futurs parents, ou encore la livraison du portage de repas.

Les salariés et les bénévoles de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR – à but non lucratif) sont à votre écoute pour trouver la solution adaptée à vos besoins. Et si vous disposez d'un peu de temps et souhaitez vous investir dans le bénévolat, n'hésitez pas à les rejoindre !



Pour plus d'informations – contact :

Tél : 04 50 02 24 95

Mail : accueil.borneetaravis@fed74.admr.org

REMERCIEMENTS

Une matinée de dépistage gratuit du mélanome et des lésions cutanées a été organisée par le CCAS de La Clusaz le 11 mars 2022.

La Commune remercie de nouveau vivement le Docteur Baratte, dermatologue, qui a gentiment offert de son temps pour permettre de rendre possible ce service proposé à tous, et ce, depuis deux ans maintenant.



RETRAITE
BIEN
MÉRITÉE



Et la Commune souhaite également remercier vivement **Bruno Rolland, dentiste à La Clusaz, dit « Prune »**, qui a pris une retraite tant méritée, après toutes ces longues années de service et tant de dévouement pour les Cluses.



CHAPITRE 17

INTER COMMUNALITÉ

CCVT • SIMA • RET

CCVT

SIMPLIFICATION DU TRI

À partir du 1^{er} janvier 2023, sur toutes les Communes de la CCVT, tous vos emballages pourront être déposés sans exception dans le conteneur jaune.

L'objectif de cette simplification des consignes de tri ? Trier plus et donc recycler plus ! Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, du papier et du carton. Maintenant, on peut déposer dans le conteneur jaune tous les emballages sans exception. Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitations !

Le nouveau réflexe à adopter, en trois points :

- 1 - C'est un emballage ? Je le dépose dans le conteneur de tri !
- 2 - Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3 - Je dépose mes emballages séparés les uns des autres (pas dans des sacs).



HABITAT

Le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de Communes des Vallées de Thônes vous accompagnent dans votre projet de rénovation énergétique avec le service **Haute-Savoie Rénovation Énergétique** :

- conseils techniques et financiers par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- entretiens personnalisés avec un conseiller dans les locaux de la Communauté de Communes à Thônes (plusieurs permanences par mois, sur rendez-vous)
- suivi complet de votre projet avec visite sur place.

Le service est gratuit.

Pour prendre contact avec un conseiller : 04 56 19 19 19

LE RELAIS PETITE ENFANCE DE LA CCVT : AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNEL(LE)S ET DES FAMILLES

Le RPE (Relais Petite Enfance) est un service essentiel sur un territoire tel que celui de la CCVT : animé par un professionnel de la petite enfance, il a pour mission d'informer, de soutenir et d'accompagner les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes à domicile, mais aussi les parents et les enfants. Il propose à ses usagers des permanences d'accueil individuel, ainsi que diverses activités collectives. Son rôle est également d'établir des liens réguliers avec tous les acteurs de la petite enfance sur son territoire.

Durant l'année 2022, la Commune de La Clusaz a régulièrement mis à la disposition du RPE une salle, dans le Pôle Petite Enfance « Les P'tits Montagnards », afin de favoriser ces rencontres ludiques et conviviales, propices aux échanges et à la découverte d'activités diverses ; une occasion aussi pour les enfants de se préparer à la vie en collectivité.

Depuis octobre 2022, le RPE dispose - dans les nouveaux locaux de la CCVT - de sa propre salle d'activités, dans laquelle il organise désormais ses temps d'animation, durant trois matinées par semaine. Il poursuit également la réalisation d'animations en divers lieux sur le territoire CCVT. Ainsi, il reviendra dans la Commune de La Clusaz à différents moments de l'année.



POUR CONTACTER LE RPE :

Responsable : Claudine Barrucand

Tél. 06 22 45 30 38

Mail : rpe@ccvt.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL :

CCVT - 14, rue Bienheureux Pierre Favre
74230 Thônes

Lundi - mardi - jeudi : 13h30-16h

Mercredi : 9h-11h

Et par téléphone ou au bureau du RPE
(sur rendez-vous uniquement).

ESPACE FRANCE SERVICES DES VALLÉES DE THÔNES

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives, comme par exemple votre déclaration d'impôts ?

Entre internet et vous, la connexion est difficile ? L'Espace France services des Vallées de Thônes est un lieu où vous pourrez vous informer et être orienté pour accéder aux principaux services publics (dont Pôle Emploi, Finances Publiques, l'Assurance maladie, l'Assurance Retraite...).

Mis en place avec l'appui de l'État et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, l'Espace France services des Vallées de Thônes a ouvert ses portes en août 2021 dans les anciens locaux de la Régie d'Électricité de Thônes, avant d'être déplacé dans les nouveaux locaux de la CCVT en septembre 2022.

ESPACE FRANCE SERVICES DES VALLÉES DE THÔNES
ACCUEIL ET DÉMARCHES

« L'ESPACE FRANCE SERVICES DES VALLÉES DE THÔNES » VOUS ATTEND

PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour plus d'informations - contact :

14, rue Bienheureux Pierre Favre
74230 Thônes

Tél. 04 58 13 00 28

Mail : franceservices@ccvt.fr

Site internet :

<https://ccdesvalleesdethones.fr/page/france-services>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC, AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS :

Le lundi et le mercredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30

Le mardi et le jeudi : de 13h30 à 16h30
(et de 16h30 à 18h30 uniquement sur RDV)

Le vendredi : de 9h à 12h
(et de 12h à 14h uniquement sur RDV).

SIMA

ÉCOLE DE MUSIQUE DES ARAVIS

L'École Intercommunale de Musique des Aravis, implantée à La Clusaz, a pour mission principale l'enseignement de la musique pour les enfants des quatre Communes du massif des Aravis.

L'ensemble des 13 professeurs professionnels et diplômés enseignent à 150 enfants la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor, le trombone, le tuba, l'orgue, l'accordéon ou encore les percussions.

La pratique collective est au cœur de l'enseignement, l'école de musique étant la pépinière des orchestres d'harmonie de La Clusaz, du Grand Bornand et de Saint-Jean-de-Sixt. Plusieurs ateliers sont également proposés : Chœur d'enfants, chœur de femmes, cor des Alpes...

L'École de Musique des Aravis tient à mettre en valeur le patrimoine vivant, en offrant un enseignement artistique accessible au plus grand nombre et en encourageant le lien social à travers la réalisation de projets collectifs et créatifs (concerts, animations...).

Cette année 2023, un grand événement aura lieu le 13 mai à 20h30 et le 14 mai à 17h à l'Espace Grand-Bo.

Le conte musical « A la Croisée des Montagnes » réunira 200 enfants des classes de CE2 / CM1 et CM2 des cinq écoles du Massif des Aravis, et un orchestre de 70 musiciens comprenant une grande partie des élèves de l'école de musique et tous les professeurs. Le texte a été écrit par Jocelyne et Hubert Ledent et la musique a été composée par Lionel Riviere.

L'École de Musique des Aravis est ouverte à tous les enfants : c'est un lieu de rencontre et de partage ouvert à tous. De la découverte de la musique à la pratique confirmée, l'école valorise le plaisir de jouer ensemble.

*"Apprendre et
pratiquer la
musique dans
les Aravis"*



Pour plus d'informations – contact :

Lionel Rivière
Directeur de l'École de Musique des Aravis

Espace Musique
41, Salon des Dames - 74220 La Clusaz

Tél. 04 50 02 52 05

Site Internet : ecolemusiquearavis.fr



RET

• RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ DE THÔNES (RET)

Depuis plus de 80 ans, la Régie d'Électricité de Thônes (RET) participe activement à la qualité de vie des habitants de la vallée et au développement des Communes. La Régie est une entreprise publique et commerciale, détenue à 100% par le S.I.E.V.T* regroupant 14 communes (territoire de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, dont La Clusaz, mais également La Giétaz en Savoie). L'aménagement en desserte électrique du territoire est confié à la RET sous l'autorité du SIEVT.

La RET propose des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) et des Offres de Marchés, indexés sur le Tarif Réglementé de Vente pour toute souscription à un contrat, dont la puissance est inférieure ou égale à 36 kilovoltampères (kVA). Il existe d'autres fournisseurs en offre de marché sur le territoire, pour toute puissance de souscription et au-delà de 36 kVA, consultable sur www.energie-info.fr

Bon à savoir : les augmentations des TRV (+15% en moyenne au 1^{er} février 2023) sont fixées par les pouvoirs publics, non par la Régie.

Le TRV est l'ensemble des tarifs de l'électricité proposés par EDF et les Entreprises Locales de Distribution (ELD) – dont la Régie d'Électricité de Thônes fait partie – en tant que fournisseurs historiques.

*Synd. Intercom. d'Énergie de la Vallée de Thônes



Pour plus d'informations – contact :

Régie d'Électricité de Thônes
(du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30)
8, Voie Eugène Fournier-Bidoz
BP 30 - 74230 Thônes

Tél : 04 50 32 17 17
Mail : Service-client@ret.fr
Site web : www.ret.fr

L'électricité étant un bien de première nécessité, les tarifs réglementés visent à garantir aux consommateurs un prix le plus stable possible ; il est fixé par les pouvoirs publics sur proposition de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie).

Au maximum deux fois par an, la CRE propose une évolution du prix de l'électricité hors taxe, à la hausse ou à la baisse. Pour cette analyse, elle prend en compte, entre autres, les variations des prix de l'électricité sur le marché de gros, ainsi que les prix de l'acheminement de l'électricité.

Le prix de l'électricité fixé sur le marché de gros ne pèse toutefois pas sur l'intégralité de la facture d'électricité, celle-ci intégrant des coûts d'acheminement de l'électricité via les réseaux, ainsi que des taxes. Si le prix de l'électricité double sur le marché de gros, la facture ne double pas.

Sobriété énergétique : « l'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas »

Mieux consommer l'électricité n'est pas seulement utile lorsque le réseau électrique est tendu ; mieux consommer l'électricité s'inscrit avant tout dans un contexte de sobriété énergétique et de sauvegarde de l'environnement. Les écocgestes doivent faire partie de notre quotidien : au bureau et au domicile.

Éco-gestes

Agir sur sa consommation... mais au bon moment

Tous les éco-gestes

DÉCOUVREZ QUELQUES ÉCOGESTES SUR :

www.monecowatt.fr/ecogestes
ou sur l'application EcoWatt



• Déjà, par le **CONTACT HUMAIN...** avec l'accueil de la **Mairie** ou encore le **Tiers Lieu du village**, où il se passe toujours quelque chose ! Sans oublier bien sûr, en parlant à vos élus dans le village ou lors d'une réunion de quartier ou encore une réunion publique ou un événement dans le village...



• La **PAGE FACEBOOK Mairie de La Clusaz** : toutes les informations sont sur cette page, notamment pour les annonces. À aimer et à partager sans modération – merci ! – et à en parler autour de vous (notamment pour nos aînés).

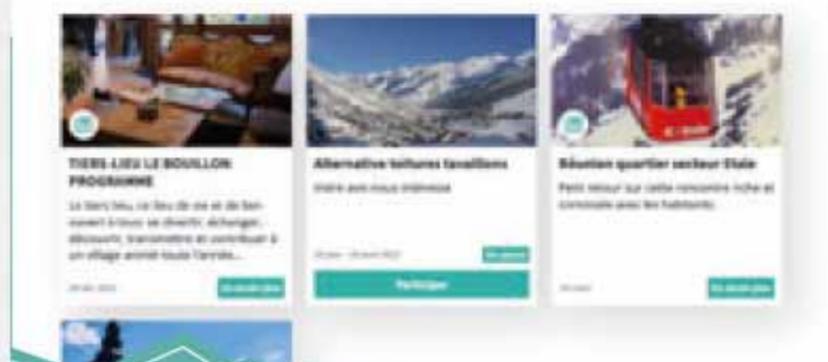
CHAPITRE 18

POUR S'INFORMER

POUR TOUT SAVOIR SUR LES ACTUALITÉS ET INFORMATIONS DE LA MAIRIE, DIFFÉRENTES SOLUTIONS ET DIVERS SUPPORTS SONT PROPOSÉS.



- Le **SITE WEB** de la Mairie (oui, oui, l'objectif est de faire peau neuve dans la forme !) : avec toutes les **informations** (actualités et retours sur les événements), dont les offres d'emploi... et même les **retransmissions (en live et en replay) des conseils municipaux** !



Avec aussi, notamment,
la plateforme je participe :
jeparticipe.laclusaz.org avec
 de nombreuses enquêtes !

- Les **PANNEAUX** dans le village : retrouvez également certaines informations communales – et de nombreuses informations touristiques – sur les écrans d'information du village :
 - le grand écran à l'entrée du village
 - et les écrans dans le village.
- Le **NOUVEL AFFICHAGE LÉGAL DIGITAL**, devant la Mairie : retrouvez également tout l'affichage légal et les informations Mairie sur ce nouvel outil, sur le mur à droite de la porte d'entrée de la Mairie.

- Le **FLYER** (brochure 4 pages) sur une thématique dédiée, le dernier 4 pages portant sur l'habitat (également disponible sur le site web).
- Et...le **BULLETIN**, bien sûr ! Distribué cette année par les élus, vous pourrez le retrouver également sur le site web de la Mairie, ainsi qu'à l'accueil de la Mairie !



Donc, n'oubliez pas de vous informer sur les actions et projets de la Mairie, au fil de l'année, en consultant régulièrement ses supports – à partager sans modération – ou dans ses lieux d'accueil.

Sans oublier les sites web des acteurs de la station (OT, Satelc, Club des Sports, associations...) et tous les sites d'informations dédiées : Préfecture Haute-Savoie, Météo France...

L'année 2022 (maintenant que vous avez tout lu et savez tout), c'était notamment :

- De l'habitat, dont l'accueil des saisonniers au Gotty, rebaptisé Les Pénates
- La location de vélos électriques et les sujets de mobilité avec la CCVT
- La préparation du schéma directeur de diversification
- La fête du Tiers-Lieu et le plein d'ateliers au bouillon, toute l'année !
- Des travaux pour la Commune et des projets (dont un qui fait parler de lui, avec une ZAD)
- La rénovation de la Chapelle du Var
- Plein d'enquêtes sur la plateforme jeparticipe.laclusaz.org
- Une grande réunion publique (pour la reprise post-covid)
- Une réunion de quartier (en lançant au passage ce nouveau concept)
- Une démarche commune pour l'emploi entre la Mairie, l'OT, la SATELC et le CLUB
- Un nouvel affichage légal digital devant la Mairie
- Un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes
- Une crise énergétique sans précédent et la mise en place des mesures de réduction d'énergies et réflexions sur différents projets
- L'organisation des élections (entre présidentielles et législatives)
- Le repas des ambassadeurs et le « repas des aînés »
- Le bal des pompiers et les cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre...)
- La solidarité, grâce à vous, avec :
 - la mobilisation pour l'Ukraine,
 - Octobre Rose,
 - les boîtes de Noël,
 - et pour l'école MEEO, avec Yannick Bestaven
- Des animations et des événements dans le village
- De la glisse et des sensations sur les domaines skiables alpin et nordique
- Du sport et des médailles par nos champions, avec la création d'un Fonds Champions
- Une médaille au Salon International de l'Agriculture
- La fête au village et le retour de la fête du reblochon et de l'artisanat
- Les Conscrits avec les classes en 2... et en 7

•••



Après la page rétro en début de bulletin, c'était la page résumé 2022 (qu'on vous cachait à la fin, pour que vous lisiez d'abord tout le bulletin 😊) !

Dans le dernier bulletin, la question du grand dossier était « mais ils font quoi à la Mairie ? », qui expliquait toutes les missions de la Mairie, dont une nouvelle organisation pour s'adapter notamment au contexte actuel et aux défis pour l'avenir. Dans ce bulletin, il s'agissait de présenter le travail au quotidien et – en même temps – sur l'avenir, et vu le contexte et les enjeux...

« on ne s'ennuie jamais à la Mairie » ! Pour nous rejoindre : rh@laclusaz.fr

Merci à tous !

Et nous remercions également... toutes les personnes qui ont contribué et aidé à concevoir ce bulletin municipal, qui est le fruit d'un véritable travail d'équipe.



La Clusaz

LES NEWS DU BÉLIER



Mairie de La Clusaz
1 place de l'Église
74220 La Clusaz



Tél. 04 50 32 65 20
mairie@laclusaz.fr
www.laclusaz.org